

Université de Montréal

**L'historiographie française du Second Empire français : de la légende noire
à la restauration**

par David Corriveau

**Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences**

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de maître ès sciences
en histoire option enseignement collégial

Mai 2016

© David Corriveau, 2016

Résumé

La perception du Second Empire français a longtemps été sujette à controverse dans l'historiographie française. Alors que le régime a été synonyme de honte nationale pendant plusieurs décennies, l'historiographie en a tracé un portrait peu flatteur qui a tardé à évoluer. Cette interprétation négative dure jusqu'aux années 1930-1940, à partir desquelles les historiens remettent en question les idées reçues sur le régime et le perçoivent positivement.

En effectuant une critique externe et interne d'ouvrages publiés par des auteurs français sur le Second Empire depuis 1870, le présent mémoire vise à identifier les facteurs qui expliquent la lente transformation de la perception du régime et de l'Empereur. La critique externe démontre que les auteurs, le contexte historique et la discipline historique ont joué un rôle dans cette perception. L'analyse interne de la politique socio-économique, intérieure et extérieure du régime, ainsi que de la personnalité de l'Empereur, démontre que d'autres facteurs, comme l'utilisation de sources et la façon d'aborder le sujet, ont eu un impact sur l'évaluation de Napoléon III et du Second Empire.

Mots-clés : historiographie, Second Empire français, légende noire, Louis-Napoléon Bonaparte, Napoléon III, historiens.

Abstract

The perception of the Second French Empire has long been a subject of controversy in French historiography. For a long time, the regime was synonymous with national shame, and historians presented Napoleon III in an unfavourable manner that persisted for decades. Negative interpretations prevailed until the 1930s and the 1940s, after which a number of historians challenged preconceptions about the regime and began to portray it positively.

By performing external and internal analyses of books on the Second Empire written by French authors since 1870, this thesis identifies factors that explain the slow transformation of the understanding of the regime and the Emperor by historians. External analysis will demonstrate that authors, historical context and changing norms in the historical profession play important roles in the writing of French history. Internal analysis consists of examination of the regime's socio-economic, domestic, foreign policies, and of the Emperor's personality. It will show that other factors, such as sources used and angles from which a subject is studied, had an impact on the way authors construed the Second Empire and Napoleon III.

Key words: historiography, Second French Empire, Louis-Napoleon Bonaparte, Napoleon III, historians.

Table des matières

Résumé.....	ii
Abstract.....	iii
Table des matières	iv
Remerciements	vi
Introduction.....	1
Énoncé de la question centrale.....	2
État de la question.....	3
Idées directrices	7
Hypothèses et résultats préliminaires.....	8
Importance du sujet et contribution aux connaissances.....	10
Sources et méthodologie.....	11
Chapitre 1 - Auteurs, contextes et discipline historique	15
1.1 Introduction du chapitre.....	15
1.2 Auteurs, idéologies et parcours professionnels.....	16
1.2.1 Auteurs ayant publié entre 1870 et 1930	16
1.2.2 Auteurs ayant publié entre 1930 et 1970	21
1.2.3 Auteurs ayant publié après 1970	26
1.2.4 Conclusion sur les auteurs	30
1.3 Contextes historiques	31
1.3.1 La défaite de 1870	31
1.3.2 Les crises politiques sous la III ^e République (1871-1899)	32
1.3.3 La Première Guerre mondiale.....	34
1.3.4 L’entre-deux-guerres et la Seconde Guerre mondiale	35
1.3.5 Les Trente Glorieuses.....	36
1.3.6 La crise d’Algérie	36
1.3.7 Le gaullisme et la V ^e République	37
1.3.8 Le traité de l’Élysée et la collaboration franco-allemande	38
1.3.9 Conclusion sur les contextes historiques	38
1.4 La discipline historique : courants et méthode.....	39

1.4.1 L'École méthodique	39
1.4.2 L'École des Annales	42
1.4.3 La « nouvelle histoire »	45
1.4.4 Le retour du politique et l'ascension de l'histoire culturelle	47
1.4.5 Conclusion sur la discipline historique	49
1.5 Conclusion sur le chapitre	50
Chapitre 2 - Perceptions et interprétations	52
2.1 Introduction du chapitre	52
2.2 Politiques économique et sociale	53
2.2.1 1870-1890 : des politiques socio-économiques négligées et critiquées.....	54
2.2.2 1890-1930 : des politiques socio-économiques étudiées plus en profondeur	56
2.2.3 1930-aujourd'hui : des politiques vues favorablement	59
2.2.4 Conclusion sur la section	64
2.3 Politique intérieure	64
2.3.1 1870-1940 : une politique intérieure critiquée	65
2.3.2 1940-aujourd'hui : une politique intérieure réinterprétée	69
2.3.3 Conclusion sur la section	75
2.4 Politique extérieure	76
2.4.1 1870-1940 : une politique extérieure critiquée	76
2.4.2 1940-aujourd'hui : une politique extérieure réhabilitée.....	85
2.4.3 Conclusion sur la section	95
2.5 Personnalité de Napoléon III	95
2.5.1 1870-1940 : un Napoléon III critiqué	96
2.5.2 1940-aujourd'hui : un Napoléon III redécouvert	98
2.5.3 Conclusion sur la section	104
2.6 Conclusion du chapitre	105
Conclusion	106
Bibliographie	114

Remerciements

L'écriture d'un mémoire constitue une épreuve de longue haleine qui demande un effort considérable. Pour cette raison, je tiens à remercier plusieurs personnes qui m'ont aidé à achever cette entreprise exigeante.

Je remercie mon directeur, M. Samir Saul, dont les conseils avisés m'ont aidé à faire des choix judicieux au cours de la préparation et de la rédaction de mon mémoire.

À mes parents et amis qui m'ont appuyé au cours de mes études universitaires, merci pour les encouragements bien sentis que vous m'avez offerts.

Je remercie également Steph pour son précieux soutien inconditionnel durant ma rédaction. Merci pour ton enthousiasme contagieux qui m'a donné l'énergie nécessaire pour me rendre à destination.

Merci à tous pour votre contribution !

Introduction

Pendant que Napoléon III régnait et depuis qu'il est mort, j'ai entendu porter sur lui les jugements les plus disparates. Dans le même salon et à la même heure, selon que vous interrogiez les uns ou les autres sur la valeur intellectuelle et morale de l'Empereur, vous entendiez dire : "C'est un idiot. – C'est un homme remarquable. – Il ne distingue pas sa main gauche de sa main droite. – Il a presque du génie. – Son ambition épouvante les nations voisines. – Sa sagesse rassure l'Europe. – Il perd et déshonore la France. – Il fait de nous le premier peuple du monde." On ne s'est pas mis d'accord pour le juger, et aujourd'hui encore, après quinze années de tombeau qui auraient dû apaiser les passions, éclairer les esprits et dégager la vérité, on n'en parle qu'avec des cris d'admiration ou des grincements de dents. L'histoire débrouillera ce chaos...¹

Maxime du Camp, *Souvenirs d'un demi-siècle, 1830-1882*

Ces propos de Maxime du Camp reflètent bien la diversité d'opinions de ses contemporains sur Napoléon III. En effet, les jugements sur l'Empereur et le Second Empire varient drastiquement selon les mémoires. Si ceux de Dugué de la Fauconnerie² et Granier de Cassagnac³ offrent une image positive du régime et de l'Empereur, d'autres contemporains portent, à l'inverse, des jugements sévères. Charles Rémusat le présente comme un homme indécis dans ses *Mémoires de ma vie*⁴ alors qu'Horace de Viel Castel critique le régime, mais dresse un portrait clément du souverain dans ses *Mémoires sur le règne de Napoléon III*⁵. Chez les écrivains, Émile Zola critique la vie sous le Second Empire dans ses romans *Germinal*, *La Curée*, *L'Argent* et *Au Bonheur des Dames* alors que Victor Hugo tire à boulets rouges sur l'Empereur dans son *Napoléon le Petit*. Son œuvre est, par ailleurs, intéressante puisqu'elle reflète bien la façon dont les deux empereurs sont représentés dans la mémoire collective. Si Napoléon I^{er} y bénéficie d'une bonne image, le souvenir que l'on se fait de son neveu, lui, est défavorable. Pourtant, leurs empires partagent bien des similarités. Ils naissent par un coup d'État effectué contre une République et mettent de l'ordre dans une France politiquement instable. De plus, ils constituent des périodes clés dans l'évolution de la France au XIX^e siècle, notamment par leur instauration du suffrage populaire. Enfin, les deux régimes connaissent une évolution libérale tardive et disparaissent à la suite d'une défaite militaire. Cependant, malgré

¹ Maxime du Camp, *Souvenirs d'un demi-siècle, 1830-1882*, Paris, Hachette, 1949, tome 2, p. 294.

² Dugué de La Fauconnerie, *Souvenirs d'un vieil homme, 1866-1879*, Paris, Ollendorf, 1912.

³ Granier de Cassagnac, *Souvenirs du Second Empire*, Paris, E. Dentu, 1879-1882, 3 vol.

⁴ Charles de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, Paris, Plon, 1967, tome IV, p. 361.

⁵ Horace de Viel Castel, *Mémoires sur le règne de Napoléon III (1851-1864)*, Paris, Robert Laffont, 2005 [1983-1984].

le fait que leur histoire présente plusieurs affinités, ces régimes sont traités très différemment dans l'historiographie française.

Énoncé de la question centrale

Si le Premier Empire bénéficie d'une perception favorable, le Second reste longtemps critiqué et honni dans l'historiographie. En effet, dans les années qui ont suivi la chute du régime de Napoléon III, les études historiques en ont surtout tracé un portrait négatif. Le Second Empire y est souvent exposé comme un régime autoritaire et répressif dont les politiques sont indécises et inefficaces. Napoléon III y est décrit comme un despote rêveur qui est responsable de deux grands crimes : le coup d'État du 2 décembre qui met fin à la II^e République et la défaite désastreuse de 1870 qui fait perdre l'Alsace-Lorraine à la France. Cette image du régime reste longtemps incontestée dans l'historiographie française, à l'exception des politiques économique et sociale du régime dont les contributions sont reconnues à partir du début du XX^e siècle.

Ce n'est cependant qu'à partir des années 1940 que l'on assiste à une véritable remise en question de certaines idées préconçues sur le régime et son souverain dans l'historiographie française. De 1940 à 1960, on constate l'apparition d'ouvrages apologétiques sur Napoléon III et le Second Empire ainsi que l'écriture des premiers ouvrages critiquant l'interprétation négative qui faisait consensus dans l'historiographie. Cette restauration du Second Empire et de Napoléon III se poursuit dans les années 1960, où l'on voit une explosion d'études sur le sujet. Ce regain d'intérêt transforme alors la perception historiographique du régime qui devient plus positive. Encore aujourd'hui, la recherche sur le Second Empire connaît une période dynamique qui permet de jeter un nouvel éclairage sur le régime.

L'analyse de l'évolution de la perception du Second Empire et de Napoléon III dans l'historiographie française a mené des historiens⁶ à parler de « légende noire du Second Empire ». Par ce terme, ils insistent sur la particularité qu'est la résilience d'une interprétation défavorable sur le Second Empire à travers le temps. C'est ce caractère spécifique de

⁶ Guy Antonetti, *Histoire contemporaine politique et sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, p. 270; Jean Garrigues, *La France de 1848-1870*, Paris, A. Colin, 1995, p. 182; Pierre Milza, « Introduction », dans Pierre Milza, dir. *Napoléon III, l'homme, le politique : actes du colloque organisé par la Fondation Napoléon, 19-20 mai 2008*, Paris, Éditions Napoléon III, 2008, p. 17.

l'historiographie française du régime qui nous intéresse ici. Cette question est pertinente, car le traitement du Second Empire semble insolite dans l'historiographie française. Ce mémoire aura pour but d'expliquer pourquoi l'évolution de la perception du Second Empire dans l'historiographie française s'est réalisée aussi tardivement. Pour ce faire, les facteurs qui ont contribué à modifier le jugement historiographique sur le régime seront identifiés, tout comme les éléments qui ont retardé cette évolution.

État de la question

Dans des études antérieures, les historiens ont avancé plusieurs hypothèses permettant d'expliquer pourquoi l'évolution de l'historiographie de Napoléon III et du Second Empire s'est effectuée aussi lentement. Voici les pistes qui ont été soulevées.

Une hypothèse qui revient fréquemment pour expliquer cette évolution est celle du « passage du temps ». Cette hypothèse, qui fait consensus auprès d'une majorité d'auteurs⁷, propose que le changement de perception envers le régime se soit effectué lentement parce qu'il a fallu attendre la dépolitisation du sujet. Pour en arriver à cette conclusion, ces auteurs soulignent que les individus qui ont écrit sur le Second Empire adhéraient en majorité à l'idéal républicain et avaient, de ce fait, une perception négative du régime⁸. Leur opposition s'explique notamment par trois raisons. La première est que les républicains considèrent le coup d'État du 2 décembre comme illégitime parce qu'il renverse un régime « légalement établi », la II^e République. La seconde s'explique par le fait que la restriction des libertés sous les premières années de l'Empire est considérée par les républicains comme une dérive autoritaire. Finalement, la défaite de 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine mènent ces derniers à désigner le Second Empire comme le principal responsable de cette catastrophe. Ce n'est qu'au retour de ces deux régions en 1918 que la France efface les dernières traces de Sedan. À partir de ce moment, le régime républicain s'enracine définitivement dans la société française. Les derniers

⁷ Citons notamment Louis Girard, *Napoléon III*, Paris, Fayard, 1986; Pierre Milza, *Napoléon III*, Paris, Perrin, 2006, p. 749-750; Éric Anceau, *Napoléon III*, Paris, Taillandier, 2008, p. 17; Stuart L. Campbell, *The Second Empire revisited. A study in French historiography*, New Jersey, Rutgers University Press, 1978.

⁸ Pierre Guiral et Émile Témime, « L'historiographie du Second Empire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 21 (janvier-mars 1974), p. 1.

souvenirs du Second Empire, dont les porteurs se font de plus en plus rares, tombent alors dans l'oubli. Les auteurs peuvent désormais étudier le régime avec davantage de sérénité et de recul.

Le contexte historique n'est pas seulement un facteur important dans la disparition de l'interprétation négative du régime. Il a aussi un impact sur la renaissance des études sur le Second Empire. En effet, à partir de 1940, des événements créent un terrain propice à la remise en question d'idées préconçues sur le régime. Pierre Guiral et Émile Témime en citent de multiples exemples : la défaite de 1940 qui a relativisé celle de 1870, la perte de l'Algérie qui a justifié la politique du royaume arabe et les tentatives d'unification européenne qui ont été vues à travers les politiques de Napoléon III⁹. Ces changements ont aidé à modifier la perception des historiens qui ont mieux su replacer le régime dans l'évolution de l'Europe du XIX^e siècle et apprécier la modernité des idées de l'Empereur.

Une autre hypothèse de Guiral et Témime suggère que la perception négative du régime est due au fait que sa politique extérieure est analysée à travers le prisme de sa politique intérieure. En effet, ils remarquent que les auteurs jugent souvent les décisions en politique extérieure avec le même regard critique qu'ils posent sur sa politique intérieure, ce qui les conduit à minimiser les intentions et les réalisations impériales. Cette analyse expliquerait l'incompréhension des premiers historiens républicains à l'égard de la politique extérieure impériale¹⁰. Ce n'est qu'une fois cette erreur corrigée que les auteurs commenceraient à mieux comprendre la politique extérieure du régime.

Guiral et Témime notent également que la production écrite défavorable au régime est beaucoup plus importante que celle qui lui est favorable¹¹. Ces écrits émanent surtout des cercles républicains et monarchistes. En conséquence, lorsque les historiens consultent des sources de l'époque, ils sont confrontés à une masse de témoignages négatifs qui les influenceront lorsqu'ils se mettront à écrire. De plus, comme le montre Anne Roche, ces jugements négatifs sont portés par des écrivains républicains célèbres comme Victor Hugo qui opposent l'image

⁹ *Ibid.*, p. 8; Francis Choisel, « L'image de Napoléon III et du Second Empire », dans Maurice Agulhon, dir. *Pourquoi réhabiliter le Second Empire? : actes du colloque organisé par le Souvenir Napoléonien*, Paris, B. Giovanangeli, 1997, p. 24.

¹⁰ Guiral et Témime, « L'historiographie... », p. 14.

¹¹ *Ibid.*, p. 2.

d'un Second Empire sombre et obscurantiste à une République progressiste et idéale¹². Tous ces témoignages contribuent à accentuer l'impression que le régime de Napoléon III n'a apporté que des malheurs à la France.

Stuart L. Campbell¹³ et Francis Choisel¹⁴ proposent que cette évolution a été lente, car elle n'a pu se faire qu'avec le développement de l'histoire économique. En effet, avec l'arrivée de l'École des Annales et l'importance croissante de l'économie dans la politique, les historiens s'intéressent davantage aux questions socio-économiques. Choisel ajoute que cet intérêt est renforcé par des études plus poussées sur l'urbanisme qui attirent les regards sur l'haussmannisation et par l'essor économique après 1945 qui force le rapprochement avec les décennies 1850-1860¹⁵. Campbell note également que la popularité du marxisme et du dirigisme économique a incité les auteurs à s'intéresser aux facettes économique et sociale du Second Empire¹⁶. Tous ces facteurs poussent ainsi les historiens à s'intéresser à la pensée économique et sociale du souverain et à ses réalisations. Par ailleurs, le fait que les réussites les plus importantes de Napoléon III aient été au niveau économique et social n'est également pas étranger à cette évolution¹⁷.

Une autre hypothèse qui expliquerait cette évolution lente est présentée par Pierre Milza et Éric Anceau qui affirment qu'il a fallu l'apparition d'études approfondies sur le bonapartisme pour comprendre et apprécier le bilan du régime¹⁸. Cette idée est également défendue par Francis Choisel dans *Bonapartisme et gaullisme*¹⁹ où il y explique que la mauvaise presse qu'a reçue Napoléon III a été due au fait que les auteurs ont considéré à tort le bonapartisme comme un amalgame de contradictions. Choisel affirme plutôt que cette synthèse d'idées est authentique et qu'elle est le fruit des réflexions de Louis-Napoléon Bonaparte. Ainsi, selon lui, une meilleure compréhension du bonapartisme mène à mieux apprécier et analyser les idées de Napoléon III.

¹² Anne Roche, « L'opposition au Second Empire dans quelques-unes de ses expressions et représentations littéraires », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 21 (janvier-mars 1974), p. 44.

¹³ Campbell, *The Second Empire revisited...*, p. 198-199.

¹⁴ Choisel, « L'image de Napoléon III... », p. 17-29.

¹⁵ *Ibid.*, p. 22.

¹⁶ Campbell, *The Second Empire revisited...*, p. 149-151.

¹⁷ Guiral et Témime, « L'historiographie... », p. 7; Choisel, « L'image de Napoléon III... », p. 22.

¹⁸ Milza, *Napoléon III*, p. 751; Éric Anceau, « Nouvelles voies de l'historiographie politique du Second Empire », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, HS 4 (mars 2008), p. 10-26.

¹⁹ Francis Choisel, *Bonapartisme et gaullisme*, Paris, Albatros, 1987.

De plus, dans l'objectif plus large visé par son ouvrage, Choisel établit un lien entre le bonapartisme et le gaullisme²⁰. Pour l'historien, les deux idéologies et leurs théoriciens sont très proches l'un de l'autre par la façon dont ils gouvernent et par la manière dont ils voient leur relation avec la Nation. Ce rapprochement serait lié aux événements entourant la crise en Algérie puisqu'elle permet aux historiens d'évaluer la constitution de 1852 en la confrontant à celle de 1958. Ainsi, la comparaison entre ces personnages aurait favorisé la réhabilitation de Napoléon III. Pierre de Rosanvallon, Philippe Séguin et Gaël Nofri dressent également un parallèle entre bonapartisme et gaullisme dans leurs travaux²¹ en s'inspirant de la monographie de René Rémond, *Les Droites en France*²².

Enfin, l'ouvrage²³ de Stuart L. Campbell retiendra notre attention. Ce livre est pertinent, car il se penche sur de nombreux aspects de l'évolution de l'historiographie française du Second Empire. En s'intéressant à plusieurs générations d'historiens depuis 1870, Campbell explique l'influence que les Annales et la nouvelle histoire ont eue sur eux en relevant que l'écriture de l'histoire du Second Empire a commencé à changer à partir du moment où l'École des Annales a pris le pas sur l'École méthodique²⁴. De plus, il mentionne que la nouvelle histoire a permis de développer davantage un intérêt pour les phénomènes de longue durée en économie²⁵. Ainsi, pour Campbell, l'historiographie du Second Empire a été très sensible à l'évolution de la façon d'écrire l'histoire en France.

Son ouvrage a cependant ses failles. D'abord, il est limité par le fait qu'il s'arrête aux années 1970. Comme l'historiographie a subi des changements majeurs, il devient nécessaire de tenir compte des nouveaux travaux sur le régime. D'autre part, si Campbell se penche sur plusieurs ouvrages pour prouver sa thèse, son échantillon exclut plusieurs études majeures. Il faut également noter qu'il a négligé deux éléments notables. Au préalable, pour bien comprendre l'évolution de l'historiographie sur le régime, il convient d'analyser le rôle de la biographie dans la remise en question de l'image négative de Louis-Napoléon Bonaparte. Par conséquent, il sera

²⁰ *Ibid.*, p. 63.

²¹ Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée*, Paris, Gallimard, 2000; Philippe Séguin, *Louis Napoléon le Grand*, Paris, Grasset, 1990; Gaël Nofri, *Napoléon III : visionnaire de l'Europe des nations*, Paris, Guibert, 2010.

²² René Rémond, *Les droites en France*, Paris, Aubier, 1982.

²³ Campbell, *The Second Empire revisited. A study in historiography*.

²⁴ *Ibid.*, p. 149-152.

²⁵ *Ibid.*, p. 185.

démontré dans ce mémoire que la négligence du genre par les Annales et la nouvelle histoire a retardé l'évolution historiographique du Second Empire. L'autre point qui a été négligé par Campbell est la problématique des sources. L'évolution de la perception du régime est très influencée par la disponibilité et la qualité de ces dernières. Trop souvent, des ouvrages ont été privés des documents nécessaires à une meilleure compréhension du régime ou se sont tournés vers des sources inappropriées. Ce problème, dont les conséquences sont importantes sur l'historiographie du Second Empire, sera également exploré dans ce mémoire.

Idées directrices

Les travaux nommés ont permis de relever des pistes de recherche intéressantes qui expliqueraient la résilience de la légende noire du Second Empire. Cependant, à nos yeux, elles se révèlent insuffisantes, car elles négligent des aspects importants de l'étude de l'historiographie du Second Empire et de Napoléon III.

Le premier problème réside dans le fait que les auteurs omettent de situer l'évolution de l'historiographie du Second Empire dans celle de la discipline historique en général en se limitant à des explications particulières au contexte historique ou aux positions idéologiques des auteurs. En effet, à l'exception de l'ouvrage de Campbell et de quelques mentions de Choisel, le rôle des courants historiographiques dans l'évolution historiographique du Second Empire n'a été que très peu développé. Les différentes écoles historiques depuis 1870 et leur impact sur la recherche historique feront donc l'objet de notre étude. Un autre détail qui est absent des précédentes recherches est l'établissement de liens entre l'évolution de la méthodologie historique et celle de l'historiographie du régime. Il y a un manque à combler, car comprendre l'évolution du rapport entre l'historien et ses sources est important dans l'étude historiographique de ce régime. Ce sujet retiendra donc notre attention dans le premier chapitre de notre mémoire. Ainsi, ce chapitre abordera respectivement : les auteurs, le contexte historique, les courants historiographiques²⁶. Ils nous aideront donc à bien saisir l'impact de facteurs externes sur la rédaction d'ouvrages sur le Second Empire.

²⁶ Cette section inclura l'étude de l'évolution de la méthode historique.

L'autre carence des études actuelles est qu'elles négligent d'analyser l'évolution de l'historiographie française du Second Empire dans sa longue durée en omettant d'étudier en profondeur des ouvrages. Or, le meilleur moyen pour comprendre comment la perception du régime a évolué dans le temps est de comparer les ouvrages qui ont été écrits depuis 1870. Cette comparaison doit s'effectuer au niveau de grands thèmes qui correspondent à des facettes de l'histoire du Second Empire. Selon notre point de vue, les grands thèmes importants de ce régime sont les politiques économique et sociale, la politique intérieure, la politique extérieure ainsi que la personnalité de Louis-Napoléon Bonaparte. Ce sont ces thématiques qui seront abordées dans le deuxième chapitre. Ainsi, les comparaisons entre les ouvrages permettront de définir les mythes qui ont participé à la création de la perception négative du régime et d'identifier les facteurs qui ont fait évoluer l'historiographie vers une interprétation plus positive.

Hypothèses et résultats préliminaires

Pour expliquer comment la perception négative du Second Empire a conservé aussi longtemps une position hégémonique dans l'historiographie française, plusieurs hypothèses seront soulevées. Cependant, avant de commencer, nous tenons à mentionner que, comme ce mémoire vise à fournir une explication générale à notre interrogation, nous reviendrons également sur les hypothèses qui ont été décrites dans notre état de la question ce qui permettra de développer de manière plus poussée des aspects déjà étudiés.

La première hypothèse qui sera explorée est que le changement de perception par rapport au Second Empire est largement dû à un recul du militantisme des auteurs républicains dans leurs ouvrages. Il sera établi que le passage du temps après la chute du Second Empire a permis de diminuer leur ardeur à critiquer le régime et à glorifier la République. Pour cela, il sera prouvé que la disparition de liens avec la période du Second Empire crée des circonstances plus favorables à l'écriture d'ouvrages modérés.

Notre seconde hypothèse consistera à étudier le contexte de rédaction des ouvrages pour démontrer qu'il a joué un rôle important dans l'historiographie du régime. D'abord, avant la Première Guerre mondiale, la survie du régime républicain a été menacée plusieurs fois par un

possible coup d'État. Ensuite, par la Première Guerre mondiale, la III^e République a affirmé sa crédibilité par la revanche contre l'Allemagne qui lui permet de rapatrier l'Alsace-Lorraine. Par la suite, des événements comme la défaite de 1940 et la décolonisation en Algérie remettent en question le statut du régime républicain et de la France dans le monde. Puis, finalement, l'apparition du gaullisme et la prospérité économique d'après-guerre poussent à la comparaison avec le Second Empire. Nous expliquerons comment ces événements ont attiré l'attention des historiens sur le Second Empire et quel impact ils ont eu sur les auteurs.

Une autre hypothèse qui sera étudiée concerne l'influence des courants historiographiques dans l'écriture d'ouvrages sur le Second Empire. Il sera démontré que leur évolution a influencé les auteurs dans leur manière d'écrire l'histoire et a joué un rôle dans la préséance accordée à certains thèmes. Précisément, l'influence de l'École méthodique, l'École des Annales et la nouvelle histoire retiendront notre attention.

Notre intérêt se portera également sur l'évolution de la méthode historique et, plus spécifiquement, sur le rapport que les auteurs entretiennent avec leurs sources. Il sera expliqué que pour les historiens du Second Empire, la consultation de sources comporte deux difficultés. Elle requiert d'abord de revoir la priorité accordée à certaines sources sur d'autres. Celle-ci doit être accordée aux documents venant d'archives privées plutôt qu'à ceux des institutions officielles. De plus, comme elle nécessite un accès à des archives privées souvent inaccessibles, il en découle souvent des lacunes dans les ouvrages écrits sur le sujet. Cet autre obstacle prendra également plusieurs décennies avant d'être résolu.

Dans une optique principalement liée à Louis-Napoléon Bonaparte, il sera expliqué que l'évolution du genre biographique a retardé l'arrivée d'une perception plus positive de l'Empereur dans l'historiographie. En effet, il existe un lien important entre l'absence de biographies significatives sur Napoléon III et la dévalorisation du genre biographique chez les historiens pendant la période de prédominance de l'École des Annales. Par conséquent, cet aspect sera analysé au cours de ce mémoire.

Le rôle joué par une connaissance plus approfondie du bonapartisme et du saint-simonisme dans la compréhension des politiques du Second Empire sera également analysé. Il

sera démontré que l'étude de ces idéologies a fait progresser la perception du Second Empire grâce à une meilleure interprétation des idées de Napoléon III.

Finalement, notre attention se dirigera vers le contenu des ouvrages afin d'étudier la manière dont certaines thématiques ont été traitées. Pour la période où elles ont été présentées de façon négative, il sera expliqué comment l'omniprésence de critiques, visant l'Empereur et ses politiques, a créé un terreau favorable à l'apparition de préjugés envers le Second Empire. De même, on analysera la façon dont sont interprétées les idées de Napoléon III afin d'expliquer pourquoi certaines thématiques ont tendance à peindre un portrait caricatural ou incomplet de l'Empereur et du régime. Il sera également démontré que la recherche historique a joué un rôle crucial dans l'évolution de la perception du Second Empire par le rejet de critiques sur ce dernier, par l'approfondissement d'études sur des sujets déjà connus, tels que les idées de Napoléon III, et par l'apparition de nouvelles perspectives pour la recherche sur le Second Empire. Ainsi, l'intérêt qui sera porté au contenu des ouvrages permettra de faire ressortir l'évolution de certaines thématiques et d'expliquer pourquoi le changement de la perception du Second Empire dans l'historiographie s'est effectué aussi lentement.

Importance du sujet et contribution aux connaissances

Une étude sur l'historiographie française du Second Empire est pertinente dans la mesure où elle s'inscrit dans une recrudescence importante des travaux produits depuis vingt ans. Par exemple, depuis 1990, on compte neuf biographies sur Louis-Napoléon Bonaparte ce qui est énorme pour une si courte période. Ce mémoire participe donc à l'approfondissement de nos connaissances sur l'historiographie du Second Empire. Cela constitue également un important développement sur ce sujet depuis la monographie de Stuart L. Campbell²⁷ qui, malgré son importance, est limitée par le fait qu'elle s'arrête avant 1980, soit bien avant le déferlement de travaux sur le régime.

Ce mémoire comporte en outre un intérêt historiographique. En effet, l'analyse de tous les ouvrages généraux qui ont été écrits sur le Second Empire donnera un portrait général de la

²⁷ Campbell, *The Second Empire revisited*.

façon dont Napoléon III et le régime ont été perçus dans l'historiographie à travers le temps. Ce tableau permettra de mettre en lumière des aspects spécifiques à l'historiographie du Second Empire.

Un autre intérêt de cette recherche est de mieux faire connaître les facteurs qui peuvent créer des tendances lourdes dans une historiographie particulière. En effet, elle nous aidera à identifier des éléments que l'on retrouve dans d'autres historiographies et qui sont récurrents, comme l'influence de l'orientation idéologique des historiens dans l'écriture de l'histoire. Une meilleure connaissance de ces facteurs contribuera à améliorer des travaux futurs sur l'historiographie.

Cette étude nous aidera aussi à mieux saisir les rapports entre l'historiographie du régime et la discipline historique. En effet, tout comme les autres historiographies, celle du Second Empire est touchée par l'évolution de la discipline historique, tant au niveau de la méthode historique, des courants historiographiques que de la professionnalisation de l'histoire. Par exemple, les changements apportés à la méthode historique peuvent modifier la relation entre les historiens et leurs sources. Les transformations liées aux courants historiographiques peuvent réformer la méthode historique ou remodeler les préférences des historiens en faveur d'un certain genre historique ou d'un type d'ouvrage. L'impact de la professionnalisation de l'histoire peut se voir par l'arrivée d'historiens qui possèdent une méthode de travail améliorée ou qui sont spécialisés sur le régime. Ainsi, il sera démontré que, malgré la légende noire, l'historiographie du Second Empire est très réceptive aux changements de la discipline historique.

Comme toute historiographie, celle du Second Empire fluctue également au rythme d'événements. C'est pourquoi l'influence du contexte historique dans la rédaction d'ouvrages sur le régime fera l'objet de notre étude. Cet aspect est essentiel puisque si l'on veut bien comprendre l'évolution de cette historiographie, il est important de porter attention à l'impact d'événements comme la Première Guerre mondiale, la Deuxième Guerre mondiale et la crise de 1958. L'une des facettes intéressantes qui seront donc explorées dans cette étude est l'impact du contexte historique sur l'historiographie.

L'établissement de comparaisons entre l'historiographie pré-1940 et celle post-1940, tant au niveau du contenu des ouvrages que des ouvrages eux-mêmes est un autre apport de ce mémoire. En effet, loin de se concentrer seulement sur ceux publiés avant 1940, cette étude aura pour but de comprendre pourquoi l'interprétation négative du Second Empire est demeurée longtemps incontestée. Il est donc primordial d'identifier les éléments qui la différencient de la perception des auteurs ayant écrit après 1940. Ainsi, en dressant des comparaisons entre les deux grandes interprétations, des éléments de réponse pertinents seront dégagés pour répondre à notre problématique.

Dans le même ordre d'idées, cette étude nous aidera à mieux comprendre comment s'est construit un jugement négatif sur Napoléon III et le Second Empire dans l'historiographie. Comme ce mémoire le démontrera, la création de la légende noire peut s'expliquer par des méthodes délibérément employées : biais idéologique défavorable, oublis volontaires ou minimisation d'aspects positifs de l'histoire du régime, etc. Elle peut également s'expliquer par des facteurs relatifs à l'époque qui échappent aux auteurs, comme un manque de sources, d'études ou d'intérêt général sur un sujet.

Sources et méthodologie

Dans le cadre de ce mémoire, plusieurs documents seront mis à contribution pour répondre à la problématique. Comme cette dernière concerne l'historiographie française du Second Empire, aucun document d'archive ne sera utilisé. Notre attention se portera sur plusieurs autres types de documents.

Dans le premier chapitre, plusieurs types de documents seront sollicités : monographies, ouvrages collectifs, biographies, dictionnaires, encyclopédies et articles scientifiques. L'objectif de ce chapitre sera de trouver des raisons liées au contexte de rédaction qui expliquent pourquoi la perception de l'historiographie française envers le Second Empire a évolué aussi lentement et pourquoi s'est effectué ce changement.

La première partie de ce chapitre visera à dresser des portraits d'auteurs ayant écrit des ouvrages sur le Second Empire. L'approche ne sera pas individualisée en fonction de chaque

auteur, mais mettra l'accent sur ce que les auteurs ont en commun. Ces éléments analogues peuvent prendre la forme d'idéologies, de parcours académiques et d'expériences personnelles semblables. Faire ressortir ces caractéristiques permettra d'expliquer pourquoi l'interprétation négative a été dominante dans un premier temps et comment s'est effectué le passage vers une interprétation plus positive.

Le second aspect qui sera analysé est le contexte de rédaction des ouvrages. L'étude de celui-ci est incontournable pour notre travail puisqu'il influence les auteurs dans leurs choix entourant l'écriture de ces ouvrages. Ces événements, qui pourraient tout aussi bien être politiques, sociaux qu'économiques, aideront à expliquer pourquoi tel auteur tient tel discours à l'égard du Second Empire. Cela servira à comprendre pourquoi l'interprétation véhiculant une image négative du régime a été si longtemps dominante dans l'historiographie française.

L'évolution de la discipline historique depuis 1870 est le dernier élément qui sera abordé. Le but de cette partie sera de démontrer que les courants historiographiques ont influencé l'évolution historiographique du Second Empire. Dans cette partie, une attention particulière sera portée à l'évolution de la méthode historique et du rapport entre l'historien et ses sources. Pour parvenir à cette conclusion, plusieurs ouvrages traitant de l'état de la discipline historique depuis 1870 seront étudiés.

Dans ce second chapitre, des ouvrages sur le Second Empire seront consultés afin de faire ressortir les différentes interprétations sur le régime. Par une approche comparative, ils seront confrontés à partir de leur traitement de quatre thèmes : les politiques économique et sociale de l'Empire, la politique intérieure, la politique extérieure et la personnalité de Napoléon III. L'objectif de cette démarche est de faire ressortir des interprétations communes à plusieurs ouvrages qui serviront à expliquer comment la perception générale du régime s'est transformée pour devenir positive et d'identifier les facteurs qui ont fait obstacle à cette évolution.

Les ouvrages parcourus pour ce chapitre couvrent la période de 1870 jusqu'à aujourd'hui et sont, en grande majorité, écrits par des historiens. Étant donné la quantité d'ouvrages écrits sur le Second Empire et pour des raisons de concision, nos efforts se concentreront sur des livres qui abordent l'histoire complète du régime. Ceux-ci ont l'avantage de présenter l'état des recherches sur le Second Empire dans une perspective beaucoup plus large que des articles

historiques ou des monographies touchant à des thèmes spécifiques. Ce critère de recherche réduira donc le nombre d'ouvrages étudiés à environ cinquante, ce qui constitue un échantillon suffisant pour ce mémoire.

Certains ouvrages retiendront particulièrement notre attention dans cette étude puisqu'ils constitueront le cœur de ce travail. Parmi ceux écrits avant 1940, il y aura notamment les ouvrages de Pierre de la Gorce²⁸, de Charles Seignobos²⁹ et d'Émile Ollivier³⁰. Ces études prendront une place substantielle dans ce mémoire, car ce sont les plus importantes qui ont été écrites sur le régime entre 1870 et 1940.

Pour ce qui est des ouvrages importants écrits après 1940, les travaux d'Adrien Dansette³¹, qui proposent une interprétation positive du régime qui fait autorité, seront les principaux étudiés. Après 1960, ceux de Louis Girard³², Pierre Milza³³, Jean Sagnes³⁴ et Éric Anceau³⁵ retiendront notre attention en raison de leur qualité.

Des articles historiographiques seront également pris en compte dans le cadre de cette étude. On y verra pourquoi une image négative du Second Empire s'est imposée à partir de 1870 jusqu'à la fin des années 1930. Ces articles auront donc une portée plus large que les autres publications puisqu'ils seront étudiés durant tout ce mémoire.

²⁸ Pierre de La Gorce, *Histoire du Second Empire*, Paris, Plon-Nourrit, 1894-1906, 7 tomes.

²⁹ Charles Seignobos, « La Révolution de 1848 – Le Second Empire (1848-1859) (tome 6) » et *Idem*, « Le déclin de l'Empire et l'établissement de la III^e République (1859-1875) (tome 7) », dans Ernest Lavisse, dir. *Histoire de la France contemporaine*, Paris, 1921, 10 vol.

³⁰ Émile Ollivier, *L'Empire libéral*, Paris, Garnier, 1918 [1895], 18 vol.

³¹ Adrien Dansette, *Du 2 décembre au 4 septembre. Le Second Empire*, Paris, Hachette, 1972; *Idem*, *Naissance de la France moderne : le Second Empire*, Paris, Hachette, 1976.

³² Girard, *Napoléon III*.

³³ Milza, *Napoléon III*.

³⁴ Jean Sagnes, *Napoléon III. Le parcours d'un saint-simonien*, France, Singulière, 2008.

³⁵ Anceau, *Napoléon III*.

Chapitre 1 - Auteurs, contextes et discipline historique

1.1 Introduction

Afin de comprendre comment l'historiographie française du Second Empire est passée d'une interprétation négative à positive, il est important d'identifier les facteurs extérieurs qui ont influencé l'écriture des ouvrages. C'est pourquoi ce premier chapitre consistera en une analyse externe des ouvrages qui seront étudiés dans le chapitre suivant. Trois éléments retiendront notre attention : les auteurs, le contexte historique et l'évolution de la discipline historique.

L'étude des parcours professionnels et idéologiques des auteurs permettra de montrer leur impact sur la façon dont l'historiographie du régime a évolué à travers le temps. Afin de discerner des tendances générales, les auteurs seront séparés en trois périodes couvrant l'ensemble de l'historiographie, soit 1870-1930, 1930-1970 et 1970-aujourd'hui.

La seconde partie du chapitre aura pour but de démontrer que le traitement du Second Empire est largement influencé par les contextes historiques. L'examen d'événements historiques importants depuis 1870 formera donc le cœur de cette partie.

Enfin, dans la section sur l'évolution de la discipline historique, l'influence des courants historiographiques sur l'historiographie du régime sera analysée par le biais des méthodes employées, des sources utilisées et des genres historiques privilégiés.

Ce premier chapitre montrera donc que ces trois facteurs ont joué un rôle important dans le changement de perception à l'égard du Second Empire dans l'historiographie. Il est à noter que certains éléments tirés de ce premier chapitre seront utilisés dans le second chapitre pour expliquer en quoi le contenu des ouvrages a contribué à faire évoluer la perception du régime ou à en retarder le changement.

1.2 Auteurs, idéologies et parcours professionnels

L'objectif de cette section sera d'étudier les auteurs qui ont écrit des ouvrages sur le Second Empire. Cette partie servira à identifier des points qu'ils ont en commun et à comprendre comment le profil des auteurs a façonné l'historiographie du régime. Afin d'atteindre cet objectif, cette étude portera sur deux aspects. D'abord, le rapport que ces auteurs entretiennent avec la discipline sera établi à partir de leurs parcours académiques et professionnels. Par la suite, les idéologies prépondérantes à travers différentes périodes seront identifiées à partir de leur positionnement politique. Afin de bien cerner l'évolution de ces aspects, les auteurs seront séparés en fonction des dates de parution de leurs ouvrages : 1870-1930, 1930-1970, et 1970-aujourd'hui. Cette division visera à regrouper les auteurs qui ont parcouru des cheminements académiques et professionnels semblables et qui ont adhéré à des idéologies communes.

Auteurs ayant publié entre 1870 et 1930

Entre 1870 et 1930, les auteurs qui ont écrit sur le Second Empire partagent, pour la plupart, deux points en commun : une absence de formation en histoire et une allégeance à la cause républicaine qui est souvent doublée d'un engagement politique.

L'examen des compétences professionnelles de ces auteurs permet d'établir que la plupart n'ont pas reçu de formation en histoire. En effet, à l'exception de quelques-uns qui ont fait carrière en histoire, la majorité ont été formés dans une profession libérale. Pour certains, leur ouvrage sur le régime est le seul qu'ils ont écrit durant leur vie.

Parmi les historiens professionnels qui s'intéressent au Second Empire entre 1870 et 1930, on compte trois auteurs. D'abord, il y a Ernest Lavisse (1842-1922) qui est connu pour ses nombreux ouvrages pédagogiques, dont *Le Petit Lavisse*³⁶ ainsi que pour les grandes fresques historiques qu'il a dirigées³⁷. De son côté, Charles Seignobos (1854-1942) a rédigé plusieurs ouvrages méthodologiques³⁸ ainsi que plusieurs ouvrages historiques comme son

³⁶ *Histoire de France : de la Gaule à nos jours*, France, A. Colin, 1884.

³⁷ *Histoire générale du IV^e siècle à nos jours*, France, Armand Colin, 1892-1901, 5 volumes; *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, Paris, Hachette, 1900-1911, 10 volumes; *Histoire de la France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919*, Paris, Hachette, 1921-1922, 10 volumes.

³⁸ Notons les ouvrages suivants : Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Paris, Kimé, 1898 et *La Méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Paris, Felix Alcan, 1901.

*Histoire politique de l'Europe contemporaine*³⁹. Finalement, il y a René Arnaud (né en 1893) qui a écrit quelques ouvrages sur le Second Empire⁴⁰. Ce sont des historiens typiques de leur époque, car ils ont fréquenté l'École normale supérieure et sont devenus professeurs à la Sorbonne. De plus, ils sont peu nombreux et sont embauchés au moment où la discipline connaît sa première période de croissance. En effet, l'augmentation exponentielle du nombre d'étudiants diplômés entre 1877 et 1910, l'unification de l'École normale supérieure à l'Université de Paris en 1903, la création de la *Revue historique* en 1876 et l'obligation pour les professeurs de former de nouveaux pairs augmentent considérablement le nombre d'historiens professionnels.

Notons, par ailleurs, que cet accroissement du nombre d'historiens professionnels s'effectue simultanément avec celui des historiens spécialisés. Leur grand nombre mène à l'apparition de revues spécialisées comme la *Revue des études napoléoniennes* (1912). Cette période de professionnalisation et de spécialisation mène ainsi à la publication des premiers ouvrages généraux impliquant la collaboration d'historiens spécialisés comme l'*Histoire de France contemporaine* de Lavissee. Cependant, malgré ces tendances favorables, le nombre d'historiens augmente lentement. Une étude ne recense encore que 120 historiens occupant des postes aux études supérieures et 620 professeurs d'histoire dans les niveaux inférieurs en 1910⁴¹. Ces chiffres montrent ainsi que le faible nombre d'historiens professionnels n'est pas un phénomène unique à l'histoire du Second Empire, mais qu'il touche l'ensemble de la discipline jusqu'au début des années vingt.

Le faible nombre d'historiens professionnels qui ont écrit des ouvrages sur le régime durant cette période n'est pas surprenant. Cela correspond aux observations de Charles-Olivier Carbonell qui remarquait qu'en 1875, les « historiens » étaient majoritairement des individus n'ayant aucune formation en histoire⁴². L'étude des profils des historiens amateurs qui ont écrit sur le Second Empire entre 1870 et 1930, permet d'établir que deux professions reviennent souvent à l'avant-plan : le journalisme et le droit. La présence de journalistes s'explique par le

³⁹ *Histoire politique de l'Europe contemporaine*, Paris, Armand Colin, 1897.

⁴⁰ Notons les ouvrages suivants : *La Deuxième République et le Second Empire*, Paris, Hachette, 1929 et *Le 2 Décembre. L'histoire par l'image*, Paris, Hachette, 1967.

⁴¹ Pim Den Boer, *History as a profession: the study of history in France (1818-1914)*, Princeton (New Jersey), Princeton University Press, 1988, p. 175.

⁴² Charles-Olivier Carbonell, *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1976, p. 169.

fait qu'à cette époque, ceux-ci sont très impliqués dans la vie politique et sont très au fait des événements dans l'actualité. Par exemple, les républicains Hippolyte Magen (1814-1886), collaborateur à *La Réforme* et *La Révolution*, et Taxile Delord (1815-1877), rédacteur aux journaux *Vert-Vert*, *Le Messenger*, *Le Charivari* et *Le Siècle*, prennent part aux activités de l'opposition sous le Second Empire. Sous la III^e République, Albert Thomas (1878-1932), rédacteur pour *L'Humanité* et la *Revue syndicaliste*, s'intéresse à la cause ouvrière dans une perspective politique. Comme l'histoire de cette époque est tournée vers l'événementiel et le politique, il n'est pas surprenant de constater que la littérature historique devient souvent un « prolongement naturel du journalisme⁴³ ». Notons que pour ces trois journalistes, leurs œuvres respectives sur le Second Empire constituent leurs seules contributions à la discipline historique.

Un autre domaine où l'on observe un fort contingent d'individus s'intéressant à l'histoire est le droit. D'abord, il y a Ernest Hamel (1826-1898), auteur de plusieurs ouvrages d'histoire, dont une *Histoire de Robespierre* en trois volumes⁴⁴ ainsi qu'Étienne Lamy (1845-1919), auteur de plusieurs essais sur le droit et la politique⁴⁵. On compte également Émile Ollivier (1825-1913), auteur d'ouvrages sur la politique et le droit connu pour sa fresque *L'Empire libéral*⁴⁶, et Pierre de La Gorce (1846-1934), auteur de nombreuses études historiques⁴⁷. L'intérêt qu'ils portent à l'histoire est lié au fait que le droit est une profession dont la méthode se rapproche de celle de la discipline historique. Pour Pierre de La Gorce, l'histoire est une enquête judiciaire où l'historien joue le rôle du juge d'instruction : « J'ai été autrefois de la magistrature. Pour moi, tout problème d'histoire est un procès. Je constitue mon dossier le mieux que je puis. Je fais l'examen sérieux des parties; puis s'il y a lieu je donne mon avis⁴⁸. ». Sa fille Agnès note d'ailleurs qu'il a pris un soin particulier à rencontrer les acteurs de l'époque comme Émile Ollivier et M. Walewski, et à consulter des documents de façon à obtenir les témoignages les plus directs possible, comme le ferait un juge d'instruction⁴⁹. Ainsi, pour les auteurs qui ont

⁴³ *Ibid.*, p. 173.

⁴⁴ *Histoire de Robespierre et du coup d'État du 9 thermidor*, Paris, A. Cinqualbre, 1865-1867, 3 volumes.

⁴⁵ Notons les essais suivants : *L'Assemblée nationale et la dissolution*, Paris, E. Dentu, 1972 et *Études sur le Second Empire*, Calmann Lévy, 1895.

⁴⁶ *L'Empire libéral*, Paris, Garnier, 1895, 17 volumes.

⁴⁷ Citons notamment : *Histoire de la Seconde République française*, Paris, Plon, 1886; *Histoire du Second Empire*, Paris, Plon-Nourrit, 1894-1906, 7 tomes; *Histoire religieuse de la Révolution française*, Paris, Plon-Nourrit, 1909-1923, 5 volumes.

⁴⁸ Lionel Groulx, « Pierre de La Gorce », *Cahiers de l'Académie Canadienne-française*, 11 (1967), p. 134.

⁴⁹ Agnès de La Gorce, *Une vocation d'historien : Pierre de La Gorce*, Paris, Plon, 1948, p. 153.

étudié le droit, la discipline historique est vue comme un travail ou un passe-temps qui n'est pas trop éloigné de leur profession. La méthode de travail en droit peut ainsi se révéler satisfaisante pour une époque où l'histoire commence à se professionnaliser.

La première observation qui peut être faite sur cette période, c'est que l'un des problèmes dont souffrent les ouvrages écrits de 1870 à 1930 est l'absence de formation en histoire chez la majorité des auteurs. Cela mène à de grandes différences au niveau de la qualité des ouvrages, car si les historiens professionnels bénéficient d'une formation en histoire et pratiquent la méthode historique telle qu'énoncée par Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos⁵⁰, les auteurs provenant d'autres milieux doivent s'appuyer sur leurs connaissances (journalistes) ou calquer des méthodes propres à leur profession (avocats) pour pallier leur absence de formation. Ce n'est donc pas un hasard si Carbonell souligne que les historiens amateurs sont souvent mal préparés à la rédaction d'ouvrages et à l'utilisation de la méthode historique⁵¹. En complétant cette observation par une analyse des préjugés idéologiques des auteurs, on verra pourquoi certains ouvrages de cette période n'ont presque pas eu d'échos chez leurs contemporains et pourquoi le Second Empire a été aussi mal perçu dans l'historiographie française.

L'autre caractéristique que partagent les auteurs de cette période est leur attachement profond au républicanisme. À l'exception de La Gorce, tous proviennent d'une des mouvances républicaines (libérale, radicale, démocrate socialiste et catholique libérale) et sont engagés politiquement. Quelques-uns ont même milité dans l'opposition sous le Second Empire. Hippolyte Magen a critiqué le régime après avoir été exilé à la suite du coup d'État du 2 décembre. Taxile Delord a été une figure proéminente dans les rassemblements du parti à Paris durant les années 1860⁵². Ernest Hamel a milité contre le régime sous la bannière de l'Union républicaine avant de devenir sénateur sous la III^e République. Après la chute du régime, la relève continue de défendre les valeurs de la République. Catholique libéral, Étienne Lamy siège comme député du Jura de 1871 à 1881. Membres du Parti socialiste, Albert Thomas et Jean Jaurès défendent la République qu'ils voient comme le meilleur moyen d'améliorer la condition

⁵⁰ Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Paris, Kimé, 1992 [1898], p. 199.

⁵¹ Carbonell, *Histoire et historiens...*, p. 169.

⁵² Campbell, *The Second Empire Revisited...*, p. 51-52.

de la classe ouvrière. Le premier est d'ailleurs le fils d'un opposant au plébiscite de 1870. Bien qu'il ne milite au sein d'aucun parti, Charles Seignobos prend une part active aux débats publics. Républicain radical, il est initié à la politique par son grand-père et son père, députés de centre-gauche sous les II^e et III^e Républiques. Seignobos a aussi joué un rôle dans l'enracinement du régime républicain par sa participation à la réforme de l'éducation de 1902 dont l'objectif principal était d'inculquer les valeurs républicaines aux élèves⁵³.

En dehors des cercles purement républicains, deux auteurs ont fréquenté à la fois les rangs républicains et bonapartistes : Émile Ollivier et Ernest Lavis. Homme de 1848, Ollivier est élevé dans un milieu marqué par l'influence de son père Démosthène, un leader républicain. Émile Ollivier a une longue carrière au sein du même parti où il figure notamment parmi le groupe des cinq irréductibles élus en 1857. Son ralliement à l'Empire libéral comme Premier ministre ainsi que sa responsabilité dans la défaite contre la Prusse lui font cependant perdre sa crédibilité. De son côté, Ernest Lavis fait le chemin en sens contraire. « Conservateur par nature⁵⁴ » selon les dires de Seignobos, Lavis a travaillé en tant que secrétaire-adjoint du cabinet de Victor Duruy et précepteur du prince impérial. Il se rallie tardivement à la République vers 1878, ce qui fait dire à de nombreux auteurs que Lavis est patriote avant d'être républicain⁵⁵. Il se concentre alors sur la réforme de l'éducation nationale et évite de s'engager dans des débats publics en raison de son passé bonapartiste. Pierre Nora remarque, par ailleurs, qu'à la fin de sa vie, Lavis « opère dans ses souvenirs [...] le tri nécessaire pour rendre son passé conforme à une vocation prétendue : celle d'un pédagogue républicain⁵⁶ ».

Parmi ces auteurs, Pierre de La Gorce est le seul qui n'a aucun attachement à l'idéologie républicaine. Fils d'un soldat royaliste de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, il est élevé dans un milieu conservateur catholique. Patriote et partisan de l'ordre, La Gorce appuie le

⁵³ Den Boer, *History as a profession...*, p. 170.

⁵⁴ Charles Seignobos, « Ernest Lavis », *Revue universitaire*, 31 (1922), p. 263.

⁵⁵ Notons ces quelques publications : Sophie-Anne Leterrier, *Le XIX^e historien : anthologie raisonnée*, Paris, Belin, 1997, p. 317; Jean-Maurice Bizière et Pierre Vayssièr, *Histoire et historiens : Antiquité, Moyen Âge, France moderne et contemporaine*, Paris, Hachette, 1995, p. 165

⁵⁶ Pierre Nora, « Lavis, instituteur national », dans Pierre Nora, dir. *Les lieux de mémoire (tome 1^{er}) : La République*, Paris, Gallimard, 1986, p. 249.

libéralisme catholique représenté par Montalembert⁵⁷ et prône un monarchisme modéré qui le porte à ne soutenir que faiblement la III^e République.

On constate que la majorité des auteurs viennent du milieu républicain ou, du moins, en ont été influencés. Cette prédisposition n'est évidemment pas à l'avantage du Second Empire, surtout en considérant que plusieurs d'entre eux ont été impliqués dans la lutte contre le régime ou ont connu des gens qui se sont opposés à Napoléon III. La problématique de cette orientation idéologique n'est pas tant son caractère défavorable au régime qu'elle apparaît à une époque où l'histoire est considérée comme la discipline-reine de la citoyenneté et constitue un centre névralgique des débats idéologiques. Par conséquent, la subjectivité des auteurs de ce temps transparait plus facilement dans les ouvrages historiques que ceux qui écrivent aujourd'hui.

L'étude de ce groupe d'auteurs nous mène à deux observations. D'abord, les premiers ouvrages sur le régime sont presque tous issus du même moule. Ils sont souvent écrits par des auteurs n'ayant pas été formés en histoire qui ont un penchant favorable au républicanisme. La légende noire du Second Empire peut ainsi s'expliquer en partie par le fait que l'historiographie de cette période est le fruit d'individus dont la méthode de travail est souvent déficiente et qui sont hostiles au régime. L'autre observation qui ressort de notre analyse est que le faible nombre d'historiens professionnels parmi les auteurs étudiés n'est pas un phénomène unique à l'historiographie du Second Empire, mais se situe dans la même tendance que l'historiographie en général. Ainsi, même si la légende noire du régime est nourrie par des causes liées aux auteurs, il ne faut pas oublier de la replacer dans un contexte où la discipline historique en est à ses premiers pas et de considérer le rôle joué par deux autres facteurs : le contexte historique et l'évolution historiographique de la discipline historique.

Auteurs ayant publié entre 1930 et 1970

Si la période 1870-1930 est largement dominée par des auteurs n'ayant souvent aucune formation en histoire et ayant des préjugés favorables au républicanisme, celle de 1930-1970 voit un renversement de cette tendance. D'une part, ce changement est causé par une augmentation notable du nombre d'historiens professionnels. D'autre part, il est provoqué

⁵⁷ (Agnès de) La Gorce, *Une vocation d'historien...*, p. 68.

simultanément par la diminution du nombre d'auteurs républicains politisés et par une présence plus marquée d'auteurs idéologiquement à droite.

Cette période marque une évolution importante dans l'historiographie du Second Empire. La proportion d'historiens professionnels s'intéressant au régime augmente, ce qui contribue à un renouveau des études et à un changement de ton par rapport aux productions précédentes. Cet intérêt accru des historiens va alors de pair avec l'usage de meilleures méthodes de travail qui améliorent la qualité des recherches.

Durant cette période, il existe encore des historiens(nes) non agréés(es) qui ont écrit sur le Second Empire, mais ceux-ci sont moins nombreux qu'entre 1870 et 1930. On compte parmi eux Henriette Chandet⁵⁸ et Suzanne Desternes (née en 1896), qui ont écrit plusieurs ouvrages historiques en collaboration⁵⁹; Jeanne-Henri Pajot (décédée en 1977), auteure de *Napoléon III, l'Empereur calomnié*⁶⁰; Raymond Sereau⁶¹, un officier français qui a également écrit plusieurs ouvrages d'histoire militaire⁶²; ainsi que Jean-Baptiste Barbier⁶³, un ancien ambassadeur qui a écrit trois ouvrages visant à réhabiliter le régime⁶⁴. Du côté des historiens professionnels, on constate une nette augmentation de leur nombre et de leur intérêt par rapport à l'histoire du Second Empire dont certains en font leur spécialité. Cette augmentation est directement liée à l'arrivée d'un nombre croissant de diplômés en histoire sortant de l'université. L'un des traits typiques de ces historiens est que, contrairement à la génération précédente qui occupe des postes à l'université, ceux-ci se répartissent à différents niveaux. Ils contribuent également à faire avancer de manière importante les recherches sur le sujet. Professeur d'histoire au lycée Michelet, Paul Guériot (1860-1949) a été le premier historien à écrire sa biographie sur l'Empereur, intitulée *Napoléon III*, en deux tomes⁶⁵. De son côté, Octave Aubry (1881-1946) a été

⁵⁸ Dates de naissance et de décès inconnues.

⁵⁹ Citons notamment : *La vie privée de l'Impératrice Eugénie*, Paris, Hachette, 1955 et *Louis, Prince Impérial : 1856-1879*, Paris, Hachette, 1957.

⁶⁰ *Napoléon III, l'Empereur calomnié*, Paris, Beauschéne, 1972.

⁶¹ Dates de naissance et de décès inconnues.

⁶² Notons ces ouvrages : *L'expédition de Norvège 1940*, Allemagne, Régie autonome des Publications officielles, 1949 et *L'armée de l'armistice (1940-1942)*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1961.

⁶³ Dates de naissance et de décès inconnues.

⁶⁴ Ces ouvrages sont : *Oustrances sur le Second Empire*, Paris, Librairie française, 1956; *Mensonges sur le Second Empire*, Paris, Librairie française, 1959; *Silences sur le Second Empire*, Paris, La librairie française, 1967.

⁶⁵ Paul Guériot, *Napoléon III*, Paris, Payot, 1980 [1933], 2 vol.

professeur aux lycées Voltaire et Charlemagne et le premier historien spécialiste du Second Empire comme le montrent ses travaux sur le régime *Le Second Empire*⁶⁶ et *L'impératrice Eugénie*⁶⁷. Aubry est un exemple concret du développement de la discipline historique depuis le début du XX^e siècle par le fait qu'il a reçu l'enseignement de plusieurs grands maîtres d'histoire à l'université : Albert Sorel, Albert Vandal et Anatole Leroy-Beaulieu. Marcel Blanchard (1885-1965) contribue également au développement des études sur le régime. Nommé professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'Université de Montpellier (1919), puis professeur d'histoire coloniale à la Sorbonne en 1940, il se distingue par son intérêt pour l'histoire économique qui le pousse à étudier le saint-simonisme et le Second Empire dans ses ouvrages⁶⁸. Finalement, l'historien du Second Empire dont l'impact se fait le plus ressentir durant cette période est Adrien Dansette (1901-1976). Même s'il est docteur en droit et diplômé en sciences politiques, Dansette écrit une thèse en histoire sociale contemporaine et devient un historien de vocation. Spécialiste du Second Empire, il écrit de nombreux ouvrages sur le sujet⁶⁹. Élu à l'Académie des Sciences morales et politiques en 1962, Dansette a été influencé par des historiens importants comme Charles Seignobos et Charles Pouthas en histoire politique ainsi que François Crouzet et Maurice Lévy-Leboyer en histoire économique, ce qui montre l'impact grandissant qu'ont les historiens spécialisés sur l'écriture des ouvrages.

L'arrivée d'un plus grand nombre d'historiens professionnels simultanément à la diminution du nombre d'historiens amateurs opère ainsi un changement dans l'historiographie du Second Empire qui se voit par l'apparition d'études plus approfondies et de meilleure qualité. Ces mutations marquent alors le début d'un renouvellement de la façon dont les historiens perçoivent le régime.

Alors que les années 1870 à 1930 ont été dominées par une historiographie pro-républicaine, le début des années trente apporte d'importants changements. Les auteurs délaissent leur posture pro-républicaine au même moment où l'on constate l'émergence d'une

⁶⁶ Octave Aubry, *Le Second Empire*, Paris, Fayard, 1938.

⁶⁷ Octave Aubry, *L'impératrice Eugénie*, Paris, Fayard, 1931.

⁶⁸ Parmi ceux-ci, citons notamment : *De la Révolution industrielle au saint-simonisme*, France, Montpellier, 1933 et *Le Second Empire*, Paris, Colin, 1950.

⁶⁹ Notons les ouvrages suivants : *Deuxième République et Second Empire*, Paris, Fayard, 1942; *Louis-Napoléon à la conquête du pouvoir*, Paris, Hachette, 1961; *Du 2 décembre au 4 septembre. Le Second Empire*, Paris, Hachette, 1972; *Naissance de la France moderne : le Second Empire*, Paris, Hachette, 1976.

historiographie de droite dont les auteurs sont favorables au régime et à son souverain. Ces changements vont créer une nouvelle dynamique au sein de cette historiographie.

La dépolitisation des études sur le Second Empire est causée par un mouvement qui touche la discipline historique à partir des années vingt où, comme le souligne Olivier Dumoulin, « L'apolitisme devient clairement la règle fondamentale de la bienséance historique à l'Université.⁷⁰ ». Cette ligne de conduite existait depuis le début du XX^e siècle, mais n'a été que peu appliquée par les historiens de cette époque. En revanche, durant les années 1920 et 1930, l'engagement politique à l'université devient un tabou qui peut nuire à des futurs postulants⁷¹. Ce changement de paradigme se situe dans un contexte de divorce entre l'historiographie de gauche et celle de droite. Les critiques à droite reprochent notamment à l'histoire universitaire d'être trop « allemande » et pas assez nationaliste. Par conséquent, les historiens universitaires, traditionnellement plus à gauche, répondent à ces critiques en légitimant seulement les professionnels dépolitisés, tels le chercheur et l'universitaire comme figures d'autorité en histoire. Cette dépolitisation se poursuit sous Vichy où les historiens restent hermétiques aux tentatives d'embrigadement du ministère de l'Éducation, comme le souligne Dumoulin.

L'autonomie universitaire, le sentiment élevé des exigences scientifiques et une déontologie rigoureuse ont concouru à l'immobilisme d'avant-guerre, mais ces mêmes facteurs ont plutôt favorisé une attitude sinon de résistance, du moins d'inertie face aux interventions de Vichy. L'indépendance intellectuelle et le refus de certaines valeurs de droite se confondent alors.⁷²

Cette attitude se perpétue dans les décennies suivantes où les historiens tentent de conserver une attitude neutre dans le cadre de leur profession. Ainsi, depuis les années vingt, l'apolitisme est un principe qui s'est enraciné dans le milieu universitaire.

Si pour des raisons déontologiques, les historiens universitaires ne prennent pas position idéologiquement, ce tabou ne touche pas les professeurs de second degré qui ne partagent pas les mêmes principes⁷³. Hors de l'université, l'historiographie de droite profite du

⁷⁰ Olivier Dumoulin, « Histoire et historiens de droite », dans Jean-François Sirinelli, dir. *Histoire des droites en France*, tome 2 : *Culture*, Paris, Gallimard, 1993, p. 363.

⁷¹ *Ibid.*, p. 363.

⁷² *Ibid.*, p. 369.

⁷³ *Ibid.*, p. 364.

désengagement de celle de gauche pour investir l'espace laissé vacant et contester diverses interprétations historiques. De plus, durant cette période apparaît une autre forme d'historiographie ouverte à l'extrême-droite dont les représentants sont les Charles Maurras, Pierre Gaxotte et Louis Madelin. Ces deux historiographies ont ainsi un impact important sur celle du Second Empire. En effet, ils entraînent l'arrivée d'auteurs thuriféraires d'un pouvoir fort qui s'intéressent à des thèmes bonapartistes communs à la droite et contestent la manière dont le régime était perçu dans les ouvrages précédents. Un auteur qui incarne cette nouvelle tendance est le professeur d'université et historien Marcel Blanchard. Celui-ci critique la III^e République qu'il juge responsable de la division des classes et de la fragmentation de l'unité nationale et voit dans le Second Empire et plus particulièrement, dans le saint-simonisme, une solution pour redonner une impulsion économique à la France⁷⁴. Pour cette raison, son cheminement l'amène à rejoindre le Redressement français et à se rallier au maréchal Pétain en 1940. Son parcours reste cependant une exception. C'est plutôt chez les professeurs de second degré que la droite impose ses interprétations. Professeurs au lycée, Paul Guériot et Octave Aubry écrivent des ouvrages visant à réhabiliter Napoléon III⁷⁵. Le groupe 1930-1970 compte également des auteurs non-historiens de droite obscurs comme Jeanne-Henri Pajot, fervente bonapartiste qui participe à la création de la *Société d'Histoire napoléonienne* et dont l'ouvrage fait l'apologie de l'Empire ; Jean-Baptiste Barbier, un ancien ambassadeur qui a écrit trois ouvrages visant à corriger des faits sur le régime ; et le général Raymond Sereau qui a écrit un livre qui vise à « rendre justice à Napoléon III⁷⁶ ».

Ainsi, dans un contexte qui favorise la dépolitisation des historiens à l'université, les historiens de gauche adoptent une attitude de désengagement dans leurs ouvrages, ce qui permet à ceux de droite de s'appropriier l'historiographie du Second Empire et d'en proposer de nouvelles interprétations. Les études sur le régime deviennent ainsi plus favorables au régime et vont même parfois aller jusqu'à en faire l'apologie.

⁷⁴ Campbell, *The Second Empire Revisited...*, p. 154.

⁷⁵ Octave Aubry a par ailleurs vivement critiqué l'héritage de la Révolution française lors de la commémoration de son 150^e anniversaire en affirmant que tout ce qui est sain en France considère que la Révolution est terminée. Voir Dumoulin, « Histoire et historiens de droite », p. 366.

⁷⁶ Raymond Sereau, *Connaissez-vous Napoléon III*, Tournai, Bloud & Gay, 1960, quatrième de couverture.

En somme, l'analyse des auteurs de cette période a permis de relever deux évolutions historiographiques notables. D'abord, le phénomène de professionnalisation de la discipline qui avait débuté lors de la période précédente se poursuit. L'université forme de plus en plus de diplômés qui ont été initiés à la méthode historique, ce qui améliore considérablement la qualité des ouvrages. Évidemment, il existe encore des historiens non agréés, mais leur présence est moindre par rapport à l'époque précédente. L'autre particularité qui ressort de notre analyse est la présence plus marquée d'auteurs de droite au sein de ce groupe qui est causée par le fait que les historiens universitaires républicains favorisent la mise en place d'une « déontologie du désengagement⁷⁷ » qui laisse le champ libre aux interprétations des historiens de droite. Ainsi, la période 1930-1970 constitue un moment propice à la remise en question de l'historiographie officielle du Second Empire.

Auteurs ayant publié après 1970

À partir de 1970, l'historiographie du régime entre dans une phase dynamique à l'occasion d'une éclosion d'études sur le Second Empire. Cette croissance atteint son sommet dans les années 1990 où sont publiés de nombreux ouvrages sur le régime et de biographies sur Napoléon III. Ce changement est causé par l'augmentation de la proportion d'historiens professionnels qui s'intéressent au régime et par l'intérêt que des auteurs d'influence gaulliste portent au bonapartisme dans un contexte où les historiens de gauche continuent d'afficher une neutralité politique dans leurs ouvrages.

Le poids de plus en plus important pris par les historiens professionnels dans l'étude de l'histoire du Second Empire est largement tributaire des processus de professionnalisation et de spécialisation qui sont en cours au sein de la discipline. Ainsi, s'il n'y avait que quatre historiens qui ont écrit des ouvrages généraux sur le Second Empire pour la période 1930-1970, il y en a maintenant treize pour la période post-1970. Il y a un fort contingent de professeurs-chercheurs universitaires composé d'Alain Plessis (1932-2010. Paris-VIII et Paris-X-Nanterre), Louis

⁷⁷ Dumoulin, « Histoire et historiens de droite », p. 362.

Girard⁷⁸ (1911-2003. Sorbonne), Pierre Miquel⁷⁹ (1930-2007. Sorbonne), Jean Garrigues⁸⁰ (1959-. Orléans), Éric Anceau (1966-. Sorbonne), Sylvie Aprile⁸¹ (1960-. Lille-III), Jean-Claude Yon (1966-. Versailles), Walter Bruyère-Ostells⁸² (1976-. Sorbonne) et Jean Sagnes⁸³ (1938-. Perpignan). Outre ces professeurs-chercheurs, d'autres historiens se consacrent à la recherche comme Pierre Milza (1932-), spécialiste du XX^e siècle et du fascisme⁸⁴; Raphaël Lahlou (1974-), qui a publié quelques biographies historiques⁸⁵; ainsi que Raphaël Dargent (1970-), un autre auteur de biographies⁸⁶. Signalons également le cas de Philippe Séguin (1943-2010) qui a choisi d'aller en politique après avoir fait sa licence en histoire. Il n'a publié qu'un seul ouvrage, *Louis Napoléon le Grand*⁸⁷ qui reprend le propos de la thèse de sa licence.

D'autre part, il y a encore moins d'historiens amateurs que durant la période précédente. Ces derniers sont le journaliste Éric Leguèbe (1935-2002), dont la biographie *Napoléon III le Grand*⁸⁸ constitue le seul ouvrage historique, le biographe Georges Bordonove (1920-2007), qui est l'auteur de nombreuses biographies sur des personnages historiques français⁸⁹ et l'avocat en droit public et politicien Gaël Nofri (1985-) qui n'a rédigé qu'un seul ouvrage, sa biographie sur

⁷⁸ Louis Girard est notamment l'auteur des ouvrages suivants : *La politique des travaux publics du Second Empire*, Paris, Armand Colin, 1952; *La Garde nationale, 1814-1871*, Paris, Librairie Plon, 1964; *Napoléon III*, Paris, Fayard, 1986.

⁷⁹ Pierre Miquel a publié entre autres les ouvrages suivants : *La Grande Révolution*, Paris, Plon, 1988; *La Troisième République*, Fayard, 1989; *Le Second Empire*, Paris, Plon, 1992.

⁸⁰ Quelques ouvrages de l'auteur : *Le général Boulanger*, Paris, Olivier Orban, 1991; *La France de 1848 à 1870*, Paris, Armand Colin, 1995; *La République des hommes d'affaires 1870-1900*, Paris, Aubier, 1997.

⁸¹ Aprile est l'auteur des ouvrages suivants : *La II^e République et le Second Empire : 1848-1870 : du prince président à Napoléon III*, Paris, Pygmalion, 2000; *La Révolution inachevée 1815/1870*, Paris, Belin, 2010; *Le siècle des exilés. Bannis et proscrits de 1789 à la Commune*, Paris, CNRS Éditions, 2010.

⁸² Il est notamment l'auteur des ouvrages suivants : *Napoléon*, Paris, Eyrolles, 2012; *La Grande Armée de la Liberté*, Paris, Tallandier, 2009; *Napoléon III et le Second Empire*, Paris, Vuibert, 2004.

⁸³ Quelques ouvrages de l'auteur : *Jean Moulin et son temps (1899-1943)*, Paris, PUP, 2000; *Napoléon III. Le parcours d'un saint-simonien*, France, Singulière, 2008; *Jaurès*, Paris, Adalcom, 2009.

⁸⁴ Notons ces quelques ouvrages. *Les relations internationales de 1871 à 1914*, Paris, Armand Colin, 2009; *Napoléon III*, Paris, Perrin, 2004; *Les Fascismes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1985; *Fascisme français, passé et présent*, Paris, Flammarion, 1987.

⁸⁵ Notons les biographies suivantes : *Napoléon III, ou, l'obstination couronnée*, Paris, B. Giovanangeli, 2006; *Alexandre Dumas ou le don de l'enthousiasme*, Paris, B. Giovanangeli, 2006; *Garibaldi ou les révolutions d'un siècle*, Paris, B. Giovanangeli, 2007.

⁸⁶ Dargent a notamment écrit : *Napoléon III : l'Empereur du peuple*, Paris, Grancher, 2009; *Catherine de Médicis, la dame de fer*, Paris, Grancher, 2011; *Anne d'Autriche. L'absolutisme précaire*, Paris, Belin, 2015.

⁸⁷ *Louis Napoléon le Grand*, Paris, Grasset, 1990.

⁸⁸ Éric Leguèbe, *Napoléon III le Grand*, Paris, Guy Authier, 1978.

⁸⁹ Notons ses collections « Les Rois qui ont fait la France » qui étudie l'ensemble des souverains de la France et « Les Grandes Heures de l'Histoire de France » qui étudie des moments spécifiques de l'histoire de France (parus par Pygmalion/Gérard Watelet).

Napoléon III⁹⁰. Ainsi, l'évolution de la professionnalisation de la discipline historique est importante puisqu'elle permet l'approfondissement des études sur le Second Empire et l'apparition de nouveaux travaux de qualité qui se basent sur un travail effectué dans les archives et qui s'appuient sur la méthode historique.

Au même moment, il apparaît un nombre croissant d'historiens spécialistes du XIX^e siècle et du Second Empire. Par exemple, Louis Girard, Jean Garrigues, Jean Sagnes, Jean-Claude Yon, Éric Anceau, Sylvie Aprile et Pierre Milza ont tous développé une spécialisation en histoire du XIX^e siècle, alors que, de leur côté, Alain Plessis, Éric Anceau et Jean-Claude Yon se sont spécialisés en histoire du Second Empire. Plessis est notamment un spécialiste de sa facette économique par sa série en trois volumes *Une histoire de la Banque de France sous le Second Empire*⁹¹ qui fait autorité. De son côté, Anceau montre son érudition avec ses nombreux ouvrages sur l'histoire politique⁹², alors qu'Yon s'intéresse à l'histoire culturelle⁹³. Cette spécialisation contribue ainsi à développer l'historiographie du Second Empire à un niveau sans précédent depuis 1870.

À partir des années 1970, la professionnalisation accrue de la discipline historique ainsi que la spécialisation sur l'histoire du XIX^e siècle ou sur celle du Second Empire contribuent alors à un renouveau des études sur le régime. L'augmentation du nombre d'historiens spécialistes, qui favorise l'écriture d'ouvrages de meilleure qualité, ainsi que la démocratisation du métier d'historien, qui initie les auteurs amateurs à la méthode historique, aident l'historiographie du Second Empire à entrer dans sa phase de maturité.

L'étude de la période allant de 1930 à 1970 a permis de relever la présence de deux tendances par rapport à l'idéologie des auteurs : la dépolitisation des auteurs républicains par rapport à leur travail d'historien et l'arrivée d'auteurs idéologiquement plus proches du bonapartisme. Cet autre aspect est également vrai pour cette période où l'adhésion de certains

⁹⁰ *Napoléon III : visionnaire de l'Europe des nations*, Paris, Guibert, 2010.

⁹¹ *Une histoire de la Banque de France sous le Second Empire*, Paris, Droz, 1983-1987, 3 vol.

⁹² *Les Députés du Second Empire. Prosopographie d'une élite du XIX^e siècle*, Thèse de doctorat (Histoire), Université Paris-IV, 1997; *La France de 1848 à 1870. Entre ordre et mouvement*, Paris, L.G.F., 2002; *Napoléon III. Un Saint-Simon à cheval*, Paris, Tallandier, 2008.

⁹³ *Le Second Empire : politique, société et culture*, Paris, Armand Colin, 2004; *Histoire culturelle de la France au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2010; Jean-Claude Yon, dir. *Les spectacles sous le Second Empire*, Paris, Armand Colin, 2010.

auteurs au gaullisme (ou à des mouvements qui en sont les héritiers) crée un rapprochement avec le bonapartisme. Ces deux tendances se sont maintenues après 1970. Les historiens de gauche dissocient encore leurs vies professionnelle et politique alors que l'adhésion d'historiens au gaullisme crée un regain d'intérêt pour le bonapartisme et le Second Empire.

Après 1970, le phénomène de dépolitisation entamé dans les années vingt chez les auteurs républicains se poursuit. En effet, les profils des dix-sept auteurs qui forment le groupe d'historiens post-1970 indiquent que la majorité n'ont pas été actifs sur le plan politique. Cela s'explique par le fait que l'apolitisme constitue encore aujourd'hui un « mode de légitimation de la profession historique⁹⁴ ». Ce détachement des historiens de leurs opinions politiques est généralement réussi sauf à l'occasion d'événements polarisants comme la crise d'Algérie et mai 1968. Comme pour la période 1930-1970, ce désintéressement permet un traitement plus objectif du Second Empire et l'amélioration de la qualité des études sur le régime.

Dans le groupe des auteurs politisés, cinq ont été identifiés. Le premier auteur est Georges Bordonove, seul royaliste du groupe, qui a été membre du comité de soutien du mouvement l'Unité capétienne pour ses nombreuses biographies hagiographiques. Parmi les autres auteurs, il y a une majorité de gaullistes. D'abord, Philippe Séguin fut président du Rassemblement pour la République ainsi que ses ancêtres idéologiques, l'Union pour la nouvelle République et l'Union pour la défense de la République. Ensuite, il y a l'historien Éric Anceau qui appuie le parti Debout la France qui a un programme à la fois gaulliste et républicain. À ceux-ci s'ajoute Raphaël Dargent qui est membre de la Fondation Charles-de-Gaulle et de la Fondation de la France libre. Finalement, le politicien Gaël Nofri est militant pour le Front national, dont les idées d'extrême-droite ont une filiation lointaine avec le bonapartisme⁹⁵, et a milité dans sa jeunesse pour le Rassemblement pour la France et le Rassemblement pour l'indépendance de la France. La forte présence d'auteurs gaullistes laisse entrevoir ici un lien entre bonapartisme et gaullisme⁹⁶. Ce rapprochement ne peut être un hasard, surtout si les ouvrages que ces auteurs ont rédigés sont des biographies sur Napoléon III! Il est à noter que si leur positionnement idéologique peut être un facteur pouvant les conduire, de façon volontaire

⁹⁴ Dumoulin, « Histoire et historiens de droite », p. 369.

⁹⁵ Milza, *Napoléon III*, p. 767-768.

⁹⁶ Le lien entre gaullisme et bonapartisme sera étudié plus tard dans ce mémoire.

ou non, à défendre un point de vue partial, il ne faut pas négliger le fait qu'il peut également apporter un éclairage différent à notre compréhension du Second Empire et de Napoléon III. Tout dépend de la capacité de l'auteur à prendre en considération ses propres conceptions idéologiques dans son analyse du régime.

Ainsi, la période post-1970 est marquée par la poursuite du phénomène de dépolitisation observé dans les rangs des auteurs républicains de gauche. Cette tendance n'est cependant pas partagée à droite, où il y a encore de nombreux auteurs, dont des historiens, qui ont des liens avec des partis politiques se réclamant du gaullisme.

En somme, les auteurs post-1970 se définissent en ces termes généraux. D'abord, ils ont été formés en histoire et sont en majorité des professeurs à l'université et/ou des chercheurs qui ont développé une spécialisation dans l'histoire du Second Empire ou du XIX^e siècle. Ensuite, ces auteurs sont souvent peu politisés, à l'exception de quelques-uns qui ont des affiliations politiques avec des partis se réclamant du gaullisme. Cette période montre ainsi que la discipline historique continue le chemin qu'elle a parcouru depuis 1870 vers la professionnalisation et la dépolitisation.

Conclusion sur les auteurs

L'étude des auteurs qui ont écrit des ouvrages sur le régime depuis 1870 a permis d'établir que, dès ses débuts, l'historiographie du Second Empire rencontre deux obstacles importants : le lent développement de la discipline historique et le biais idéologique des auteurs qui est défavorable au régime.

Avant la professionnalisation de la discipline, l'histoire était laissée aux mains d'historiens amateurs n'ayant souvent pas connaissance de la méthode historique. Même s'il y a eu des exceptions, la qualité de leurs ouvrages laissait généralement à désirer. À partir du moment où un grand nombre d'historiens professionnels et spécialistes se sont investis dans la recherche sur le Second Empire et sur Napoléon III, la qualité des études s'est nettement améliorée, ce qui a eu des répercussions la perception du régime et de l'Empereur.

L'autre obstacle à un changement de paradigme dans l'historiographie du Second Empire a été la présence d'un biais idéologique favorable au républicanisme chez les auteurs.

Cette prise de position défavorable au régime s'est affichée entre les années 1870 et 1930 où la majorité d'entre eux défendaient les idéaux républicains. Ce n'est qu'à partir de 1930 que s'est opéré un changement idéologique important dû au désengagement des auteurs de gauche et à l'apparition d'auteurs de droite thuriféraires d'un pouvoir fort qui a permis l'émergence d'une interprétation plus favorable au régime, quoique parfois apologétique. À partir de 1970, alors que l'adoption d'une attitude dépolitisée est encore valorisée, des auteurs dont les idéaux sont proches du gaullisme s'intéressent au Second Empire en se servant, avec circonspection ou non, de leur expérience politique au sein du parti gaulliste pour étayer leur propos.

Ainsi, l'évolution de ces deux tendances a créé une situation favorable aux études sur le Second Empire depuis 1970. Cela explique, entre autres, pourquoi l'intérêt pour le régime n'a jamais été aussi important depuis sa chute. Cependant, le changement de perception à l'égard du Second Empire n'est pas uniquement dû aux auteurs. Le contexte de rédaction des ouvrages et l'évolution des courants historiographiques ont également joué un rôle crucial dans la variation du jugement sur le régime.

1.3 Contextes historiques

Les événements ont joué un rôle important dans l'historiographie du Second Empire. L'étude de plusieurs d'entre eux démontrera que les contextes historiques dans lesquels les ouvrages ont été écrits ont eu un impact sur la façon dont les auteurs ont perçu le régime. Cette analyse est importante car elle prépare le terrain pour le chapitre deux où des liens seront tracés entre ces événements et les interprétations des auteurs.

La défaite de 1870

La catastrophe de 1870 a des répercussions sur l'historiographie du Second Empire parce qu'elle contribue à remettre en question le statut de la France en Europe. En effet, l'impact dévastateur de la défaite incite les auteurs à vouloir comprendre pourquoi la France a été vaincue par une puissance jugée inférieure. Pour obtenir des réponses, des universitaires comme Lavisson et Seignobos vont s'exiler en Allemagne pour étudier son histoire et ses institutions afin de dresser des comparaisons avec la France. Celles-ci vont mettre en lumière les défauts du Second

Empire qui seront accentués par le fait que l'historiographie de l'époque, majoritairement républicaine, décrédibilise le régime. L'autre conséquence importante de la guerre sur l'historiographie est que la perte de l'Alsace-Lorraine va constituer une tache indélébile sur le bilan du Second Empire. En effet, la partition du territoire français fait en sorte que le régime reste honni dans l'historiographie jusqu'au retour de l'Alsace-Lorraine.

Les crises politiques sous la III^e République (1871-1899)

De la chute du Second Empire jusqu'au début du XX^e siècle, la III^e République lutte pour s'imposer comme le seul régime viable en France. Cependant, afin de s'ancrer dans les mœurs, elle doit traverser une tempête d'événements qui menacent de renverser le régime ou de miner sa crédibilité. Pour les républicains, chaque épisode devient une bataille pour la survie de la III^e République. Les ouvrages sur le Second Empire écrits à cette époque sont le reflet de la crise existentielle vécue par le nouveau régime.

Après la chute du Second Empire, le climat d'incertitude qui prévaut jusqu'au vote des lois constitutionnelles de 1875 laisse planer le risque d'un changement de régime. Après l'abandon de la planification d'un coup d'État en 1873⁹⁷, les forces bonapartistes se rallient derrière le prince impérial au sein du parti l'Appel au peuple qui occupe une place importante dans la politique entre 1874 et 1877⁹⁸. Du côté royaliste, le décès de Napoléon III, l'entente entre les maisons de Bourbon et d'Orléans et l'arrivée de Mac Mahon à la présidence laissent entrevoir la possibilité d'une troisième restauration. Les négociations, proches d'aboutir en octobre 1873, échouent cependant en raison de l'intransigeance du comte de Chambord. Le dénouement de la crise constitutionnelle de 1877 va cependant consolider les assises constitutionnelles de la République, marquer le déclin de ces deux options et convaincre des sceptiques que le régime peut être durable.

Cela dit, bien que la III^e République ait survécu aux premières années de son existence, les républicains en fortifient les fondations en décrédibilisant les deux options. Cela se fait par une propagande qui souligne leur caractère autoritaire, par le vote de la loi de 1886 qui condamne le prince Napoléon et son fils à l'exil et l'adoption de la loi de réparation nationale

⁹⁷ *Ibid.*, p. 734.

⁹⁸ Le parti détient même jusqu'à la moitié des députés de droite en 1876. Voir *Ibid.*, p. 763.

du 30 juillet 1881 qui indemnise les victimes du régime. Cette propagande se transporte dans les ouvrages d'histoire où l'on critique la phase autoritaire du régime et son origine infamante, le coup d'État du 2 décembre⁹⁹, ce qui favorise l'émergence d'une légende noire. Par ailleurs, comme le remarque Milza, ce thème revient à plusieurs reprises dans l'histoire de la France contemporaine : « De la crise boulangiste à l'offensive nationaliste de la fin du siècle, de la poussée ligueuse des années 1830 au 13 mai 1958, ce sont les mêmes références à la dictature consulaire, puis impériale, qui vont resurgir¹⁰⁰ ». Cependant, cette propagande n'empêche pas la menace bonapartiste de revenir hanter la III^e République sous une autre forme, le boulangisme.

La crise boulangiste de 1887-1889 constitue un nouveau test pour la République. Dans un contexte économique difficile où la faiblesse de l'exécutif est critiquée et la France isolée diplomatiquement, plusieurs Français se tournent vers une figure populaire, le général Boulanger, qui rassemble les courants radical et bonapartiste et qui est vu comme celui qui conduira la France à la Revanche. Pour les républicains, il représente le retour au césarisme plébiscitaire, ce qu'ils stigmatisent dans les journaux de l'époque¹⁰¹. D'ailleurs, le président du Conseil Charles Floquet n'hésite pas en 1888 à dénoncer en Boulanger un « nouveau Bonaparte¹⁰² ». Le mouvement boulangiste disparaît finalement au bout de quelques années. Encore une fois, même si la République survit à une crise, cela montre qu'elle n'est pas à l'abri d'un renversement et que les républicains doivent continuer leur travail de propagande afin d'éviter un retour du césarisme démocratique.

Quelques années plus tard, le régime est confronté à une nouvelle crise qui polarise la société française : l'affaire Dreyfus. Le procès de ce dernier devient l'occasion d'un nouvel affrontement entre la gauche radicale et la droite militariste. Dans les milieux de gauche républicains, comme les facultés d'art des universités et l'École normale supérieure, le débat provoque une prise de position virulente des professeurs en faveur de Dreyfus. Charles

⁹⁹ Les ouvrages concernés seront étudiés plus attentivement dans le second chapitre.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 745.

¹⁰¹ Jean Garrigues, « La légende noire du Second Empire, du général Boulanger au général de Gaulle », dans Pierre Milza, dir. *Napoléon III, l'homme, le politique : actes du colloque organisé par la Fondation Napoléon, 19-20 mai 2008*, Paris, Éditions Napoléon III, 2008, p. 464-465.

¹⁰² Milza, *Napoléon III*, p. 745-746.

Seignobos, par exemple, prépare des manifestations à la Sorbonne¹⁰³ et accuse la droite de se servir de l'affaire pour empoisonner l'esprit de la jeunesse¹⁰⁴. Même Ernest Lavisse, qui tente de rester neutre, se voit obligé de cautionner les dreyfusards de la Sorbonne et de l'École normale supérieure¹⁰⁵. Ainsi, durant cette période, la gauche républicaine voit la crise comme une nouvelle menace pour le régime et est déterminée à le défendre contre la droite militariste.

Ces différentes crises montrent qu'entre 1871 et 1899, la lutte de la III^e République pour sa survie se fait indirectement au détriment de la mémoire du Second Empire. Pour vaincre ses adversaires politiques, la République utilise une propagande qui décrédibilise toute tentative de concentration du pouvoir dans les mains d'un individu. Cette lutte se reflète dans les ouvrages sur le Second Empire où l'on martèle son caractère autoritaire et l'on souligne à grands traits ses erreurs. Le régime de Napoléon III devient donc une victime collatérale de la crise existentielle que connaît la III^e République à la fin du XIX^e siècle.

La Première Guerre mondiale

Entretenue par les manuels scolaires comme *Le Petit Lavis*, la perte de l'Alsace-Lorraine est un souvenir encore vif dans la mémoire collective. Son retour après la Grande Guerre est un moment important pour la République qui peut maintenant aspirer à être le régime naturel de la France. D'un point de vue mémoriel, la Première Guerre mondiale constitue le règlement de la dette léguée par le Second Empire et la fermeture de cette parenthèse de l'histoire de France. Comme le souligne Girard, « la victoire de 1918, avec le retour des provinces annexées en 1871, levait l'hypothèque la plus lourde qui ait pesé sur le régime impérial¹⁰⁶ ». La victoire de la République a aussi pour conséquence de changer la perception qu'ont les Français des cinq décennies précédentes. Plutôt que de voir les crises sous la III^e République comme une période trouble, plusieurs Français les réinterprètent de façon téléologique en les percevant comme des obstacles nécessaires au processus de régénération de la France tel que le fait Christian Pfister :

La guerre de 1870-1871, qui amena de si grands désastres, fut pour la France vaincue un stimulant. Il fallait réparer les ruines, reconquérir par le travail le temps perdu, déployer dans tous les domaines

¹⁰³ Campbell, *The Second Empire Revisited...*, p. 98.

¹⁰⁴ Den Boer, *History as a profession...*, p. 171.

¹⁰⁵ Nora, « Lavisse, instituteur national », p. 286.

¹⁰⁶ Girard, *Napoléon III*, p. 504.

une activité et une énergie plus soutenues. Les sciences reçurent une nouvelle impulsion et parmi elles l'histoire. Puis la France, qui avait rejeté l'Empire le 4 septembre 1870, repoussa toute tentative de restauration monarchique et se donna en 1875 des lois constitutionnelles où était reconnue la forme républicaine.¹⁰⁷

L'idée que la chute et le relèvement de la France étaient prédestinés est ainsi utilisée pour justifier la période 1870-1914. La victoire de la France provoque alors un détachement par rapport au Second Empire qui crée un contexte favorable à des études plus scrupuleuses et à une future réhabilitation du régime.

L'entre-deux-guerres et la Seconde Guerre mondiale

Avec la III^e République qui est bien en selle et le retour de l'Alsace-Lorraine, le contexte devient favorable à un regain d'intérêt pour le Second Empire. Les nombreuses similarités entre l'histoire du Second Empire et les événements de l'entre-deux-guerres contribuent en partie à ce renouveau. La montée des régimes personnels et autoritaires comme celui de l'Italie fasciste permettent d'établir des comparaisons entre les régimes et leurs dirigeants. Des parallèles sont également dressés par des historiens comme Pierre Milza entre l'idéologie bonapartiste et le mouvement des Croix-de-feu / Parti social français¹⁰⁸. Un autre aspect qui bénéficie de cette comparaison est l'idée de progrès économique valorisée par le saint-simonisme qui trouve écho dans des mouvements technocratiques comme le Redressement français. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si Marcel Blanchard, l'un des premiers historiens à s'être intéressé au saint-simonisme a été membre de ce mouvement¹⁰⁹. Comme l'a souligné Campbell¹¹⁰, il faut également considérer que la crise de 1929 et l'intérêt pour le marxisme ne sont également pas étrangers à la croissance de l'histoire économique. Finalement, l'attention portée par les historiens aux causes de la défaite de 1940 les incite à les comparer à celles de 1870. En effet, la guerre de 1870 peut apporter des réponses en raison des similarités que partagent les deux conflits : indécision politique, désarmement à la veille du conflit, armée inférieure, renversement du régime en place, etc. Ainsi, comme plusieurs aspects du contexte de l'entre-deux-guerres favorisent un rapprochement avec le Second Empire, il n'est alors pas surprenant d'y constater

¹⁰⁷ Christian Pfister, « Introduction », dans Christian Pfister, dir. *Histoire et historiens depuis cinquante ans; méthodes, organisations et résultats du travail historique de 1876 à 1926*, Paris, Félix Alcan, 1927, p. VIII.

¹⁰⁸ Milza, *Napoléon III*, p. 768.

¹⁰⁹ Campbell, *The Second Empire Revisited...*, p. 152.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 149-151.

un regain d'intérêt pour ce régime. D'ailleurs, notons que c'est dans l'entre-deux-guerres que s'est créée la Société française d'histoire napoléonienne¹¹¹ (1937) qui s'intéresse aux deux Empires.

Les Trente Glorieuses

Le boom économique de l'après-guerre a également un impact positif sur les études traitant du Second Empire. Le dynamisme qu'a connu la France durant les Trente Glorieuses pousse les historiens à comparer les deux périodes. Pour Choisel, cet intérêt est également motivé par le fait que les modernisations économiques connues sous le Second Empire ne sont pas étrangères à l'importance croissante que prend l'économie dans nos sociétés¹¹². Ces deux raisons expliquent ainsi pourquoi on voit éclore un nombre croissant d'études portant sur l'économie du régime, comme celle de Claude Fohlen sur l'industrie textile¹¹³, et celle d'Alain Plessis sur la Banque de France¹¹⁴. Comme le note Girard, cette attention portée à l'histoire économique du régime est étroitement liée à un intérêt pour l'histoire sociale et l'urbanisme¹¹⁵. Les ouvrages de Georges Duveau sur la vie ouvrière sous le Second Empire¹¹⁶, de Pierre Pierrard sur la vie ouvrière à Lille¹¹⁷ et de Louis Girard sur les travaux publics du Second Empire¹¹⁸ en constituent de solides exemples. Ainsi, l'apport de la période des Trente Glorieuses à l'historiographie du régime est la création d'un engouement pour de nouveaux champs d'intérêt.

La crise d'Algérie

Un autre événement dont l'impact s'est fait sentir sur l'historiographie du Second Empire est la crise d'Algérie. Celle-ci pousse les auteurs à s'interroger sur ses causes et à effectuer un travail d'introspection sur l'histoire de la gestion de la colonie algérienne. Cela les conduit à étudier les projets de Napoléon III et à juger de leur pertinence par rapport à la crise d'Algérie comme l'a fait Francis Choisel : « Depuis la décolonisation, on peut raisonnablement se demander si ce n'est pas Napoléon III qui était dans le vrai en préconisant la politique du

¹¹¹ Cette société devient le *Souvenir napoléonien* après la Seconde Guerre mondiale.

¹¹² Choisel, « L'image de Napoléon III... », p. 22.

¹¹³ Claude Fohlen, *L'industrie textile sous le Second Empire*, Paris, Plon, 1956.

¹¹⁴ Plessis, *Une histoire de la Banque de France sous le Second Empire*, 3 vol.

¹¹⁵ Girard, *Napoléon III*, p. 505.

¹¹⁶ Georges Duveau, *La vie ouvrière en France : sous le Second Empire*, Paris, Gallimard, 1946.

¹¹⁷ Pierre Pierrard, *La vie ouvrière à Lille sous le Second Empire*, Paris, Bloud et Gay, 1965.

¹¹⁸ Louis Girard, *La politique des travaux publics sous le Second Empire*, Paris, Armand Colin, 1952.

"royaume arabe".¹¹⁹ ». Cette réflexion s'avère encore plus pertinente en considérant que de Gaulle lui-même a affirmé que la politique arabe de l'Empereur était la seule viable à long terme¹²⁰. Ainsi, la décolonisation mène plusieurs auteurs à s'intéresser au Second Empire afin de comprendre les causes de l'échec algérien et de déterminer si celui-ci aurait pu être évité.

Le gaullisme et la V^e République

L'établissement de parallèles entre le bonapartisme et le gaullisme dans les ouvrages écrits au début de la V^e République n'est pas un hasard. À la présence de nombreux auteurs affiliés à des courants proches du gaullisme s'ajoute un contexte politique très favorable aux comparaisons entre de Gaulle et Napoléon III qui se voit dès l'arrivée de Charles de Gaulle dans le contexte de la crise de 1958. Déjà au mois de mai 1958, *L'Humanité* trace un parallèle avec le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte alors qu'en 1962, *Le Monde* et *La Nouvelle République du Centre Ouest* établissent la comparaison entre les deux hommes et leurs programmes¹²¹. D'ailleurs, le remplacement de la IV^e République par la V^e République dans un contexte politique instable où des pouvoirs importants sont attribués au chef d'État rappelle le coup d'État de 1851 et les principes institutionnels du Second Empire¹²². Ajoutons à cela que l'image d'homme providentiel qui entoure de Gaulle, la relation charismatique qu'il entretient avec le peuple, la légitimité qui passe par des plébiscites et sa politique extérieure ouverte sur le monde sont toutes des caractéristiques que l'on retrouve à la fois chez lui et Napoléon III.

La comparaison va même jusqu'aux critiques adressées à de Gaulle. Par exemple, dans son ouvrage *Le coup d'État permanent*, François Mitterrand dénonce, l'utilisation du plébiscite qu'il considère comme une dérive du régime gaullien¹²³, critique qui avait été faite à l'Empire cent ans plus tôt. Outre la comparaison entre les deux hommes, un autre apport de la période gaulliste est qu'elle brise certains tabous idéologiques à l'égard du Second Empire. En effet, la désillusion par rapport au parlementarisme pur et l'accoutumance aux institutions de la V^e

¹¹⁹ Choisel, « L'image de Napoléon III... », p. 24.

¹²⁰ Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, France, Fayard, 1994, vol. 1, p. 73.

¹²¹ Garrigues, « La légende noire du Second Empire... », p. 462.

¹²² Nofri, *Napoléon III...*, p. 492.

¹²³ François Mitterrand, *Le coup d'État permanent*, France, Plon, 1964.

République rend moins critique envers le bonapartisme et la constitution de 1852¹²⁴. L'impact du gaullisme sur les ouvrages abordant le Second Empire est donc énorme.

Le traité de l'Élysée et la collaboration franco-allemande

Le dernier événement qui a un impact sur la perception du Second Empire est la signature du traité de l'Élysée en 1963 qui renforce la coopération franco-allemande. Dans l'historiographie française, l'un des reproches les plus sérieux qui ont été faits à Napoléon III sur sa politique extérieure est la façon dont il a géré la question de la Prusse. Longtemps, l'Allemagne a été vue comme l'ennemi principal de la France en Europe. Or, avec la signature du traité de l'Élysée, les historiens ont pu constater que l'axe franco-allemand est devenu une pièce maîtresse de la stabilité en Europe¹²⁵. Cela pousse alors les historiens à réviser la manière dont ils ont interprété l'attitude bienveillante de Napoléon III à l'égard de la Prusse.

Conclusion sur les contextes historiques

L'étude des contextes de rédaction des ouvrages a démontré que l'historiographie du Second Empire constitue un miroir des préoccupations de la société française à différentes époques. La perception négative du Second Empire jusqu'à la Première Guerre mondiale reflète une France peu confiante et inquiétée par les menaces qui pèsent sur elle. Celle qui a vu la montée des régimes autoritaires, subi la défaite de 1940 et vécu la crise algérienne cherche à comprendre ces événements à la lumière du passé. Dans des jours plus heureux, les ouvrages s'intéressent aux transformations que vit la société française à certaines époques. Par exemple, la période gaullienne, durant laquelle la France assume une place plus importante au niveau international, pousse les Français à jeter un regard dans les décennies précédentes afin de la comparer à une autre période de son histoire. Ainsi, ces événements montrent que l'évolution de l'historiographie du Second Empire est le reflet de la perception qu'ont les Français d'eux-mêmes et du statut de la France dans le monde au moment de la rédaction des ouvrages.

¹²⁴ Choisel, « L'image de Napoléon III... », p. 21-22.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 23.

1.4 La discipline historique : courants et méthodes

Comme toute autre historiographie, celle du Second Empire est sujette aux changements provoqués par l'évolution de la discipline. Ceux-ci s'incarnent dans différents aspects : méthodes de travail utilisées, sources consultées et genres historiques privilégiés. Afin de bien comprendre ces transformations, un parcours des courants historiographiques en France depuis la chute du Second Empire s'avère nécessaire.

L'École méthodique

Fondée à la fin du XIX^e siècle, l'École méthodique vise à mettre en place une structure favorable au développement de la discipline historique. Ce programme passe par le rassemblement des historiens sous une même bannière, la *Revue historique*, qui réunit des professionnels issus des deux grandes institutions de l'époque : l'École des Chartes et l'École normale supérieure. Pour les historiens méthodiques, « l'histoire n'est que la mise en œuvre de documents¹²⁶ », ce qui veut dire qu'elle n'est qu'un procédé de connaissance par traces qui nécessite un accès aux documents. C'est ici que la collaboration entre les historiens issus de l'École normale supérieure et les bibliothécaires et archivistes de l'École des Chartes joue un rôle capital.

Dans le cadre d'une révolution archivistique¹²⁷ qui s'opère durant ces années, les archivistes et bibliothécaires issus de l'École des Chartes effectuent un travail colossal de classification et publication des premiers catalogues de manuscrits publics comme l'*Annuaire des bibliothèques et des archives* (1886), les *Archives de France* (1891), le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* (1895) et les *Sources de l'histoire de France* (1901). L'accessibilité à de nouvelles sources entraîne l'apparition d'un plus grand nombre d'historiens professionnels¹²⁸ qui sont mieux outillés pour les choisir judicieusement et les critiquer. Cette croissance a pour effet d'augmenter la quantité et d'améliorer la qualité des publications sur le Second Empire de manière considérable¹²⁹. À partir de ce moment, il y aura

¹²⁶ Langlois et Seignobos, *Introduction aux études...*, p. 253.

¹²⁷ Bizière et Vayssière, *Histoire et historiens...*, p. 161

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ Jean Walch, « Romantisme et positivisme : une rupture épistémologique dans l'historiographie », *Romantisme*, 21-22 (1978), p. 167.

plus d'ouvrages s'appuyant sur des sources, comme ceux de Pierre de La Gorce¹³⁰ et moins de travaux peu scrupuleux, comme celui de Taxile Delord¹³¹.

L'ouverture des archives de l'État ne résout pas tous les problèmes. Bien que leur accessibilité aide énormément le travail des historiens, les documents ne présentent qu'un aspect incomplet du passé, celui du point de vue de la « source politico-diplomatique et royale¹³² » (Pierre Nora). Pour raconter l'histoire du Second Empire, se baser strictement sur les sources étatiques est problématique puisqu'elles n'offrent qu'un portrait incomplet des politiques impériales. Ainsi, beaucoup d'erreurs d'interprétation sont causées par une confiance mal placée des historiens en ces sources.

La surabondance de sources étatiques pousse également les historiens à se consacrer uniquement sur l'histoire politique. L'étude *Matériaux pour un centenaire* d'Alain Corbin, qui analyse le thème des articles publiés dans la *Revue historique*, montre d'ailleurs qu'une bonne partie (37%) des études publiées de 1876 à 1900 ont comme point d'intérêt l'histoire politique et diplomatique¹³³. Ces préoccupations de ces historiens se reflètent dans les manuels scolaires comme *Le Petit Lavis* où le fil conducteur est l'histoire politico-militaire de la France. Cette prépondérance du politique dans les études a un impact sur la perception du Second Empire puisque, comme le second chapitre le démontrera, c'est à ce niveau que le régime essuie le plus de critiques.

Ce qui est cependant surprenant dans la prédominance du politique, c'est qu'il n'a pas entraîné la publication de biographies de Louis-Napoléon Bonaparte et ce, malgré la forte popularité du genre à cette époque. En effet, Corbin a relevé que la proportion d'articles biographiques publiés est en constante augmentation : ils comptent pour 26% des articles publiés dans la *Revue historique* entre 1876 et 1900 puis 32% entre 1893 et 1913¹³⁴. L'absence de ce type de publications constitue une carence notable pour les études sur le régime puisque,

¹³⁰ La Gorce, *Histoire du Second Empire*, 7 vol.

¹³¹ Taxile Delord, *Histoire du Second Empire, 1848-1869*, Paris, Germer Baillière, 1869-1876, 6 vol.

¹³² Pierre Nora, « L'Histoire de France de Lavis », dans Pierre Nora, dir. *Les lieux de mémoire (tome 2) : La Nation, volume 1 : Héritage, historiographie, paysage*, Paris, Gallimard, 1986, p. 342.

¹³³ Den Boer, *History as a profession...*, p. 333-334.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 335-336.

comme le confirmera le second chapitre, les ouvrages reflètent souvent un manque troublant de connaissances sur le souverain.

Même si l'histoire politique se taille la part du lion dans les ouvrages, l'histoire économique y est assez présente. Corbin démontre qu'elle compte pour 12% des études entre 1876 et 1900 et constitue le deuxième sujet le plus populaire chez les historiens professionnels¹³⁵. Cette place se reflète d'ailleurs par sa modeste présence dans les ouvrages sur le Second Empire de Jean Jaurès¹³⁶ et de Charles Seignobos¹³⁷. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, l'économie doit se contenter de jouer les seconds violons parce que le rapprochement entre l'histoire et les sciences sociales n'en est qu'à ses débuts. De plus, elle n'est pas encore étudiée dans sa longue durée et ne bénéficie pas d'une utilisation fréquente de la statistique¹³⁸. Ce sous-développement de l'aspect socio-économique est désavantageux pour l'image du Second Empire parce que cette facette est la moins controversée dans l'historiographie et aurait donc avantage à être plus présente. Ce n'est qu'à partir du moment où l'on accorde plus de place à l'histoire sociale et économique que le Second Empire est traité plus favorablement dans les ouvrages.

Un autre problème qui touche l'historiographie du régime est la préférence des historiens de l'École méthodique pour la courte durée pour évaluer des phénomènes politiques et économiques. Selon les chiffres de Corbin, entre 1876 et 1900, jusqu'à 63% des articles publiés dans la *Revue historique* couvrent des phénomènes de courte durée¹³⁹. Cet intérêt pour les périodes brèves a des répercussions importantes puisque les auteurs sont portés à analyser les effets immédiats des politiques de Napoléon III plutôt que leur impact à long terme, ce qui affecte négativement la perception du régime dans l'historiographie.

De façon générale, l'École méthodique a un impact négatif sur l'image du Second Empire. Même si elle procure une accessibilité sans précédent aux sources, il reste que la prédominance des sources étatiques, la primauté accordée à l'histoire politique, l'absence de

¹³⁵ *Ibid.*, p. 333-334.

¹³⁶ Albert Thomas, « Le Second Empire (1852-1870) (tome X) », dans Jean Jaurès, dir. *Histoire socialiste 1789-1900*, Paris, J. Rouff et cie, 1906, 13 vol.

¹³⁷ Seignobos, « La Révolution de 1848... ».

¹³⁸ Laurent Avezou, *Raconter la France : Histoire d'une histoire*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 309.

¹³⁹ Den Boer, *History as a profession...*, p. 335-336.

biographies sur Napoléon III, le sous-développement de l'histoire économique et l'intérêt porté à la courte durée facilitent la création d'une légende noire sur le régime.

L'École des *Annales*

Dans les années vingt, l'histoire méthodique subit les critiques de Lucien Febvre et Marc Bloch qui dénoncent une histoire événementielle, trop axée sur les documents écrits, privilégiant les faits politiques, diplomatiques et militaires et s'opposant à toute tentative d'interprétation ou de synthèse. À partir de ces critiques, ils fondent l'École des *Annales* dont les points d'ancrage sont les *Annales d'histoire économique et sociale* et l'École des hautes études en sciences sociales. Ce nouveau paradigme incite les historiens à s'intéresser à l'histoire économique et sociale. Afin de mettre en œuvre leur projet, les historiens des *Annales* modifient leurs méthodes de travail et portent leur attention sur des sources ignorées par les chercheurs précédents. Ces changements ont alors des répercussions sur la façon dont le Second Empire est analysé dans l'historiographie.

La méthode de travail des *Annales* est très différente de la méthode empirique et événementielle de l'École méthodique. Les historiens des *Annales* veulent écrire une histoire problématique en s'intéressant aux structures sociales et au collectif dans une perspective de longue durée. Dans le but d'aboutir à une histoire totale, ils intègrent les méthodes de sciences humaines comme la géographie, l'ethnologie, la sociologie, la démographie, la statistique, la psychologie collective et la linguistique. Cette nouvelle méthode de travail prend peu à peu une place prépondérante sein de l'historiographie et inspire des historiens à remettre en question leur manière d'aborder leur champ d'études. Par exemple, en relations internationales, Pierre Renouvin reprend la notion de longue durée pour étudier les éléments matériels, géographiques et économiques, les mouvements de l'opinion publique et les mentalités collectives, ce qui le mène à développer son concept de « forces profondes ». Ses travaux contribuent à transformer l'étude de l'histoire diplomatique en celle des relations internationales.

Afin de réaliser leur programme, les historiens des *Annales* se tournent vers de nouveaux types de sources : les archives privées. Ce nouveau filon apparaît après la Seconde Guerre mondiale lorsque Charles Braibant, le directeur des Archives de France, crée le service des Archives privées qui s'ouvre aux familles et aux entreprises. Au même moment, les dépôts

provinciaux des fonds d'archives d'entreprises deviennent accessibles aux chercheurs. Les archives notariales ainsi que les sources de type fiscal, hypothécaire, démographique et électoral offrent alors une quantité gigantesque de sources pour les historiens. En 1965, le Comité français des sciences historiques et le Centre national de la recherche scientifique constatent d'ailleurs avec optimisme que les archives privées « [...] ont offert des documents inédits et permis d'orienter la recherche dans des directions nouvelles, du moins en France [...] »¹⁴⁰. L'impact de la disponibilité de ces nouvelles archives est ainsi formidable pour les historiens, surtout pour les contemporanéistes.

L'afflux massif de nouvelles sources a un effet incontestable sur l'historiographie du Second Empire. Un coup d'œil aux notes du cours de Pierre Renouvin sur l'histoire de la politique extérieure du régime permet de saisir la portée de ce phénomène : « L'étude de la politique extérieure de Napoléon III est particulièrement complexe, et décevante. Pourquoi ? Parce que les archives ne gardent pas trace de tout ce qu'il a espéré ou voulu faire.¹⁴¹ ». Plus tard dans ses notes, Renouvin explique que, comme Napoléon III gouverne de manière personnelle en employant des intermédiaires comme porte-parole et chargés de mission¹⁴², il est primordial de consulter des sources privées pour bien le comprendre. Or, à l'époque où il donne son cours, le service des archives privées n'a pas encore été créé. Il faut attendre quelques années avant qu'un historien, soit Adrien Dansette, ne parvienne à consulter les archives privées de la famille impériale¹⁴³. Par ailleurs, dans son livre sur le Second Empire, il fera la même remarque que Renouvin : « Les archives du chef de l'État ont une importance primordiale pour l'étude des régimes où il a été le détenteur réel du pouvoir. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne Napoléon III en raison de son caractère et ses méthodes de gouvernement.¹⁴⁴ ». Ainsi, est-ce une surprise de voir que plusieurs décennies plus tard, ses ouvrages sur le Second Empire

¹⁴⁰ Comité français des sciences historiques et Centre national de la recherche scientifique, *La recherche historique en France de 1940 à 1965*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1965, p. XXVIII.

¹⁴¹ Pierre Renouvin, *Histoire extérieure du Second Empire. La politique extérieure du Second Empire*, Paris, Centre de documentation universitaire, 1948 [1940], p. 4.

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ Dansette, *Du 2 décembre au...*, quatrième de couverture.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 484.

sont considérés comme « un véritable tournant dans la compréhension du phénomène Napoléon III¹⁴⁵ »?

L'approche des *Annales* qui favorise les genres social et économique a également des répercussions positives sur la façon dont le régime est jugé dans l'historiographie. Cela se voit dans les thématiques des thèses et des mémoires où ces genres représentent jusqu'à 40% des sujets en histoire moderne et contemporaine en 1961¹⁴⁶, puis la moitié à la fin des années soixante¹⁴⁷. Cette évolution transparaît dans l'historiographie du Second Empire où apparaissent de nouveaux travaux, comme ceux de Marcel Blanchard¹⁴⁸, d'Alain Plessis¹⁴⁹ et d'Adrien Dansette¹⁵⁰, qui s'intéressent aux aspects sociaux-économiques du régime. Ces études permettent alors d'établir un bilan plus rigoureux de la facette socio-économique du régime. Cela est facilité par l'étude de la longue durée qui incite à comparer le bilan du Second Empire à celui d'autres régimes du XIX^e siècle.

L'engouement pour l'histoire économique et sociale a cependant des effets négatifs sur d'autres aspects du Second Empire. L'histoire politique est délaissée par les historiens des *Annales*, car elle est associée à l'histoire événementielle. La mise de côté de l'histoire politique s'applique au genre biographique. Discrédité à l'Université, ce dernier est marginalisé et abandonné aux biographes qui penchent plus à droite¹⁵¹, ainsi qu'aux éditeurs comme Perrin et Fayard qui soutiennent la biographie dans les années cinquante et soixante. Le résultat de la mise au ban du genre est néfaste pour l'historiographie du Second Empire puisque Napoléon III n'a toujours pas été l'objet d'une biographie de qualité. Cette absence reste donc toujours un sérieux handicap pour l'historiographie du régime puisqu'il est nécessaire de bien comprendre la pensée de Louis-Napoléon Bonaparte pour mieux interpréter ses politiques.

¹⁴⁵ Milza, *Napoléon III*, p. 750.

¹⁴⁶ J. Schneider et Ph. Vigier, « L'orientation des travaux universitaires en France », *Revue historique*, CCXXV (1961), p. 403.

¹⁴⁷ Alain Plessis, « L'histoire économique », dans François Bédarida, dir. *L'Histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, 1^{re} éd. Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme, 1995, p. 271.

¹⁴⁸ Marcel Blanchard, *Le Second Empire*, Paris, Colin, 1964 [1950].

¹⁴⁹ Alain Plessis, *De la fête impériale au mur des Fédérés*, Paris, Éditions du Seuil, 1973.

¹⁵⁰ Dansette, *Naissance de la France moderne : le Second Empire*, Paris, Hachette, 1976.

¹⁵¹ Dumoulin, « Histoire et historiens de droite », p. 366.

Stuart L. Campbell avait donc raison de mentionner¹⁵², dans son ouvrage *The Second Empire revisited*, que les *Annales* ont apporté plusieurs éléments positifs pour l'historiographie du Second Empire. En effet, l'intérêt accru porté à l'histoire sociale et économique ainsi que l'usage de nouvelles méthodes de travail et de sources inexplorées contribue à améliorer les ouvrages. Cependant, le discrédit qui entoure le genre biographique et l'histoire politique limite le développement de l'historiographie du régime. Il faudra attendre le retour en force de ces deux genres pour qu'il y ait une évolution historiographique plus globale.

La « nouvelle histoire »

Apparue au début des années 1970, la nouvelle histoire correspond à la troisième génération des *Annales*; elle a pour têtes d'affiche Jacques Le Goff et Pierre Nora. Ces historiens continuent le chemin parcouru par les *Annales*, ainsi qu'ils l'énoncent dans leur programme *Faire de l'histoire*¹⁵³. Ils publient des travaux sur l'histoire économique et sociale, tout en se tournant vers l'histoire des mentalités qui est perçue comme « la fine pointe de l'histoire sociale¹⁵⁴ ». Grâce à ce nouvel objet d'études et à une histoire sérielle des mentalités, ces historiens espèrent surpasser les *Annales* en étudiant des phénomènes de plus longue durée qui les mèneront à écrire une histoire totale.

Pour réaliser ce programme, ces historiens perfectionnent les méthodes de leurs prédécesseurs. L'histoire nouvelle ancre définitivement la méthode de l'*histoire-problème* comme cadre conceptuel privilégié de l'historien au détriment du concept de période qui marquait celle de l'*histoire-récit*¹⁵⁵. Au lieu d'utiliser des faits historiques, ces historiens travaillent avec des séries temporelles d'unités homogènes et comparables afin de mesurer l'évolution des structures mentales, sociales ou économiques des sociétés et d'en dégager des phénomènes de longue durée¹⁵⁶.

Le rapport des historiens de ce courant aux sources a également des répercussions indirectes sur l'historiographie du Second Empire. En effet, le retour aux sources déjà analysées

¹⁵² Campbell, *The Second Empire revisited...*, p. 149-152.

¹⁵³ Jacques Le Goff et Pierre Nora, dir. *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1974, 3 vol.

¹⁵⁴ Avezou, *Raconter la France...*, p. 361.

¹⁵⁵ Hervé Coutau-Begarie, *Le phénomène "nouvelle histoire"*, Paris, Economica, 1983, p. 43.

¹⁵⁶ Guy Bourdé et Hervé Martin, *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, 1983, p. 262.

que prône l'histoire nouvelle ainsi que la recherche de nouvelles sources stimulent l'ensemble de la recherche historique. Pour Bourdé et Martin, cela est dû au fait que l' « on prend [...] conscience de l'"élasticité extraordinaire" des sources historiques et de la multiplicité des messages qu'elles peuvent nous transmettre¹⁵⁷ ». Cette redécouverte prépare le terrain pour un retour aux archives sur le Second Empire à la fin des années quatre-vingt lorsque le politique revient à l'avant-plan.

Un autre élément qui retarde la réhabilitation du Second Empire est le dédain de la nouvelle histoire pour l'histoire politique à laquelle on reproche d'être psychologique, biographique, qualitative, idéologique, partielle et non sérielle¹⁵⁸. Jacques Le Goff souligne à cet égard que « la politique renvoie à une conception élitiste de l'histoire¹⁵⁹ ». La négligence de ce genre est jugée normale par Jacques Julliard qui considère « [qu'] une revue comme les *Annales* peut se permettre, sans trop d'injustice, de continuer à en ignorer largement la production¹⁶⁰ ». Même si quelques auteurs, comme Georges Duby, s'y intéressent, la politique est marginalisée par la nouvelle histoire. La perception du Second Empire dans l'historiographie française reste donc dans un état de stagnation.

Pour les mêmes raisons, la biographie est déconsidérée par cette école historique. Le Goff et Nora la voient comme une « littérature sur l'histoire » destinée à disparaître¹⁶¹. Le discrédit du genre s'étend même jusqu'à l'université dans les années 1970-1980 où son isolement entraîne son déclin¹⁶². Cela explique pourquoi la première biographie complète sur l'Empereur, publiée par l'historien William Smith en 1972¹⁶³, n'accoste sur les rivages français que dix ans plus tard. Il n'est donc pas surprenant de constater que la perception de l'Empereur ne s'est pas améliorée sous la domination de ce courant.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 267.

¹⁵⁸ Jacques Julliard, « La politique », dans Jacques Le Goff et Pierre Nora, dir. *Faire de l'histoire*, Tome 2, Paris, Gallimard, 1974, p. 229.

¹⁵⁹ François Dosse, *L'histoire en miettes : Des Annales à la "nouvelle histoire"*, La Découverte, Paris, 2010 [1987], p. 229.

¹⁶⁰ Julliard, « La politique », p. 231.

¹⁶¹ Michel de Certeau, « L'opération historique », dans Jacques Le Goff et Pierre Nora, dir. *Faire de l'histoire*, Tome 1, Paris, Gallimard, 1974, p. 24.

¹⁶² Dumoulin, « Histoire et historiens de droite », p. 366.

¹⁶³ William Smith, *Napoléon III*, Paris, Hachette, 1982 [1972].

Ainsi, l'impact de la nouvelle histoire sur la façon dont le Second Empire est compris dans l'historiographie a plus nui à l'étude du régime qu'elle ne l'a aidé. Bien que l'intérêt accru porté aux sources ait préparé le terrain pour un développement futur des études sur le Second Empire, son dédain pour l'histoire politique et la biographie empêche les recherches sur le Second Empire de progresser. Ce n'est qu'avec leur réémergence que le régime et Napoléon III pourront attirer l'attention des historiens.

Le retour du politique et l'ascension de l'histoire culturelle

À partir des années 1980, la discipline historique subit des changements radicaux. La micro-spécialisation des études entraîne l'abandon de la tentative d'en arriver à une histoire totale. L'histoire politique prend sa revanche sur l'histoire sociale et économique alors que l'histoire culturelle devient le nouvel Eldorado. La faillite des grandes idéologies comme le marxisme remet en question le modèle privilégié dans les travaux des dernières décennies. Le remplacement progressif des thèses d'État reposant sur le dépouillement de sources massives par des thèses plus courtes diminue le nombre de thèses sociales et économiques¹⁶⁴. Tous ces facteurs entraînent des mutations au sein de la discipline qui mènent à la création d'un nouveau paradigme historiographique. Dans ce contexte, l'historiographie du Second Empire entreprend une cure de rajeunissement.

Le premier facteur qui explique la redynamisation des études sur le régime est l'accès à de nouveaux fonds d'archives napoléoniennes qui se poursuit au début du XXI^e siècle. Plusieurs archives sur le Second Empire sont alors rendues accessibles par les Archives nationales : les Archives Napoléon en 1979, le Fonds Ollivier et le Fonds Persigny depuis le début du XXI^e siècle, puis les papiers et correspondances de la famille impériale depuis les dernières années. Comme le souligne Éric Anceau, qui a consulté ces archives pour sa biographie de Napoléon III, l'absence de ces sources avait causé des dommages importants dans les ouvrages : « Il nous est également vite apparu que les mêmes erreurs se reproduisaient souvent d'une biographie de Napoléon III à l'autre, faute d'un travail sur les sources, dont certaines, parmi les plus importantes, n'avaient, il est vrai, pas toujours été accessibles.¹⁶⁵ ». Le travail continu de

¹⁶⁴ Plessis, « L'histoire économique », p. 275.

¹⁶⁵ Anceau, « Nouvelles voies de l'historiographie... », p. 15.

classification des archives permet donc un accès accru aux sources sur le régime, ce qui améliore considérablement les études sur le sujet.

À la fin des années 1980, la réapparition de l'histoire politique a également des incidences positives à l'égard du régime. Le genre effectue un retour après que la chute des régimes de l'Europe de l'Est ait démontré le rôle capital des événements en histoire¹⁶⁶ et que René Rémond ait publié le collectif *Pour une histoire politique*¹⁶⁷ qui revendique la place des *Annales*. Ce renouveau du genre s'effectue par la biographie qui devient le véhicule des grandes avancées en matière de connaissances sur l'histoire politique du Second Empire. Entre autres, les travaux de Girard, Séguin, Milza et Anceau¹⁶⁸ font progresser de façon considérable les savoirs sur le régime. Leur apparition est liée à la mise en valeur d'archives inédites et à la réhabilitation de la biographie à l'université. En effet, après l'acceptation de la thèse biographique sur Napoléon III que Philippe Séguin a soumise à la Sorbonne¹⁶⁹, d'autres auteurs profitent de cette brèche et de la forte demande du public pour le genre¹⁷⁰ pour publier des biographies sur le régime. Le retour du genre biographique s'effectue alors en symbiose avec la croissance du genre prosopographique qui donne lieu à la parution de plusieurs ouvrages¹⁷¹ sur le régime. Le développement de l'historiographie du Second Empire et l'évolution de la représentation du régime dans les ouvrages sont donc largement dus au retour du politique et de la biographie.

La publication du manifeste *Pour une histoire culturelle*¹⁷² mène l'histoire culturelle à s'imposer au sein du paysage historiographique. L'apparition de ce nouveau genre lance le débat sur l'association du Second Empire à l'opulence, la décadence et l'inculture¹⁷³. Notamment, les études d'Éric Anceau, de Gaël Nofri, de Jean Sagnes et de Jean-Claude Yon sur la vie

¹⁶⁶ Avezou, *Raconter la France...*, p. 364.

¹⁶⁷ René Rémond, dir. *Pour une histoire politique*, Paris, Le Seuil, 1988.

¹⁶⁸ Girard, *Napoléon III*; Séguin, *Louis Napoléon le Grand*; Milza, *Napoléon III*; Anceau, *Napoléon III*.

¹⁶⁹ Séguin, *Louis Napoléon le Grand*.

¹⁷⁰ Anceau, *Napoléon III*, p. 19.

¹⁷¹ Citons notamment Christophe Caron-Deneuféglise, *Le personnel politique bonapartiste du Pas-de-Calais sous le Second Empire*, Mémoire de master. (Histoire), Lille-III, 1991, 2 vol.; Anthony Poncier, *Les procureurs généraux du Second Empire*, Thèse de doctorat (Histoire), Paris-X-Nanterre, 2002, 2 vol.; Anceau, *Les députés du Second Empire. Prosopographie d'une élite du XIX^e siècle*.

¹⁷² Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, dir. *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997.

¹⁷³ Plessis, *De la fête impériale...*; La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 2, p. 43-65; Seignobos, « La Révolution de 1848... », p. 251-252.

intellectuelle et artistique de l'époque établissent que le régime est, jusqu'à un certain point, favorable à l'essor et à la démocratisation de la culture¹⁷⁴. Le développement de l'histoire culturelle contribue ainsi à jeter un nouveau regard sur le régime de Napoléon III.

La contribution de l'historiographie récente à celle du Second Empire est énorme. Le processus de classification des archives a permis aux historiens d'avoir accès à des documents inédits. Le retour du politique et de la biographie ainsi que l'épanouissement de l'histoire culturelle ont permis de remettre en question la vision négative qu'avait l'historiographie par rapport au régime.

Conclusion sur la discipline historique

L'étude de l'évolution de la discipline historique a démontré que l'historiographie du Second Empire est très sensible aux variations des courants historiographiques. Ces derniers ont tous eu un impact positif et/ou négatif sur la manière dont le régime a été jugé dans les ouvrages. Précisément, deux facteurs y ont exercé une influence indéniable.

D'abord, tributaires de la méthode de travail utilisée, les sources ont joué un rôle central dans la perception du régime. L'historiographie du Second Empire est un cas qui illustre parfaitement à quel point l'historien dépend des sources qu'il a en main. Les auteurs ont souvent consulté les mauvaises sources sur le régime, ce qui les a conduits à commettre des erreurs d'interprétation. De plus, les sources de qualité nécessaires à une bonne compréhension du régime ont parfois été indisponibles pour les chercheurs, ce qui a rendu leur tâche plus difficile. Ainsi, les ouvrages sur le Second Empire constituent généralement l'expression de la qualité des sources interrogées.

En somme, la dynamique des genres au sein de l'historiographie est un fait à ne pas négliger. La domination de l'histoire politique sous l'École méthodique n'a pas vraiment contribué à développer la compréhension de la facette politique en raison de l'absence de biographies sur l'Empereur et la préférence pour l'étude de la courte durée. Par la suite, la domination de l'histoire économique, sociale et des mentalités a permis de mieux connaître les contributions économiques et sociales du régime, mais a mis de côté l'histoire politique et la

¹⁷⁴ Sagnes, *Napoléon III...*; Nofri, *Napoléon III...*; Anceau, *Napoléon III*; Yon, *Le Second Empire*.

biographie. Ce n'est qu'avec le retour de l'histoire politique et de la biographie à l'avant-scène, ainsi que l'ascension de l'histoire culturelle, que les recherches sur le régime débouchent sur des interprétations plus équilibrées.

1.5 Conclusion du chapitre

À la lumière de l'étude des auteurs qui ont écrit sur le Second Empire, des contextes historiques dans lesquels leurs ouvrages ont été rédigés et des courants historiographiques qui les ont influencés, il a été établi dans ce chapitre que plusieurs facteurs ont modifié la perception du régime dans l'historiographie.

Le contexte historique d'avant la Grande Guerre, durant lequel la III^e République traverse plusieurs crises politiques, n'est pas propice à l'écriture d'ouvrages dépolitisés sur le Second Empire. Alors que l'École méthodique et l'histoire politique dominent l'historiographie, les auteurs, majoritairement républicains, critiquent sévèrement le régime napoléonien. À ce problème s'ajoutent l'absence de biographies consacrées à l'Empereur et la forte présence d'historiens amateurs n'ayant pas été initiés à la méthode historique. Finalement, la dépendance des historiens par rapport aux archives de l'État fait en sorte qu'ils doivent se contenter de sources moins fiables pour analyser le régime.

De 1930 à 1980, le contexte historique est favorable à l'étude du Second Empire sous un angle moins partisan. Le retour de l'Alsace-Lorraine et la dépolitisation des auteurs républicains diminuent la rancune envers le régime. Plus tard, la montée des autoritarismes, la défaite de 1940, les Trente Glorieuses et l'arrivée du gaullisme poussent les historiens à dresser des comparaisons avec le Second Empire. Alors que le phénomène de professionnalisation et de spécialisation des historiens s'accroît, l'arrivée des *Annales* et de la nouvelle histoire transforme le paysage historiographique. L'accent sur l'histoire économique, l'histoire sociale et l'histoire des mentalités, ainsi que la mise au ban des genres politique et biographique, empêchent la réhabilitation du régime. Cependant, l'apparition de nouvelles sources et l'intérêt porté au régime par des auteurs gaullistes préparent le terrain pour un renouvellement de l'historiographie.

À partir des années 1980, le contexte historique devient plus propice à une réinterprétation de l'histoire du Second Empire. Alors qu'un nombre croissant d'historiens professionnels s'ajoutent aux rangs de la discipline, des auteurs affiliés à des courants gaullistes s'intéressent au régime en dressant des comparaisons entre bonapartisme et gaullisme. À ce vent favorable s'ajoute le retour de l'histoire politique et de la biographie qui, en se basant sur des sources nouvelles et plus fiables, conduisent à la rédaction d'ouvrages de qualité. L'arrivée de l'histoire culturelle contribue également à faire taire des critiques exprimées sur le régime.

L'évolution de l'historiographie du Second Empire est donc due à de nombreux facteurs qui ont un impact plus ou moins significatif et qui sont reliés entre eux de manière plus ou moins directe. Les facteurs extérieurs qui ont influencé l'historiographie du régime ayant été bien exposés, le second chapitre de ce mémoire visera à identifier les éléments propres au contenu des ouvrages en utilisant les observations tirées de ce chapitre pour enrichir notre propos.

Chapitre 2 - Perceptions et interprétations

2.1 Introduction

Le premier chapitre a contribué à mettre en valeur les facteurs externes qui ont influencé l'historiographie française du Second Empire. Le second chapitre visera à discerner les facteurs internes à une cinquantaine d'ouvrages sur le régime publiés depuis 1870¹⁷⁵. Ces travaux seront étudiés à travers quatre thématiques liées à Napoléon III et son régime. Afin de bien cerner l'évolution historiographique du Second Empire, chaque thématique sera divisée en périodes correspondant à la spécificité du sujet.

La politique socio-économique sera le premier aspect abordé. Il sera démontré que les premiers auteurs véhiculent une image négative du régime qui s'appuie sur des perceptions générales de l'auteur et qui met l'accent sur les échecs du régime. Ce jugement va cependant s'améliorer grâce à la valorisation des idées et des réussites de l'Empereur et à la reconnaissance du rôle du saint-simonisme au sein du programme impérial.

La politique intérieure sera le second aspect qui retiendra notre attention. On verra d'abord que les auteurs ont présenté le régime comme fondamentalement autoritaire en raison de leur état d'esprit défavorable à l'égard du régime, de leur omission d'utiliser des sources pour appuyer leurs interprétations et de l'absence d'une analyse substantielle des idées de l'Empereur. Il sera ensuite expliqué que le retour aux sources, la disposition plus favorable des auteurs envers le régime, l'émergence de nouvelles recherches, l'intérêt porté au bonapartisme et la meilleure compréhension de la dynamique entre l'Empereur, ses alliés et ses subordonnés ont contribué à présenter le régime sous un jour plus favorable dans l'historiographie.

La politique extérieure formera la troisième partie de ce chapitre. Dans un premier temps, il sera démontré que la disposition défavorable des auteurs à l'égard du régime, la faible utilisation de sources pour soutenir leurs propos et l'absence d'un examen en profondeur des idées de l'Empereur ont contribué à la création d'une image négative de la politique extérieure du régime. Cette perception change cependant grâce à l'étude plus attentive des écrits de

¹⁷⁵ Comme mentionné dans l'introduction, ces ouvrages ont été sélectionnés en raison du portrait général du régime qu'ils offrent. Pour obtenir la liste des titres, consulter la bibliographie à la fin de ce travail.

Napoléon III, à l'état d'esprit plus favorable des auteurs à l'égard du régime, à l'apparition de nouveaux travaux sur le Second Empire, à la reconnaissance du caractère personnel de la politique de l'Empereur et à la découverte de l'importance du rôle joué par le saint-simonisme dans la politique extérieure.

Enfin, l'étude de la personnalité de l'Empereur conclura ce chapitre. Il sera expliqué que la perception négative qu'ont les auteurs de sa personnalité est due à leur état d'esprit défavorable envers Napoléon III et son régime, à l'utilisation de critères de leur époque pour juger de ses capacités ainsi qu'à leur faible consultation de sources provenant de milieux proches de l'Empereur. On démontrera ensuite qu'après 1940, sa personnalité est vue plus favorablement par les auteurs qui ont une opinion moins tranchée que leurs prédécesseurs à l'égard de Napoléon III, le jaugent à partir de critères contemporains et ont davantage recours à des sources issues de fonds d'archives privés pour dresser son portrait.

2.2 Politiques économique et sociale

La thématique socio-économique a joué un rôle important dans la perception du Second Empire dans l'historiographie. Plusieurs facteurs positifs et négatifs ont influencé les auteurs dans leur compréhension des politiques socio-économiques. Afin de les faire ressortir, les ouvrages seront séparés en trois périodes correspondant à différentes interprétations : 1870-1890, 1890-1930 et 1930-aujourd'hui. Pour la première période, on constatera que les auteurs républicains émettent un jugement négatif des politiques socio-économiques, qui se base sur une appréciation générale de l'auteur plutôt que sur des recherches, et se concentrent principalement sur les échecs du régime. Par la suite, l'étude des ouvrages publiés entre 1890 et 1930 démontrera que la modération du discours des auteurs et l'intérêt plus prononcé qui est accordé aux politiques socio-économiques ont contribué à améliorer la perception du régime. Enfin, il sera établi qu'à partir des années 1930, la reconnaissance des réalisations du régime, l'attention portée aux écrits de l'Empereur et l'émergence d'études approfondies sur la place du saint-simonisme au sein du programme impérial ont entraîné l'apparition d'une impression plus favorable au Second Empire et à Napoléon III.

1870-1890 : des politiques socio-économiques négligées et critiquées

Un survol des ouvrages publiés dans les deux décennies suivant la chute du Second Empire montre que ceux-ci ne touchent que peu l'aspect socio-économique du régime. Dans un contexte où les questions politiques sont prédominantes sous la III^e République et que la tendance historiographique est au politique, les auteurs républicains n'accordent qu'une place marginale aux questions économiques et sociales dans les ouvrages.

Si des auteurs comme Auguste Deschamps et Hippolyte Magen évacuent le social et l'économique au détriment du politique¹⁷⁶, la plupart des auteurs abordent cet aspect en soulignant avec réticence les succès du régime. Lorsqu'ils les évoquent, leurs analyses s'accompagnent souvent de propos négatifs sur la façon dont sont conduites ses politiques. Bien que Taxile Delord reconnaisse que 1851-1870 ait été une période de « grande révolution économique », il insiste sur « l'agiotage scandaleux » et la « brusquerie » des réformes économiques, méfaits dont le régime est tenu responsable¹⁷⁷. De son côté, Ernest Hamel résume l'œuvre économique du régime en se contentant de mentionner le vote de quelques lois ou de parler des « spéculations hasardeuses », de « l'effroyable agiotage » et des « tripotages financiers » de personnalités des mondes industriel et financier¹⁷⁸.

La façon dont est abordé le libre-échange illustre la désinvolture avec laquelle l'économie est exposée dans les ouvrages. Delord cite le traité en reconnaissant les bienfaits du libre-échange, mais dénonce aussitôt sa mise en application trop rapide.

Le libre-échange est certes un principe fécond, et le régime protecteur n'est défendable ni devant la science ni devant l'équité ; l'expérience le condamne, mais l'application des mesures les plus fécondes exige souvent les plus délicates précautions. Napoléon III, en procédant selon son habitude de coups de théâtre et d'improvisation, à la révolution commerciale, causa le plus grave préjudice à de grands intérêts. Rouen, Lille, Mulhouse, Roubaix, Amiens et beaucoup d'autres villes furent le théâtre de grandes catastrophes dues à la brusque mise en pratique du traité de commerce.¹⁷⁹

¹⁷⁶ Auguste Deschamps, *Histoire de la chute du Second Empire*, Paris, Lacroix, Verboeckhoven et cie, 1871; Hippolyte Magen, *Histoire du Second Empire*, Bordeaux, Administration des publications illustrées, 1878.

¹⁷⁷ Delord, *Histoire du Second...*, tome 6, p. 568-578.

¹⁷⁸ Ernest Hamel, *Histoire illustrée du Second Empire : précédée des événements de 1848 à 1852*, Paris, Degorce, 1873, tome 3, p. 13.

¹⁷⁹ Delord, *Histoire du Second...*, tome 6, p. 578.

De son côté, Hamel note que le traité a été une bonne décision, mais que son instauration a mécontenté la population¹⁸⁰. Ainsi, dans les rares moments où la politique économique est mentionnée, les auteurs attirent l'attention du lecteur sur les aspects négatifs des mesures mises en place ce qui donne l'impression que les politiques impériales ont été inefficaces.

Au niveau social, les auteurs ne se contentent également que d'une analyse de surface. Delord souligne que l'Empire a fourni du travail aux ouvriers et a augmenté les salaires, mais n'aborde l'aide sociale qu'en deux pages où il critique les mesures du régime¹⁸¹. Il mentionne brièvement la brochure de l'Empereur *Extinction du paupérisme*, mais la critique aussitôt alléguant qu'elle a pour but de flatter les socialistes¹⁸². De son côté, Hamel s'attarde à des mesures d'aide aux ouvriers et aux lois sur les associations ouvrières, mais est méfiant à l'égard du socialisme de l'Empereur qu'il juge comme un moyen « pour les attirer à lui et les rattacher à sa dynastie¹⁸³ ». Il note également que « l'augmentation des salaires était loin de compenser celle de toutes les choses nécessaires à la vie¹⁸⁴ », mais sans citer les sources de ses dires.

Un cas typique qui montre le traitement modeste réservé aux questions sociales est l'étude de l'haussmannisation. Dans les ouvrages qui en traitent, les auteurs ont une opinion mitigée des résultats. Delord soutient que l'œuvre de la transformation de Paris « fut la grande pensée du règne », mais remarque qu'elle engendra « de funestes conséquences politiques et sociales [qui] apparaissaient déjà aux observateurs clairvoyants.¹⁸⁵ ». Hamel note que « comme à côté de travaux vraiment utiles, il y en avait qui n'étaient que purement de luxe, il s'en était suivi [...] un renchérissement prodigieux des loyers et des vivres, et partant une gêne presque générale.¹⁸⁶ ». En plus de ces critiques, les auteurs discutent largement des questions politiques liées aux dépenses publiques plutôt que sur les travaux¹⁸⁷. Lorsqu'ils les abordent, c'est pour dénoncer les abus des propriétaires fonciers et décrire les conséquences des travaux sur Paris¹⁸⁸.

¹⁸⁰ Hamel, *Histoire illustrée du...*, tome 3, p. 351.

¹⁸¹ Delord, *Histoire du Second ...*, tome 6, p. 571 et p. 619.

¹⁸² *Ibid.*, tome 1, p. 44.

¹⁸³ Hamel, *Histoire illustrée du...*, tome 3, p. 279.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 112.

¹⁸⁵ Delord, *Histoire du Second...*, tome 3, p. 80.

¹⁸⁶ Hamel, *Histoire illustrée du...*, tome 3, p. 112.

¹⁸⁷ *Ibid.*, tome 5, p. 389-400; Magen, *Histoire du Second...*, p. 332; Hamel, *Histoire illustrée du...*, tome 3, p. 351.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 389; Hamel, *Histoire illustrée du...*, tome 3, p. 113.

Ainsi, les apports sociaux du régime sont relevés avec réticence dans les ouvrages de cette période.

La conséquence des critiques des auteurs et de leur indifférence à l'égard de l'aspect socio-économique entre 1870 et 1890 est qu'ils laissent croire que les politiques du régime ont échoué et présentent les politiques socio-économiques comme une facette secondaire du régime alors qu'elle constitue l'un de ses aspects principaux. Ce peu d'intérêt accordé à la thématique socio-économique ne sera cependant pas un phénomène durable.

1890-1930 : des politiques socio-économiques étudiées plus en profondeur

Alors que l'histoire socio-économique commence à prendre sa place au début des années 1890, les ouvrages traitent des politiques du régime en profondeur et plus favorablement. Cependant, la prédominance de l'historiographie républicaine fait en sorte que l'Empereur n'est pas épargné par les critiques.

S'appuyant sur des recherches en archives, les auteurs n'hésitent pas à conférer une place importante à l'histoire économique en présentant le régime comme le moteur du développement des domaines financiers, industriels, commerciaux, agraires et communicationnels. Pierre de La Gorce souligne que cette période est celle « d'une immense transformation industrielle [et] économique¹⁸⁹ » dont les « affaires nouvelles [...] représenteraient surtout dans l'avenir un immense accroissement de la fortune nationale¹⁹⁰ ». Il ajoute que l'Empereur y a joué un rôle important en faisant preuve d'une grande habileté dans l'observation des nouveaux faits économiques¹⁹¹. D'autres auteurs soulignent le caractère exceptionnel de l'activité commerciale et industrielle et le développement fulgurant de divers secteurs économiques durant la période impériale¹⁹². Cependant, la reconnaissance des réussites de la politique économique est accompagnée de reproches. Le régime est associé à l'agiotage et à la spéculation qui apparaissent avec la croissance économique¹⁹³ ou est accusé de chercher à distraire les Français

¹⁸⁹ La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 2, p. 55.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 46.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 7.

¹⁹² Augustin Regnault, *La France sous le second Empire (1852-1870)*, Paris, A. Messein, 1907, p. 12; Thomas, « Le Second Empire... », p. 54-60 et p. 167-168; Seignobos, « La Révolution de 1848... », p. 378.

¹⁹³ La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 2, p. 43-47; Seignobos, « La Révolution de 1848... », p. 378.

en favorisant la prospérité économique¹⁹⁴. Seignobos note à ce propos que « [l'Empereur] comptait sur l'activité économique pour détourner les Français de la vie politique. Les entreprises d'industrie ou de crédit et les grands travaux publics devaient enrichir les bourgeois et occuper les ouvriers et les attacher à l'Empire, en leur donnant la richesse en compensation de la liberté¹⁹⁵ ». Ces critiques montrent que l'esprit dans lequel sont rédigés les travaux de cette époque est défavorable au régime.

La réutilisation de l'exemple de la politique de libre-échange permet de constater le malaise qu'ont certains auteurs à souligner les réussites de la politique économique de Napoléon III. Les auteurs s'accordent sur le fait que le traité a eu des conséquences positives. Par exemple, Albert Thomas conclut « [qu']il est indéniable, qu'en cela [le traité de libre-échange], il vit juste. Les statistiques ultérieures lui ont donné raison : le commerce et l'industrie français, loin d'avoir souffert du régime libre-échangiste, lui ont dû en partie leur développement.¹⁹⁶ ». Cependant, plusieurs auteurs présentent des réserves à l'égard des motifs derrière la signature du traité. Pour Thomas et Regnault, le traité a pour but d'affermir son prestige¹⁹⁷. De son côté, Seignobos juge qu'il n'a pu être réalisé pour des raisons économiques, car l'Empereur est « ignorant en matière économique¹⁹⁸ ». Seul La Gorce considère que le traité présente un objectif louable, celui d'aider les consommateurs¹⁹⁹. Ainsi, comme pour le bilan économique, certains auteurs accompagnent leurs analyses de critiques souvent dénuées de preuves à l'appui, ce qui a pour conséquence de présenter le traité de libre-échange comme une réussite indépendante de la volonté impériale ou comme une ruse de Napoléon III visant à affermir son pouvoir.

Le changement principal qui s'opère dans les ouvrages de cette période est l'attention plus poussée qui est accordée à la politique sociale du régime. Ce nouvel intérêt mène cependant les auteurs à la percevoir de deux façons différentes. Du côté des auteurs non-républicains, la politique sociale est jugée d'un œil favorable. Pour Émile Ollivier, Pierre de La Gorce et Étienne Lamy, la mise en place de mesures institutionnelles, les dons de la liste civile et le vote de

¹⁹⁴ Regnault, *La France sous le...*, p. 12.

¹⁹⁵ Seignobos, « La Révolution de 1848... », p. 257

¹⁹⁶ Thomas, « Le Second Empire... », p. 124.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 126; Regnault, *La France sous le...*, p. 88.

¹⁹⁸ Seignobos, « Le déclin de l'Empire... », p. 7-8.

¹⁹⁹ La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 3, p. 215.

nombreuses lois sociales démontrent que le régime est favorable au progrès social²⁰⁰. La Gorce considère par ailleurs que l'œuvre de l'Empereur est conduite par un « désir constant d'améliorer la condition des classes ouvrières²⁰¹ », alors que Lamy soutient que « la plus grande pensée du règne est l'émancipation des prolétaires²⁰² ». Le deuxième camp, formé de républicains, véhicule une interprétation négative qui considère que Napoléon III est insincère dans ses réformes sociales. Bien qu'Albert Thomas juge que la pensée d'améliorer le sort des plus démunis soit présente au sein du gouvernement, elle ne constituerait qu'une façade visant à satisfaire les intérêts du régime²⁰³. Se basant sur des témoignages, Seignobos tient le même propos que Thomas en affirmant que « le progrès n'est pas manifeste et demeure contesté, les ouvriers envoyés à l'Exposition de Londres en 1862 estiment que la condition matérielle de la classe ouvrière a empiré²⁰⁴ ». Ainsi, malgré la place importante qu'elle prend peu à peu dans les ouvrages, la politique sociale de l'Empereur est sujette au même scepticisme que la politique économique.

L'étude de la politique d'haussmannisation montre une évolution similaire. Bien qu'il soit admis qu'elle a eu des résultats positifs, deux obstacles de taille jouent contre le régime. D'abord, les auteurs républicains s'accordent pour affirmer que l'Empereur a rénové Paris pour faciliter les interventions des troupes, ce qui va de pair avec l'idée qu'ils se font d'un Napoléon III autoritaire²⁰⁵. Ensuite vient la question épineuse de la paternité de l'œuvre. La Gorce et Thomas considèrent que c'est le baron Haussmann qui en est le grand architecte²⁰⁶. Émile Ollivier conteste cette affirmation en rappelant que « Napoléon III traça lui-même les grandes voies qui ont fait de Paris une des plus belles villes du monde et régla l'ordre de leur exécution²⁰⁷ ». Cet aspect controversé, qui semble trivial, est important puisque la politique d'haussmannisation est un des legs du Second Empire les plus visibles dans la France d'aujourd'hui. Or, le consensus historiographique de cette époque néglige le rôle de Napoléon

²⁰⁰ Ollivier, *L'Empire libéral*, vol. 3, p. 84-86, vol. 5 p. 169, p. 354-355, vol. 6, p. 200-201, p. 512-520. La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 3, pp. 5-6, 16, 38, 40-41, tome 4 p. 291-295; Étienne Lamy, *Études sur le Second Empire*, Paris, Lévy, 1895, pp. 15-16, 35, 65, 424.

²⁰¹ La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 3, p. 219.

²⁰² Lamy, *Études sur le Second...*, p. 445.

²⁰³ Thomas, « Le Second Empire... », p. 67 et p.104.

²⁰⁴ Seignobos, « La Révolution de 1848... », p. 370 et 257.

²⁰⁵ Ce point sera étudié plus attentivement dans la thématique suivante.

²⁰⁶ La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 2, p. 60-61; Thomas, « Le Second Empire... », p. 65.

²⁰⁷ Ollivier, *L'Empire libéral*, vol. 3, p. 85.

III dans l'haussmannisation de Paris, ce qui laisse croire que l'Empereur a été un acteur passif dans sa conception et sa mise en application. C'est ce type d'absence volontaire ou non, souvent constaté dans les ouvrages d'auteurs républicains, qui nuit à la perception de l'Empereur dans l'historiographie.

Il convient de mentionner que l'intérêt accru porté au saint-simonisme est un facteur important dans l'évolution de la perception de la politique socio-économique. L'étude plus approfondie de cette idéologie pousse les historiens à tisser des liens entre celle-ci et les avancées socio-économiques sous le Second Empire. La Gorce dresse des parallèles entre le saint-simonisme et certains de ses adhérents évoluant dans les cercles du pouvoir comme Michel Chevalier²⁰⁸. Seignobos effectue également cette connexion en s'intéressant aux saint-simoniens, à leurs domaines d'expertise et à leur rôle dans l'économie²⁰⁹. Quant à lui, Thomas est le premier qui identifie la composante sociale du saint-simonisme²¹⁰. L'intérêt pour cette doctrine a un impact positif sur l'historiographie du régime puisque cela renforce l'idée selon laquelle les décisions de l'Empereur se basent sur un programme cohérent.

Le traitement des politiques économiques et sociales dans les ouvrages de cette période permet d'en tirer plusieurs observations. D'abord, il est évident que l'image souvent négative des politiques socio-économiques nuit à la perception du régime dans l'historiographie. De plus, même quand les réformes ont donné des résultats positifs, les auteurs n'hésitent pas à trouver des défauts à la politique impériale, ce qui obscurcit les réussites du régime et de l'Empereur. Cependant, l'étude des résultats de ces politiques dans un état d'esprit plus positif et l'intérêt nouveau porté au saint-simonisme laissent entrevoir un changement considérable dans la façon dont est interprétée la facette socio-économique du régime.

1930-aujourd'hui : des politiques vues favorablement

Depuis 1930, les recherches sur cette facette du régime se sont considérablement élargies. Alors que les politiques économique et sociale, le traité de libre-échange de 1860, l'haussmannisation et le saint-simonisme sont réétudiés en profondeur, on s'intéresse plus

²⁰⁸ La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 3, p. 215-218.

²⁰⁹ Seignobos, « La Révolution de 1848... », p. 258.

²¹⁰ Thomas, « Le Second Empire... », p. 55.

attentivement aux idées de l'Empereur. Ce renouveau fait en sorte que les réalisations économiques et sociales du régime sont mieux appréciées dans l'historiographie.

Cette nouvelle interprétation positive de l'œuvre économique de Napoléon III profite notamment des travaux de Marcel Blanchard²¹¹ et d'Alain Plessis²¹². S'appuyant sur de nouvelles recherches et profitant de la mise en valeur de nouveaux fonds d'archives, les auteurs comprennent mieux le rôle des politiques impériales dans l'expansion économique qui a lieu à cette époque et l'analysent sans arrière-pensées envers le régime. Pour Sylvie Aprile, « le Second Empire est [...] le premier régime qui a en France nettement privilégié des objectifs d'ordre économique²¹³ ». Gaël Nofri abonde dans le même sens en affirmant que « [...] le second Empire est le régime qui, le premier, prit conscience de la nécessité [...] de réfléchir à l'élaboration d'une politique économique globale²¹⁴ ». Le rôle de Napoléon III dans la transformation économique de la France est également valorisé par Octave Aubry qui le qualifie de « souverain économiste²¹⁵ » et de « premier souverain moderne²¹⁶ ». Cette nouvelle perception de la politique économique montre que les historiens tournent le dos à l'interprétation négative qui était véhiculée auparavant.

Ce changement de perception se voit également dans l'interprétation de la politique libre-échangiste. L'apport de recherches récentes et la disparition d'un état d'esprit négatif envers le régime font en sorte que les auteurs cessent de soupçonner l'Empereur d'avoir des intentions cachées et voient de nouveaux motifs dans ses décisions. Par leurs analyses, les historiens concluent que le traité a pour but de renforcer les industries françaises par le biais de la concurrence et d'aider les ouvriers en diminuant le coût de la vie. Certains suggèrent également une raison stratégique : rétablir les liens avec l'Angleterre qui ont été altérés par l'expédition en Italie²¹⁷. Ainsi, ces changements d'interprétation contribuent à améliorer la perception du régime dans l'historiographie.

²¹¹ Marcel Blanchard, *Le Second Empire*, Paris, Colin, 1964.

²¹² Alain Plessis, *De la fête impériale au mur des Fédérés*, Paris, Seuil, 1973.

²¹³ Sylvie Aprile, *La II^e République et le Second Empire : 1848-1870 : du prince président à Napoléon III*, Paris, Pygmalion, 2000, p. 255

²¹⁴ Nofri, *Napoléon III...*, p. 216.

²¹⁵ Octave Aubry, *Le Second Empire*, Paris, Fayard, 1938, p. 180

²¹⁶ *Ibid.*, p. 678.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 267; Dansette, *Du 2 décembre au...*, p. 185; Girard, *Napoléon III*, p. 295; Milza, *Napoléon III*, p. 453.

Le jugement de la politique sociale est également réévalué plus favorablement. En plus d'étudier de manière plus approfondie les lois et mesures sociales mises en place sous le régime grâce à un accès à des sources inédites, les nouveaux auteurs s'intéressent à la politique sociale dans un état esprit plus positif que leurs prédécesseurs. Quelques historiens affirment ainsi que les réformes de Napoléon III ont posé les bases de notre législation sociale actuelle²¹⁸. Philippe Séguin va même jusqu'à affirmer « [qu'en] 1870, la France va se trouver dans le domaine des lois et pratiques sociales largement en avance sur les autres nations de son temps [...] »²¹⁹. De son côté, Paul Guériot affirme que l'Empereur est un précurseur en matière de politique sociale²²⁰, alors que Jean-Baptiste Barbier salue en lui un « souverain social²²¹ ». Ce jugement plus positif de ces auteurs contribue ainsi à apporter un autre point de vue à l'égard de la politique sociale du régime.

En jetant à nouveau un regard sur l'haussmannisation, les mêmes conclusions s'imposent. Alors qu'il était admis que les travaux publics du régime aient été l'œuvre du baron Haussmann, les recherches récentes proposent plutôt que Napoléon III en a été l'architecte. Un groupe d'auteurs relève que les idées de Fourier, de Cabet et de saint-simoniens comme Chevalier ont alimenté les réflexions de l'Empereur sur ce sujet²²². À ceux-ci, Jean-Claude Yon ajoute les écrits des Lanquetin, Meynardier, Perreymond et des frères Lazare qui ont abordé le problème urbain parisien²²³. D'autres historiens font valoir la bonne impression que l'Empereur a retenue de l'urbanisme moderne de Londres lors de son exil²²⁴. Dargent note à ce propos que « l'exemple anglais a été pour beaucoup dans la modernisation économique et dans la rénovation urbaine qu'il a entreprises²²⁵ ». Enfin, en se basant sur le témoignage d'Haussmann qui affirme que Napoléon III avait lui-même planifié les travaux sur une carte, il ne fait plus de doute pour

²¹⁸ Suzanne Desternes et Henriette Chandet, *Napoléon III, homme du XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1961, p. 431; Éric Anceau, *Comprendre le Second Empire*, Paris, Saint-Sulpice, 1999, p. 162.

²¹⁹ Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 311.

²²⁰ Guériot, *Napoléon III*, tome 1, p. 320.

²²¹ Jean-Baptiste Barbier, *Silences sur le Second Empire*, Paris, La librairie française, 1967, p. 167-168.

²²² Desternes et Chandet, *Napoléon III...*, p. 183; Sagnes, *Napoléon III...*, p. 212; Anceau, *Napoléon III*, p. 356.

²²³ Yon, *Le Second Empire...*, p. 131.

²²⁴ Desternes et Chandet, *Napoléon III...*, p. 184; Dansette, *Naissance de la France moderne...*, p. 183; Yon, *Le Second Empire...*, p. 131; Anceau, *Napoléon III*, p. 357; Nofri, *Napoléon III...*, p. 259.

²²⁵ Dargent, *Napoléon III...*, p. 295.

certaines qu'à ce dernier appartient la paternité de l'œuvre²²⁶. Ce changement d'interprétation dans les ouvrages a des répercussions importantes puisqu'il contribue à créditer Napoléon III pour les travaux de Paris plutôt qu'Hausmann.

Cependant, c'est l'approfondissement de la pensée socio-économique de Napoléon III qui contribue le plus à changer la perception de la politique socio-économique. Grâce aux observations²²⁷ de Blanchard et Plessis et à l'intérêt porté par plusieurs historiens aux lectures et aux écrits de l'Empereur, l'importance du saint-simonisme dans sa pensée est mise à l'avant. Il est maintenant connu qu'à Ham et à Arenenberg, sous l'influence du saint-simonien Narcisse Vieillard, il a lu énormément d'ouvrages d'inspiration saint-simonienne dont les œuvres de Saint-Simon. Ses lectures sur cette doctrine ainsi que celles sur le socialisme et le capitalisme lui sont d'une grande aide lorsqu'il couche ses idées sur le papier.

À travers l'étude de ses écrits, les auteurs voient la preuve que l'Empereur a réfléchi aux enjeux socio-économiques de son temps. Alors qu'il cogite pour la première fois sur la question sociale dans ses *Rêveries politiques*, sa brochure *Des idées napoléoniennes* fait valoir l'importance pour tout gouvernement de répondre aux besoins de la société par un progrès matériel et social, une idée typiquement saint-simonienne²²⁸. Un autre écrit qui, pour les auteurs, valide la thèse selon laquelle Louis-Napoléon Bonaparte a réfléchi aux questions socio-économiques de son époque est *L'Extinction du Paupérisme*. Fortement empreinte d'idées saint-simoniennes et socialistes, cette brochure préconise la mise en place d'un programme de grands travaux et de mesures contre la pauvreté dont les auteurs n'hésitent pas à établir la parenté avec des lois votées sous le régime impérial. Ainsi, pour Milza, « [...] il serait abusif de considérer son projet comme exclusivement dicté par des considérations d'opportunisme politique.²²⁹ ». Plusieurs auteurs abondent dans le même sens en considérant que l'intérêt de Napoléon III pour la question ouvrière est sincère et dicté par une volonté ferme qui est nécessaire pour imposer

²²⁶ Plessis, *De la fête impériale...*, p. 102; Milza, *Napoléon III*, p. 507; Sagnes, *Napoléon III...*, p. 424; Dargent, *Napoléon III...*, p. 290-291.

²²⁷ Blanchard, *Le Second Empire*, p. 60-62; Plessis, *De la fête impériale...*, p. 18-19.

²²⁸ Sereau, *Connaissez-vous Napoléon III*, p. 30-31; Milza, *Napoléon III*, p. 118; Sagnes, *Napoléon III...*, p. 60; Dargent, *Napoléon III...*, p. 96-97.

²²⁹ Milza, *Napoléon III*, p. 488.

ses projets sociaux à des ministres réfractaires²³⁰. À ce sujet, Dansette note que « l'Empereur continuera à être l'objet d'un freinage systématique chaque fois qu'il voudra accomplir des réformes sociales, bien qu'elles ne doivent plus avoir l'ampleur de celles auxquelles il a initialement songé²³¹ ». Cela explique, entre autres, pourquoi l'Empereur s'entoure de saint-simoniens comme Michel Chevalier et les frères Pereire pour mener à bien ses réformes.

Ses autres écrits montrent également qu'il amorce ses réflexions sur l'économie. Sa prise de position pour l'interventionnisme étatique préparerait les fondements de sa politique économique. Sa brochure *Analyse de la question des sucres* est vue par plusieurs auteurs comme un premier contact avec la question du libre-échange²³². Pour Anceau, ce prospectus porte manifestement la marque de la doctrine saint-simonienne²³³. Le *Traité sur le canal du Nicaragua* montrerait également l'influence de cette dernière dans la pensée socio-économique de Bonaparte²³⁴. D'ailleurs, cet écrit l'inspirera lors de la préparation d'un projet d'influence saint-simonienne : la construction du canal de Suez.

Il est à noter que cet approfondissement et cette multiplication des parallèles entre les écrits et lectures de l'Empereur et le saint-simonisme est le fruit de la publication d'un nombre croissant d'études sur la doctrine de Saint-Simon. Leur apparition est très positive pour la perception du régime dans l'historiographie puisqu'elle contribue à montrer que le régime base ses décisions sur un programme socio-économique réfléchi.

En dehors du saint-simonisme, il est maintenant reconnu, par l'étude de ses lectures, que Napoléon III possédait de bonnes connaissances des questions socio-économiques de son temps. Il a parcouru, entre autres, *Lecture on the new state of society* de Robert Owen, *L'Organisation du travail* de Louis Blanc et *De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France* d'Eugène Buret. Il compte également à son actif les lectures de Say, Bastiat, More, Blanqui, Smith, Marx, Hegel, Leroux, Buchez, Proudhon et Fourier en plus d'avoir été abonné au journal socialiste *L'Atelier*. Ces lectures montrent que l'Empereur avait une excellente connaissance

²³⁰ Jeanne-Henri Pajot, *Napoléon III, l'Empereur calomnié*, Paris, Beauschêne, 1972, p. 49-50; Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 215; Nofri, *Napoléon III...*, p. 10.

²³¹ Dansette, *Du 2 décembre au...*, p. 168.

²³² Dargent, *Napoléon III...*, p. 261; Nofri, *Napoléon III...*, p. 79.

²³³ Anceau, *Napoléon III*, p. 100-101.

²³⁴ Girard, *Napoléon III*, p. 74; Anceau, *Napoléon III*, p. 102-103.

des questions socio-économiques de son époque et que ses mesures ont été longuement mûries avant d'être mises en pratique.

En somme, les ouvrages écrits depuis 1930 ont permis de proposer de nouvelles interprétations de la politique socio-économique du régime. Les meilleures dispositions des auteurs à l'égard du Second Empire ainsi que l'apport des recherches récentes ont permis de favoriser un examen plus analytique des réalisations de Napoléon III et de son rôle dans leur élaboration. En conséquence, la perception historiographique de cette facette du Second Empire est devenue plus sympathique au régime et à l'Empereur.

Conclusion sur la section

Le premier constat perceptible à travers l'étude de cette facette du régime est que le jugement négatif qui est présent dans les premières interprétations des politiques socio-économiques est le fruit du peu d'intérêt qui a été accordé aux idées de l'Empereur et d'un état d'esprit défavorable à l'égard du régime qui était surtout présent chez les auteurs républicains. Au fur et à mesure que les auteurs ont examiné les politiques socio-économiques du régime, leur perception s'est améliorée. L'étude du bilan de ses politiques économiques et sociales, ainsi que celle sur le libre-échange et l'haussmannisation, ont d'ailleurs clairement démontré ce processus. Ce n'est qu'à partir des années 1930 que la facette socio-économique de la légende noire a pu être remise en question grâce à l'abandon de critiques adressées à l'Empereur, à l'attention portée à ses réflexions, à l'analyse plus attentive de ses politiques ainsi qu'à l'identification du saint-simonisme comme l'idéologie centrale de son programme socio-économique.

2.3 Politique intérieure du Second Empire

Le deuxième thème qui sera abordé dans ce chapitre est la politique intérieure. L'image négative que les ouvrages ont longtemps véhiculée de celle-ci a contribué à la création de la légende noire du Second Empire. Cette perception négative dure jusqu'aux années 1940 où des auteurs commencent à contester les idées préconçues sur le régime et l'Empereur. À travers l'étude d'ouvrages, il sera démontré qu'en raison de leur état d'esprit défavorable envers le

régime, de la faible présence de sources dans leur analyse pour étayer leur argumentation et de l'absence d'un examen des idées de Napoléon III, les auteurs présentent des interprétations défavorables de diverses facettes de la politique intérieure du régime. En revanche, l'étude des ouvrages publiés après 1940 établira que les dispositions plus favorables des auteurs envers le régime, l'attention dédiée aux rapports qu'il entretient avec ses subordonnés et ses alliés ainsi que le développement d'études sur le bonapartisme permettent l'émergence d'une nouvelle interprétation de la politique intérieure du régime. Dans le but d'étudier cette facette du régime, les aspects qui retiendront notre attention seront le coup d'État, la répression, le processus de libéralisation et la dynamique qui existe entre l'Empereur et ses alliés.

1870-1940 : une politique intérieure critiquée

Durant cette période, la politique intérieure du Second Empire est fortement critiquée dans l'historiographie. Cette perception s'explique par le fait que les auteurs omettent d'utiliser des sources pour justifier leurs interprétations et négligent d'analyser la pensée de l'Empereur pour comprendre ses décisions. De plus, comme ces auteurs sont majoritairement des républicains qui cherchent à légitimer la III^e République et à contrer le spectre d'un retour à l'Empire, leur état d'esprit négatif envers le Second Empire se reflète souvent dans leurs interprétations.

La conception générale que les auteurs se font de la politique intérieure du Second Empire est celle d'un régime motivé par une idéologie autoritaire. Augustin Regnault soutient que le régime était une « puissance dictatoriale et absolue qui nous était devenue odieuse et insupportable²³⁵ ». Pour Seignobos, la forte concentration du pouvoir entre les mains de Napoléon III prouve qu'il est un « ennemi du régime parlementaire²³⁶ ». Certains auteurs non républicains comme La Gorce et Ollivier tiennent cependant un discours plus modéré. Bien qu'ils reconnaissent que le début de l'Empire constitue une dictature temporaire qui accorde à Napoléon III des pouvoirs considérables, ils réfutent l'idée selon laquelle cela lui confère un

²³⁵ Regnault, *La France sous le...*, p. 316.

²³⁶ Seignobos, « La Révolution de 1848... », p. 253.

pouvoir absolu²³⁷. La Gorce souligne d'ailleurs que la Constitution avait un caractère généralement modéré :

Si imparfaite que fût la Constitution du 14 janvier, elle n'organisait pas, comme certains l'ont prétendu, le pouvoir absolu pur et simple. Malgré bien des gênes, et en dépit d'humiliantes défiances, le Corps législatif conservait, en fin de compte, le vote des lois et de l'impôt, c'est-à-dire l'essentiel de ses attributions; et il y avait lieu de prévoir que, ce droit étant consacré, tous les autres seraient tôt ou tard restaurés ou reconquis. Le Sénat, le conseil d'État semblaient les instruments d'un régime fortement autoritaire, mais néanmoins tempéré.²³⁸

Ces derniers sont cependant des exceptions. Le caractère autoritaire du régime constitue donc un point central autour duquel se dessine ce portrait négatif de la politique intérieure. Deux sous-thématiques soutiennent d'ailleurs cette idée : la brutalité du coup d'État et de la politique répressive ainsi que la concession de réformes libérales par l'Empereur.

L'antipathie des auteurs républicains à l'égard du régime et l'absence de consultation de sources se voient dans leurs ouvrages où le coup d'État est présenté comme le péché originel du régime et la répression comme la preuve du caractère autoritaire du régime. La répression politique est décrite en employant des termes qui mettent l'accent sur sa brutalité. Delord et Hamel la qualifient de « sanglante²³⁹ », Aubry y voit une « tuerie atroce²⁴⁰ » alors que Regnault dénonce une « réaction haineuse et féroce²⁴¹ ». Delord et Magen font de longs décomptes²⁴² sur les victimes et les arrestations en proposant des chiffres qui ne se basent sur aucune source. Lorsqu'ils abordent la répression causée par la loi de sûreté générale de 1858, les auteurs critiquent également le caractère brutal du régime. Plus modérés dans leurs propos, Seignobos et La Gorce soulignent que, durant les dix premières années du régime, il y a eu une répression considérable de l'État qui n'était pas toujours justifiée²⁴³. Seul Ollivier balaie ces reproches du revers de la main en considérant que la répression ne vise que ceux qu'il appelle les « fauteurs de troubles²⁴⁴ ». Cependant, malgré ces propos modérés, la brutalité du coup d'État et de la répression est un fait généralement incontesté dans les ouvrages de cette période.

²³⁷ La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 1, p. 35; Ollivier, *L'Empire libéral*, vol. 2, p. 18 et vol. 3, p. 16.

²³⁸ *Ibid.*

²³⁹ Delord, *Histoire du Second...*, tome 1, p. 370; Hamel, *Histoire illustrée du...*, tome 2, p. 23.

²⁴⁰ Aubry, *Le Second Empire*, p. 82.

²⁴¹ Regnault, *La France sous le...*, p. 9.

²⁴² Delord, *Histoire du Second...*, tome 2, p. 31-51; Magen, *Histoire du Second...*, p. 113-116.

²⁴³ Seignobos, « La Révolution de 1848... », p. 210-221; La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 1, p. 9-13.

²⁴⁴ Ollivier, *L'Empire libéral*, vol. 3, p. 89.

L'absence d'un examen attentif de la pensée de Napoléon III et l'antipathie des républicains envers le Second Empire ont également un impact sur la perception de la libéralisation du régime. Comme les auteurs républicains de cette période considèrent que le régime est fondamentalement autoritaire, leur interprétation de l'évolution libérale n'est pas basée sur l'étude de sources, mais plutôt selon leurs propres perceptions. Pour la majorité d'entre eux, la libéralisation est le fruit de concessions effectuées contre la volonté de l'Empereur qui tente de satisfaire l'opposition et de regagner du prestige. Certains vont même jusqu'à soupçonner Napoléon III de chercher à leurrer l'opposition²⁴⁵ alors que d'autres auteurs comme Augustin Regnault suspectent qu'« [...] il n'attendait qu'un événement heureux, un retour de fortune, pour imposer de nouveau ses idées et ses volontés à un peuple qui s'était montré trop docile et trop facile pour qu'il pût croire à son réveil, à sa fermeté, et à sa ténacité.²⁴⁶ ». D'ailleurs, le plébiscite de 1870 est décrit comme une manœuvre illégale adoptée par l'Empereur pour conserver son pouvoir ou pour retourner éventuellement au despotisme²⁴⁷. Deschamps qualifie le processus de « comédie du plébiscite²⁴⁸ ». Pour Magen, le système plébiscitaire représente « *la menace permanente d'un coup d'État*²⁴⁹ », critique qui sera reprise quelques décennies plus tard par François Mitterrand. D'autre part, même si la libéralisation est vue comme une bonne décision du régime, elle n'est pas considérée comme une transformation menant à des réformes suffisamment satisfaisantes et progressistes²⁵⁰. Hamel dénonce à cet effet la « soi-disant attitude libérale²⁵¹ » de l'Empereur. Certains auteurs n'ayant aucune affiliation républicaine comme La Gorce et Ollivier rejettent cependant cette thèse en estimant que la libéralisation est un processus normal dans l'évolution du régime²⁵². Leurs voix sont néanmoins minoritaires. Ainsi, l'évolution libérale de l'Empire est un autre aspect qui montre que l'absence d'une étude approfondie des idées de Napoléon III et l'état d'esprit négatif des auteurs républicains ont contribué à présenter une image défavorable de la politique intérieure.

²⁴⁵ Hamel, *Histoire illustrée du...*, tome 3, p. 194; Thomas, « Le Second Empire... », p. 143.

²⁴⁶ Regnault, *La France sous le...*, p. 229.

²⁴⁷ Delord, *Histoire du Second...*, tome 6, p. 89; Deschamps, *Histoire de la chute...*, p. 14.

²⁴⁸ Deschamps, *Histoire de la chute...*, p. 24.

²⁴⁹ En italique dans le texte. Magen, *Histoire du Second...*, p. 446.

²⁵⁰ Delord, *Histoire du Second...*, tome 5, p. 9; Deschamps, *Histoire de la chute...*, p. 24; Magen, *Histoire du Second...*, p. 373.

²⁵¹ Hamel, *Histoire illustrée du...*, tome 3, p. 398.

²⁵² La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 1, p. 35; Ollivier, *L'Empire libéral*, vol. 5, p. 86-90.

L'absence de consultation de sources sur la politique intérieure du Second Empire et l'animosité des républicains envers le régime jouent également un rôle dans la façon dont les auteurs analysent les rapports entre l'Empereur et les groupes qui l'appuient. Dans les ouvrages, ces groupes sont présentés comme des alliés fidèles qui soutiennent Napoléon III par opportunisme. Comme ils partagent des valeurs conservatrices, les auteurs les regroupent au sein de ce qui est appelé le « Parti de l'Ordre ». Selon les ouvrages, cette entité rassemble les conservateurs (orléanistes, bonapartistes, légitimistes ralliés), la bourgeoisie conservatrice, l'armée et le parti catholique. En ce qui a trait aux paysans, leur ralliement est dû à deux raisons différentes. Bien qu'ils ne soient pas associés au Parti de l'Ordre, les paysans sont également vus comme des soutiens puisqu'ils constituent une masse facilement influencée par le clergé²⁵³. Pour les auteurs, le soutien de ces groupes à l'Empereur s'expliquerait par une peur des mouvements socialistes et révolutionnaires qui pourraient créer l'anarchie²⁵⁴. La Gorce note à ce sujet que « les excès des socialistes dans le Centre et dans le Midi avaient ravivé l'impression d'un grand danger social, prévu par Louis-Napoléon et conjuré par lui²⁵⁵. ».

La vaste sélection de groupes qui ont été désignés successivement comme membres du Parti de l'Ordre montre que les auteurs ont une certaine difficulté à déterminer avec précision l'identité de ces derniers. Cela s'explique par le fait que les auteurs ne se basent pas sur des sources pour prouver que ces groupes entretiennent une relation étroite avec Napoléon III. Ces derniers sont souvent déterminés à partir de la perception que les auteurs se font du régime. Par conséquent, l'image du régime qui est véhiculée dans les ouvrages est celle d'un régime foncièrement autoritaire qui se base sur des soutiens conservateurs pour conserver son emprise sur la France. Cette interprétation confère ainsi au régime une mauvaise réputation dans l'historiographie.

L'analyse de la perception de la politique intérieure du Second Empire a démontré que l'état d'esprit défavorable des auteurs à l'égard du régime, leur omission d'utiliser des sources pour soutenir leur argumentaire et l'absence d'une analyse minutieuse des idées de l'Empereur ont permis la création et la perpétuation d'une légende noire. Cela se constate par l'interprétation de la politique intérieure qui véhicule l'idée d'un régime autoritaire, dénonce avec vigueur le

²⁵³ Seignobos, « La Révolution de 1848... », p. 391.

²⁵⁴ *Ibid.*, p.214; Magen, *Histoire du Second...*, p. 21; Thomas, « Le Second Empire... », p. 41.

²⁵⁵ La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 1, p. 12.

coup d'État et la répression, critique la politique de libéralisation et soutient l'idée selon laquelle le régime entretient une relation étroite avec des groupes issus de différentes mouvances conservatrices de l'époque.

1940-aujourd'hui : une politique intérieure réinterprétée

À partir de 1940, la publication d'ouvrages approfondis sur la politique intérieure permet d'atténuer l'idée que le Second Empire est un régime fondamentalement autoritaire. Les auteurs saisissent mieux les idées politiques de l'Empereur par l'étude de ses écrits. L'arrivée d'auteurs plus sympathiques à l'égard du régime aide à jeter un éclairage plus positif sur la politique intérieure. De plus, la meilleure compréhension des relations entre Napoléon III et ses alliés ainsi que le nouvel intérêt porté à sa relation avec ses subordonnés contribuent à remettre en question l'idée d'un Empire autoritaire.

Alors que les auteurs qui ont publié des ouvrages avant 1940 ont soutenu que le régime est fondé sur l'autoritarisme, ceux de cette période contestent cette perception en s'appuyant sur l'étude de divers écrits de l'Empereur : *Rêveries politiques*, *Des idées napoléoniennes* et *L'Idée napoléonienne*. L'étude de ces trois textes permet aux auteurs d'en retirer plusieurs idées-force. D'abord, la notion selon laquelle le régime est fondamentalement autoritaire recule au profit d'une nouvelle interprétation qui accrédite l'existence d'une liberté encadrée sous le Second Empire. En conséquence, les auteurs remplacent le terme « dictature », qui est jugé inadéquat, par les concepts plus modérés de « césarisme démocratique²⁵⁶ », « démocratie autoritaire²⁵⁷ » ou de « démocratie illibérale²⁵⁸ ». Ensuite, les auteurs considèrent que la présence d'un lien entre l'Empereur et le peuple contredit l'idée selon laquelle l'Empire est dictatorial. En effet, comme ce rapport se base sur le suffrage universel, qui établit une relation privilégiée avec le peuple, et sur le plébiscite, qui la consacre, le régime peut légitimement se déclarer démocratique.

D'autre part, le développement d'études sur le bonapartisme permet de dégager les grands principes qui guident la pensée de l'Empereur et de remettre en question la thèse selon

²⁵⁶ Dansette, *Du 2 décembre au...*, p. 14-15; Yon, *Le Second Empire...*, p. 35-36; Milza, *Napoléon III*, p. 297; Nofri, *Napoléon III...*, p. 214.

²⁵⁷ Plessis, *De la fête impériale...*, p. 20; Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 181; Raphaël Lahlou, *Napoléon III, ou, l'obstination couronnée*, Paris, B. Giovanangeli, 2006, p. 103.

²⁵⁸ Rosanvallon, *La démocratie inachevée*, p. 199-238; Yon, *Le Second Empire...*, p. 36; Milza, *Napoléon III*, p. 297.

laquelle l'Empire est fondamentalement autoritaire. Les auteurs estiment que cette idéologie, loin d'être seulement basée sur des principes de droite, cherche à transcender le système des partis en réunissant les Français de tous les courants politiques sous une cause nationale. Comme le remarque Aprile, cet objectif est réalisable puisque « [l'Empereur] peut à la fois incarner la tradition révolutionnaire et l'ordre.²⁵⁹ ». Cette meilleure compréhension de la doctrine bonapartiste est facilitée par les rapprochements établis avec le gaullisme dans les ouvrages de René Rémond²⁶⁰ et de Francis Choisel²⁶¹. Ces études permettent à de nombreux auteurs²⁶² d'identifier des caractéristiques communes aux deux idéologies : la présence d'un lien personnel entre le chef de l'État et le peuple, la critique du système des partis, la primauté accordée à l'intérêt national et l'utilisation du plébiscite/référendum pour s'adresser au peuple. Ainsi, l'examen des écrits de Bonaparte et l'apport d'études sur le bonapartisme permettent d'améliorer la connaissance de sa pensée et d'écarter l'idée selon laquelle le régime se base sur un principe d'autorité.

La représentation de l'Empire sous la forme du Léviathan de Hobbes est également remise en question par l'abandon de l'attitude hostile des auteurs envers le régime, ainsi que par l'apparition de nouvelles recherches qui relativisent la brutalité du coup d'État et de la répression et atténuent la responsabilité de Napoléon III lors de ces événements. Pour le coup d'État, l'interprétation qui émerge de ces nouveaux travaux est qu'il était devenu nécessaire pour sortir d'une situation de blocage politique. À cet égard, plusieurs auteurs rappellent qu'en 1851, la question n'était pas de savoir quand allait arriver le coup d'État, mais qui le ferait²⁶³. Milza souligne à ce propos que la population était dans l'attente d'un coup d'État qui tardait à arriver :

Depuis le début de 1851, tout le monde parlait de coup d'État. Mais on en parlait sans trop savoir qui porterait le premier coup, à quel moment et au profit de quel parti. Après le rejet de la révision, la certitude qu'une épreuve de force était imminente et que l'initiative viendrait de l'Élysée s'imposa dans le public. On s'étonna même qu'elle n'eût pas lieu dans le courant de l'été, à la faveur des vacances parlementaires.²⁶⁴

²⁵⁹ Aprile, *La II^e République...*, p. 130.

²⁶⁰ Rémond, *Les droites en France*, p. 322-333.

²⁶¹ Choisel, *Bonapartisme et gaullisme*.

²⁶² Aprile, *La II^e République...*, p. 381; Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 63; Milza, *Napoléon III*, p. 745-746 et 769; Sagnes, *Napoléon III...*, p. 244; Anceau, *Napoléon III*, p. 567.

²⁶³ Milza, *Napoléon III*, p. 248; Lahlou, *Napoléon III...*, p. 6; Yon, *Le Second Empire...*, p. 131; Anceau, *Napoléon III*, p. 187.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 241.

D'autre part, malgré son illégalité, les auteurs soutiennent qu'il était justifié puisqu'il a été sanctionné par un plébiscite²⁶⁵. Sylvie Aprile souligne à ce propos que « L'adhésion populaire est une véritable justification du coup d'État.²⁶⁶ ». Quant à sa brutalité, nonobstant les désaccords sur le bilan des victimes, des historiens notent qu'en comparaison avec la répression de Cavagnac en juin 1848, celle du 2 décembre 1851 a fait beaucoup moins de victimes²⁶⁷. D'autre part, même si cela n'absout pas Napoléon III, les historiens font valoir qu'il n'a jamais voulu l'affrontement avec les républicains, ses nombreuses amnisties en faisant foi. En étudiant les archives impériales, Milza souligne, à ce sujet, que « Non seulement Louis-Napoléon n'a pas "ordonné" le massacre, mais il a incontestablement été dépassé par l'événement et affecté par le bilan humain d'un succès payé au prix fort.²⁶⁸ ». En effet, il est maintenant reconnu que le duc de Morny a orchestré d'une main ferme la répression qui a suivi le coup d'État et a franchi certaines limites morales que Napoléon III respectait²⁶⁹, ce qui contribue à amoindrir la responsabilité de ce dernier. Ainsi, à la lumière de ces nouvelles interprétations, la perception du coup d'État devient moins dure à l'égard du régime.

Les auteurs proposent également une interprétation moins défavorable de la répression qui a eu lieu durant la phase autoritaire du régime. Leurs recherches font état de scrupules chez l'Empereur²⁷⁰ quant aux mesures de répression comme la loi de sûreté, ce qui montrerait qu'il n'est pas aussi insensible que ce qu'en ont dit les républicains. Cependant, il y a encore des débats à savoir si le régime a fait un usage excessif de la force lors de sa phase autoritaire. Certains auteurs estiment que cela a été le cas²⁷¹. Par exemple, pour Louis Girard, le Second Empire était un « État policier²⁷² ». Dans le camp adverse, Philippe Séguin et Sylvie Aprile affirment le régime n'était pas si dur que ce qui a été prétendu²⁷³. D'ailleurs, on note que les

²⁶⁵ Dansette, *Du 2 décembre...*, p.12; Séguin, *Louis Napoléon...*, p.133; Bordonove, *Napoléon III*, p.110-111; Lahlou, *Napoléon III...*, p.65; Yon, *Le Second Empire...*, p.27; Anceau, *Napoléon III*, p.193.

²⁶⁶ Aprile, *La II^e République...*, p.220.

²⁶⁷ Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 108; Georges Bordonove, *Napoléon III*, Paris, Pygmalion, 1998, p. 106; Milza, *Napoléon III*, p. 261; Anceau, *Napoléon III*, p. 191.

²⁶⁸ Milza, *Napoléon III*, p. 268.

²⁶⁹ Éric Anceau, « Morny dans le système politique du Second Empire », dans Dominique Barjot *et al.*, dir. *Morny et l'invention de Deauville*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 238-239.

²⁷⁰ Dansette, *Du 2 décembre au...*, p. 166; Dargent, *Napoléon III...*, p. 241.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 29; Yon, *Le Second Empire...*, p. 26.

²⁷² Girard, *Napoléon III*, p. 219.

²⁷³ Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 214; Aprile, *La II^e République...*, p. 215.

techniques de contrôle de la population ont été utilisées par les régimes précédents, dont la II^e République, pour maintenir l'ordre²⁷⁴. Dansette observe à ce sujet que les principes qui soutiennent la surveillance policière sont encore les mêmes qu'au début du siècle :

Le mécanisme [de contrôle de la population] joue avec plus de rigueur sous le Second Empire, mais comme auparavant, on est toujours au sein d'une société conservatrice qui se défend contre toute tentative de subversion sans préoccupation totalitaire dont l'objet est de mettre l'homme en condition, de le changer jusque dans sa substance.²⁷⁵

Malgré ces désaccords, le point commun sur lequel s'entendent les différents auteurs est que le coup d'État et la répression ont visé davantage les républicains et ont contribué à tuer dans l'œuf toute réconciliation possible avec le régime. Ainsi, les nuances apportées à l'analyse du coup d'État et de la répression contribuent à relancer le débat sur le caractère autoritaire du régime et sur le rôle que Napoléon III a joué dans ces événements. L'image que les ouvrages présentent du Second Empire est donc moins négative.

En postulant que le Second Empire a été un régime fondamentalement autoritaire, la plupart des auteurs qui ont publié des ouvrages avant 1940 ont prétendu que l'évolution libérale n'a jamais été prévue par l'Empereur. En se basant sur ses écrits, les nouveaux travaux sur le régime remettent en question cette interprétation de deux façons. D'abord, en consultant ses écrits de jeunesse, certains auteurs s'aperçoivent que Napoléon III en avait déjà fait mention dans sa brochure *Des idées napoléoniennes*²⁷⁶, ce qui signifie qu'il avait pensé le régime comme une institution capable d'évoluer. D'autres étudient la Constitution du Second Empire et en déduisent, à partir du faible nombre d'articles au sein de celle-ci, qu'il soit fort probable qu'elle ait été modelée en prévision d'une éventuelle évolution libérale²⁷⁷. Finalement, la publication d'études plus approfondies²⁷⁸ sur le rôle de Morny dans le processus de libéralisation, renforce l'idée selon laquelle la transformation du régime, qui était ardemment encouragée par le demi-frère de Napoléon III, faisait partie des réflexions de l'Empereur dans la première décennie du

²⁷⁴ Dargent, *Napoléon III...*, p. 235.

²⁷⁵ Dansette, *Du 2 décembre au...*, p. 82.

²⁷⁶ Desternes et Chandet, *Napoléon III...*, p. 321; Girard, *Napoléon III*, p. 49; Walter Bruyère-Ostells, *Napoléon III et le Second Empire*, Paris, Vuibert, 2004, p. 139-140; Milza, *Napoléon III*, p. 462; Dargent, *Napoléon III...*, p. 253.

²⁷⁷ Dansette, *Du 2 décembre au...*, p. 15; Girard, *Napoléon III*, p. 217; Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 183; Anceau, *Napoléon III*, p. 247; Dargent, *Napoléon III...*, p. 228.

²⁷⁸ Anceau, « Morny dans le système politique... », p. 244-249.

règne. Les doutes qui subsistent dans la tête de Napoléon III sur le moment idéal pour entreprendre la libéralisation expliqueraient pourquoi elle ne commence que plusieurs années après le décès prématuré de Morny.

Les auteurs abandonnent également l'interprétation selon laquelle les réformes libérales ont été des concessions visant à satisfaire l'opposition. Ce changement s'explique par l'orientation idéologique plus favorable des auteurs à l'égard du régime et par l'émergence de travaux effectuant un examen attentif du processus de libéralisation. Pour Philippe Séguin, il est clair que l'Empereur désirait mettre en place des réformes puisqu'il a instauré sa première réforme, celle qui établit le suffrage universel, en 1851²⁷⁹. Plusieurs auteurs notent qu'au moment où l'Empereur a entamé le processus de libéralisation, soit au début des années 1860, il n'y était contraint par aucune opposition. D'autre part, le rôle joué par les troubles en politique extérieure, la maladie de l'Empereur et la montée des oppositions ont contribué à convaincre Napoléon III d'accélérer le processus de libéralisation plutôt qu'à le débiter. Séguin considère en ce sens que « [...] 1860 n'est donc pas un tournant mais, sur une ligne droite, le point de départ d'une accélération qu'autorise le bon fonctionnement du régime.²⁸⁰ ». Une autre preuve qui soutient l'argumentaire des auteurs est que, malgré les réformes, l'Empereur a maintenu l'essentiel de ses prérogatives : il peut toujours renvoyer des ministres, modifier la Constitution et conserver le lien spécial qu'il entretient avec le peuple grâce au plébiscite²⁸¹. Ainsi, cette réinterprétation du processus de libéralisation remet en question la thèse selon laquelle le régime a concédé les réformes à l'opposition.

Les auteurs de la période 1870-1940 considéraient que le régime avait des alliés indéfectibles et opportunistes qui étaient rassemblés sous la bannière du Parti de l'Ordre. Cette alliance renforçait leur discours selon lequel le régime est foncièrement autoritaire. Cette interprétation est remise en cause par l'apparition d'études sur le bonapartisme et sur le rôle joué par le duc de Morny au sein du régime. Les historiens repoussent ce concept « d'alliés » en soulignant que l'idéologie bonapartiste cherche à concilier les différents partis²⁸². En se basant

²⁷⁹ Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 342.

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 343.

²⁸¹ Dansette, *Du 2 décembre au...*, p. 360-362; Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 369; Yon, *Le Second Empire...*, p.80; Anceau, *Napoléon III*, p. 472-473.

²⁸² Yon, *Le Second Empire...*, p. 32-34.

sur l'étude de René Rémond *Les Droites en France*²⁸³, Sylvie Aprile propose plutôt l'existence de deux bonapartismes : un bonapartisme des élites et des notables et un bonapartisme populaire.

Il existe à l'évidence plusieurs façons d'être bonapartiste et plusieurs bonapartismes. [...] Il y a assurément un bonapartisme des élites et un bonapartisme populaire qui coexistent et se confondent parfois. Le premier s'explique essentiellement par le ralliement à un régime stable, partisan de l'ordre, patriote et prospère (aristocratie et « bonne bourgeoisie »). [...] [Le second s'explique par le fait que] l'empereur a un réel souci des classes laborieuses (paysans et ouvriers) et le maintien d'un bonapartisme populaire est une condition impérative de la survie du régime.²⁸⁴

En conséquence, les historiens soutiennent qu'une analyse de l'influence de ces groupes sur le régime doit considérer que le programme de l'Empereur se base sur une perspective nationale²⁸⁵. L'existence d'une entente entre le régime et le Parti de l'Ordre ne serait donc qu'une illusion puisque le caractère national qui est au cœur du projet bonapartiste ne se prête pas à des jeux d'alliance. Un exemple qui appuie cette interprétation est le regard que pose Éric Anceau sur le rôle de Morny dans la politique intérieure du régime. Selon l'historien, l'existence d'une alliance temporaire, scellée par le duc entre les notables et le régime (elle ne dure que pour le coup d'État), et l'opposition réussie de Morny à la création d'un grand parti populaire tendent à démontrer qu'il n'existe pas d'alliance entre le Parti de l'Ordre et le régime²⁸⁶. Les nouveaux auteurs mettent ainsi en doute l'idée d'une coalition entre le régime et le Parti de l'Ordre.

La grande nouveauté qui apparaît dans les ouvrages post-1940 et qui remet en question le caractère fondamentalement autoritaire du régime est l'étude des rapports entre l'Empereur, ses conseillers et ses ministres. Alors que les ouvrages pré-1940 ont longtemps considéré que le régime fonctionnait selon les volontés de Napoléon III, les nouveaux travaux contredisent cette idée en notant sa faible emprise sur son équipe. Le premier à en avoir fait la remarque est Seignobos qui, sans mesurer la portée de ses propos, a affirmé que « Si Napoléon III dirigeait en maître le gouvernement, il ne dominait pas, comme Napoléon I^{er}, les rouages de l'administration.²⁸⁷ ». Ce n'est que quelques décennies plus tard qu'Adrien Dansette²⁸⁸ et d'autres historiens reviennent sur ce sujet en notant que la méfiance de l'Empereur envers ses

²⁸³ Rémond, *Les droites en France*, p. 99-112.

²⁸⁴ Aprile, *La II^e République...*, p. 269.

²⁸⁵ Plessis, *De la fête impériale...*, p. 75; Dargent, *Napoléon III...*, p. 230.

²⁸⁶ Anceau, « Morny dans le système politique... », p. 238-239.

²⁸⁷ Seignobos, « La Révolution de 1848... », p. 254.

²⁸⁸ Adrien Dansette, *Deuxième République et Second Empire*, Paris, Fayard, 1942, p. 116-118.

collaborateurs le poussait à leur cacher ses projets. Les subordonnés auxquels ils font allusion sont les orléanistes qui bloquent les réformes sociales et les bonapartistes conservateurs qui s'opposent à la libéralisation. Cette situation est expliquée par les auteurs par le fait qu'il n'existe pas de parti bonapartiste ayant une doctrine établie et que l'élite politique bonapartiste n'est pas assez nombreuse pour occuper toute l'administration impériale. Pour cette raison, Séguin note que « De là vient aussi la propension qui sera la sienne d'aller chercher hors de la hiérarchie officielle, hors de l'appareil de l'État, certains conseillers, porte-paroles et chargés de missions.²⁸⁹ ». Ainsi, contrairement à l'interprétation selon laquelle l'Empire est un régime foncièrement autoritaire où les décisions de Napoléon III sont appliquées à la lettre, ces nouvelles publications montrent plutôt que, malgré son pouvoir considérable, l'Empereur se heurte aux volontés de son propre personnel.

L'analyse des ouvrages de cette période montre que divers facteurs ont permis de contester l'idée selon laquelle la politique intérieure est foncièrement autoritaire. L'apparition de nouvelles recherches, le retour aux sources, la disposition plus favorable des auteurs envers le régime et l'intérêt porté au bonapartisme ont contribué à présenter un portrait plus favorable de la politique intérieure du régime dans l'historiographie en remettant en question notre façon de voir le coup d'État et la répression, la libéralisation du régime, les relations entre l'Empereur et ses alliés ainsi que celles qu'il entretient avec son équipe.

Conclusion sur la section

Dans les décennies suivant la chute du Second Empire, la perception de la politique intérieure impériale a été très défavorable au régime en raison de l'état d'esprit négatif des auteurs à l'égard de ce dernier, de leur omission d'utiliser des sources pour appuyer leurs interprétations et de l'absence d'une analyse approfondie des idées de l'Empereur. Ces éléments ont fait en sorte que ce dernier a été décrit comme un individu autoritaire qui n'hésite pas à employer la force pour briser les oppositions, qui effectue des concessions libérales contre son gré afin de sauver sa dynastie et qui s'appuie sur les franges conservatrices de la société pour régner. Ce portrait change à partir des années 1940 où l'étude des écrits de Louis-Napoléon Bonaparte renseigne les auteurs sur sa conception de la politique intérieure alors que de

²⁸⁹ Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 215.

nouvelles études apparaissent et que la disposition des auteurs à l'égard du régime devient plus favorable. D'autre part, la publication de nouvelles études facilite la compréhension du bonapartisme par sa comparaison avec l'un de ses lointains descendants, le gaullisme. En conséquence, à partir de ce moment, l'interprétation qui insiste sur la brutalité du coup d'État et de la répression est nuancée. La libéralisation est perçue comme une évolution désirée par l'Empereur. L'appui des franges du Parti de l'Ordre au régime est relativisé par les historiens. La relation entre Napoléon III et ses conseillers, dont les auteurs assumaient la stabilité, est maintenant présentée comme circonstancielle, voire inexistante. Ainsi, grâce à ces changements, la perception de la politique intérieure devient plus favorable au Second Empire.

2.4 Politique extérieure du Second Empire

La politique extérieure a participé de façon importante à la création d'une légende noire. Plusieurs facteurs favorisent l'émergence d'une interprétation négative. Les auteurs n'étudient pas en profondeur les idées de l'Empereur car ils consultent un nombre limité de sources dont la qualité laisse souvent à désirer. De plus, ils n'ont pas des dispositions idéologiques favorables envers le régime et adhèrent à une conception réaliste des relations internationales, vision qui s'oppose à l'approche idéaliste de l'Empereur. Cette perception change après 1940 grâce à l'examen plus scrupuleux de ses idées, à l'état d'esprit plus favorable des auteurs à l'égard du Second Empire, à la publication de nouveaux travaux sur le régime, à la reconnaissance du caractère personnel de la politique extérieure de l'Empereur et à la découverte de l'importance du rôle joué par le saint-simonisme dans sa politique coloniale. Afin de présenter cette évolution, les politiques italienne, prussienne, mexicaine et coloniale seront étudiées à travers les ouvrages publiés de 1870 à 1940 et de 1940 à aujourd'hui.

1870-1940 : une politique extérieure critiquée

Jusqu'en 1940, les auteurs sont très critiques envers la politique extérieure, tant en ce qui a trait aux conceptions qu'aux orientations de ses politiques. Cette attitude s'explique par le fait que leurs recherches excluent certains documents utiles à la compréhension des idées de Napoléon III et se basent sur un groupe restreint de sources, dont notamment les papiers

retrouvés aux Tuileries à la chute de l'Empire²⁹⁰ qui n'ont été publiés que partiellement et partialement sous la III^e République. De plus, les auteurs présentent une vision de la politique extérieure qui est fortement empreinte de leur attitude défavorable envers le régime. Cette perception est influencée par leur adhésion à la conception réaliste des relations internationales qui est dominante à leur époque.

La politique italienne

La politique italienne est l'une des facettes de la politique extérieure qui a été la plus critiquée par les auteurs, et ce, malgré l'obtention de gains territoriaux par la France. Ce traitement négatif est dû à leurs critiques à l'égard des idées de l'Empereur et de la conduite de sa politique, qui sont basées sur une perspective réaliste des relations internationales, ainsi qu'à leurs réticences à souligner ses succès. De façon générale, leur analyse de la politique italienne est très influencée par leurs convictions politiques, souvent républicaines, qui les poussent à analyser le régime d'un point de vue négatif.

Comme les auteurs ont étudié sa brochure *Des Idées napoléoniennes* et les articles de La Guéronnière²⁹¹ qui présentent sa pensée, on ne peut en conclure que leur perception négative de sa politique est due à une méconnaissance de ses idées. Cette réputation est plutôt créée par leur rejet des principes qui guident sa politique. Adhérant à une conception réaliste des relations internationales, Deschamps prétend que le projet est dangereux puisqu'il créerait un État avec des intérêts propres²⁹². De son côté, Delord, soupçonne l'Empereur de vouloir déclencher « d'une nouvelle guerre [...] pour faire oublier à la France la liberté. ²⁹³ ». D'autre part, les auteurs critiquent son projet de confédération italienne. La Gorce le qualifie de « chimère²⁹⁴ » alors que Regnault ne le voit que comme une « mise en scène²⁹⁵ » qui ne vise qu'à satisfaire les ultramontains. L'unique auteur qui l'épargne est Ollivier, car il considère sa politique nécessaire

²⁹⁰ *Papiers et correspondance de la famille impériale*, Paris, Imp. Nationale, 1870, rééd. L. Beauvais, 1872, 2 vol.

²⁹¹ *Napoléon III et l'Italie; Le Pape et le Congrès; La France, Rome et l'Italie*.

²⁹² Deschamps, *Histoire de la chute...*, p. 36.

²⁹³ Delord, *Histoire du Second...*, tome 2, p. 464.

²⁹⁴ Pierre de La Gorce, *Napoléon III et sa politique*, Paris, Plon, 1933, p. 53; Ollivier, *L'Empire libéral*, vol. 3, p. 491.

²⁹⁵ Regnault, *La France sous le...*, p. 45.

pour détruire les traités de 1815²⁹⁶. Ainsi, l'image qu'ont les auteurs de la politique italienne est généralement négative.

Les critiques portent aussi sur sa gestion de l'affaire. Tout comme La Gorce qui déplore que « [...] l'Empereur, avec sa nature à la fois systématique et indécise, [flotte] entre ses théories sur l'avenir de la Péninsule et ses sollicitudes pour son propre pays.²⁹⁷ », les auteurs dénoncent son indécision. Son attitude apparemment naïve face au comte de Cavour est également critiquée. Pour plusieurs, l'Empereur a été aisément dupé par ce dernier²⁹⁸. Regnault déplore le fait que les intérêts français aient été abandonnés à la volonté du comte qui exerce alors une « influence quasi prépondérante sur la politique extérieure [de la France]²⁹⁹ ». De son côté, Deschamps va jusqu'à affirmer qu'en se procurant Nice et la Savoie, Napoléon III a été acheté par Cavour³⁰⁰! Ainsi, à l'exception d'Ollivier qui affirme que l'Empereur n'a pas subi l'influence de l'homme politique piémontais, mais a plutôt été « [...] le directeur dominant, on peut dire unique de l'action³⁰¹ », les auteurs remettent en question sa gestion du dossier italien.

Cependant, les auteurs sont silencieux sur l'acquisition de Nice et la Savoie. N'y voyant pas un succès, ils soulignent que la politique italienne a nui à la France. Regnault affirme que « notre influence et notre prestige s'en étaient trouvés diminués et amoindris³⁰² », alors que La Gorce et Aubry attestent qu'elle a provoqué la méfiance de l'Europe et la dislocation de l'alliance anglaise³⁰³. Regnault soutient également que « La question de la papauté temporelle, dont l'impérialisme napoléonien avait fait une question française, rendit toute entente et toute alliance impossibles entre l'Autriche, la France et l'Italie³⁰⁴ ». Quant à Guériot, celui-ci affirme que la guerre « ne justifiait aucun intérêt national³⁰⁵ ». Ainsi, malgré un gain indéniable, les auteurs ne voient que les côtés négatifs de l'affaire italienne.

²⁹⁶ Ollivier, *L'Empire libéral*, vol. 3, p. 141-142.

²⁹⁷ La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 2, p. 356-357.

²⁹⁸ Deschamps, *Histoire de la chute...*, p. 36; La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 2, p. 353; René Arnaud, *La Deuxième République et le Second Empire*, Paris, Hachette, 1929, p. 174.

²⁹⁹ Regnault, *La France sous le...*, p. 34.

³⁰⁰ Deschamps, *Histoire de la chute...*, p. 38.

³⁰¹ Ollivier, *L'Empire libéral*, vol. 3, p. 586 et vol. 8, p. 620.

³⁰² Regnault, *La France sous le...*, p. 47.

³⁰³ La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 2, p. 387-396; Aubry, *Le Second Empire*, p. 262-263.

³⁰⁴ Regnault, *La France sous le...*, p. 347.

³⁰⁵ Guériot, *Napoléon III*, tome 1, p. 272.

En somme, malgré l'acquisition de Nice et la Savoie, qui est ignorée par rapport aux autres conséquences de cette politique, les auteurs sont très critiques envers l'Empereur dont ils condamnent les idées et la conduite. L'étude de la politique italienne montre donc que la disposition défavorable des auteurs à l'égard du régime et leur vision réaliste des relations internationales ont joué un certain rôle dans leur appréciation de celle-ci.

La politique prussienne et la guerre de 1870

La politique prussienne et ses suites ont fait couler beaucoup d'encre dans les ouvrages sur le régime. Dans ces derniers, les auteurs, qui sont parfois influencés par des préjugés idéologiques défavorables au régime et qui se basent sur une conception réaliste des relations internationales, dénigrent ses idées et sa manière de gérer la crise dont tous les auteurs reconnaissent le résultat catastrophique.

Pour plusieurs auteurs, la cause profonde des erreurs de l'Empereur réside dans sa sympathie exagérée pour le principe des nationalités. Il lui est unanimement reproché d'avoir été trop bienveillant envers la Prusse et d'avoir porté une attention démesurée au sort de la Vénétie, ce qui fait dire à un La Gorce cynique que « [Napoléon III] ne haïssait aucun de ses voisins et, à des degrés divers, servit tous les peuples, hormis le sien.³⁰⁶ ». Il est également critiqué pour s'être lancé dans la politique des compensations qui est jugée contraire à ses principes. Ollivier note que « cette politique constituait le désaveu le plus formel du système par lequel l'Empereur avait justifié ses entreprises et même ses erreurs.³⁰⁷ ». Les orientations qui fondent sa politique sont donc vues négativement par les auteurs.

Napoléon III est également attaqué sur sa gestion des événements menant à Sedan. Sa passivité lors de la guerre de 1866 est décriée par les auteurs qui soulignent qu'il aurait dû forcer la main de Bismarck. La négociation des compensations est également critiquée par les historiens qui décrivent l'Empereur comme un personnage habilement dupé par le génie du chancelier³⁰⁸. Pour ce qui est de la guerre, ils prêtent des intentions belliqueuses à l'Empereur

³⁰⁶ La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 4, p. 539.

³⁰⁷ Ollivier, *L'Empire libéral*, vol. 8, p. 537-538.

³⁰⁸ Deschamps, *Histoire de la chute...*, p. 54-56; Hamel, *Histoire illustrée du...*, tome 3, p. 262; Aubry, *Le Second Empire*, p. 447-448.

et son entourage³⁰⁹ en les accusant d'avoir mené une population pacifique à la guerre³¹⁰ afin de satisfaire des intérêts dynastiques³¹¹ ou de manigancer un retour à l'Empire autoritaire³¹². Ils blâment également l'Empereur pour avoir trompé la population sur l'état de l'armée en prétendant que la réforme militaire était suffisante³¹³. Deschamps affirme à ce propos que « Napoléon III et ses ministres [...] avaient cherché la guerre sans avoir les moyens de la soutenir.³¹⁴ ». Encore une fois, seul Ollivier exempte l'Empereur de toute responsabilité dans la catastrophe³¹⁵. Celui-ci constitue cependant l'exception de ce groupe d'auteurs.

Il est à noter que l'analyse de la gestion des événements menant à Sedan effectuée par les auteurs de cette époque comporte une lacune importante. En effet, les auteurs basent leurs affirmations plus souvent sur leur perception des événements que sur des sources. Leur interprétation tend ainsi à être très influencée par leur appréciation du régime et, par conséquent, à lui être peu favorable.

Ainsi, la perception négative de la politique extérieure du Second Empire est causée en partie par l'état d'esprit négatif des auteurs à l'égard du régime et par la faible consultation de sources pour appuyer leurs dires. Cette interprétation des événements qui ont conduit à la perte de l'Alsace-Lorraine laisse alors une tache indélébile sur la mémoire du régime dans l'historiographie.

La politique mexicaine

Contrairement au reste de la politique extérieure, l'expédition du Mexique ne trouve pas de défenseurs chez les auteurs qui se moquent de ce que Rouher a appelé « la grande pensée du règne ». Ces derniers critiquent les idées de Napoléon III, lui reprochent sa gestion de l'affaire et dénoncent les résultats de l'expédition. La représentation de la politique mexicaine dans l'historiographie est donc négative.

³⁰⁹ La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 6, p. 338; Deschamps, *Histoire de la chute...*, p. 67; Aubry, *Le Second Empire*, p. 575-580.

³¹⁰ Delord, *Histoire du Second...*, tome 6, p. 206; Deschamps, *Histoire de la chute...*, p. 15-16; La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 6, p. 146.

³¹¹ *Ibid.*, p. 567; Deschamps, *Histoire de la chute...*, p. 67.

³¹² Deschamps, *Histoire de la chute...*, p. 26.

³¹³ Delord, *Histoire du Second...*, tome 6, p. 164; Thomas, « Le Second Empire... », p. 273.

³¹⁴ Deschamps, *Histoire de la chute...*, p. 146.

³¹⁵ Ollivier, *L'Empire libéral*, vol. 14, p. 52.

Les auteurs connaissent son intention de construire un canal au Nicaragua pour ouvrir de nouveaux débouchés commerciaux et d'établir un Empire latin au Mexique pour contrer l'influence américaine. Cependant, ils n'analysent pas en profondeur ses réflexions et décrédibilisent le projet en l'attribuant au goût de l'Empereur pour les idées saugrenues. Le projet de l'Empereur est jugé en surface, sans que les auteurs l'évaluent à la lumière du contexte historique de l'époque. L'expédition est alors qualifiée de « chimérique³¹⁶ », d'« insensée³¹⁷ », de « folie³¹⁸ », « d'idéaliste³¹⁹ » et de « déplorable³²⁰ ». Ainsi, comme les auteurs rejettent d'office ses idées, celles-ci perdent toute crédibilité, ce qui a pour effet de présenter l'Empereur comme un dirigeant prompt à se lancer dans des entreprises utopiques.

Quant à l'étude de la gestion de l'affaire mexicaine, celle-ci est plutôt délaissée par les auteurs. Le seul aspect qui retient leur attention est l'influence néfaste qu'auraient exercée l'Impératrice, Morny et un groupe de conservateurs mexicains sur l'Empereur³²¹. Ces propos de Delord reflètent bien l'opinion générale des auteurs sur la manière dont a débuté l'affaire et les acteurs qui y ont pris part :

L'Impératrice contribuait donc à entretenir son mari dans ses rêveries sur les races latines, mais son influence stimulée par les émigrés n'aurait peut-être pas suffi à décider Napoléon III à se jeter dans l'expédition du Mexique, si M. de Morny, toujours en quête de millions, et voyant dans cette expédition un moyen de se les procurer, n'avait triomphé des incertitudes impériales.³²²

Les critiques des auteurs les mènent donc à souligner non seulement l'influence de certains acteurs ayant des intérêts propres, mais également la facilité avec laquelle l'Empereur se laisse convaincre de la validité de l'entreprise. Seul Ollivier le défend en regrettant le fait qu'il ait été « égaré par les rapports furibonds d'agents passionnés [et] enveloppé d'un nuage de mensonges et d'illusions³²³ ». Ainsi, bien que leur analyse se base sur des sources diplomatiques et impériales, leur angle d'approche n'offre que peu de détails sur la façon dont Napoléon III a

³¹⁶ Guériot, *Napoléon III*, tome 2, p. 51.

³¹⁷ Deschamps, *Histoire de la chute...*, p. 46; Thomas, « Le Second Empire... », p. 136.

³¹⁸ Delord, *Histoire du Second...*, tome 4, p. 240; Hamel, *Histoire illustrée du...*, tome 3, p. 230.

³¹⁹ La Gorce, *Napoléon III et sa politique*, p. 40.

³²⁰ Aubry, *Le Second Empire*, p. 679.

³²¹ La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 4, p. 52-58; Seignobos, « Le déclin de l'Empire... », p. 189-191; Aubry, *Le Second Empire*, p. 319.

³²² Delord, *Histoire du Second...*, tome 3, p. 290.

³²³ Ollivier, *L'Empire libéral*, vol.5, p. 242.

géré le reste de l'affaire mexicaine. Cette analyse partielle contribue ainsi à présenter l'expédition comme un exemple du caractère rêveur et utopiste de l'Empereur.

La dernière critique vise les résultats de l'intervention. Plusieurs auteurs prétendent que l'expédition a placé la France dans un état d'affaiblissement militaire qui lui a nui lors de la guerre austro-prussienne et du conflit contre la Prusse³²⁴. La Gorce y voit plutôt une influence néfaste qui touche au régime dans sa globalité :

Dans l'histoire du Second Empire, l'expédition du Mexique n'apparaît point seulement comme un mémorable épisode, mais elle influe sur le sort général du règne par les forces qu'elle enlève à la patrie, par les complications très réelles qu'elle soulève, par le discrédit que l'insuccès final fait peser sur Napoléon.³²⁵

Outre ces impacts, d'autres auteurs soulèvent également les coûts exorbitants de l'expédition³²⁶ et le discrédit moral qui est rejeté sur la France³²⁷. Ces critiques renforcent donc l'idée que l'expédition est un échec complet.

Ainsi, l'étude de la politique mexicaine montre le Second Empire sous un jour défavorable. Bien qu'ils connaissent les idées de l'Empereur, les auteurs les rejettent sans les analyser en profondeur. La gestion de l'expédition n'est que peu étudiée; ainsi les causes de cet échec, qui est déploré par les auteurs, sont partiellement examinées. La représentation de l'expédition du Mexique qui est véhiculée dans les ouvrages de cette époque est donc celle d'une entreprise rocambolesque issue de l'imagination fertile de l'Empereur.

La politique coloniale

La perception de la politique coloniale est également défavorable à l'Empereur. Les auteurs jugent qu'il n'a pas élaboré de plan colonial, n'a que peu ou pas participé à la gestion des colonies et n'a que peu ou pas contribué aux succès du régime. Cette analyse s'explique par l'absence d'études sur ses écrits et par l'état d'esprit négatif des auteurs républicains qui cherchent à protéger l'idée selon laquelle la colonisation est l'œuvre de la III^e République.

³²⁴ Deschamps, *Histoire de la chute...*, p. 46; Thomas, « Le Second Empire... », p. 151.

³²⁵ La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 4, p. 5-6.

³²⁶ Deschamps, *Histoire de la chute...*, p. 13; Hamel, *Histoire illustrée du...*, tome 3, p. 555; Regnault, *La France sous le...*, p. 122; Thomas, « Le Second Empire... », p. 147.

³²⁷ La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 4, p. 5-6; Aubry, *Le Second Empire*, p. 319.

De façon générale, les auteurs considèrent que l'Empereur n'a pas de programme colonial et effectue des expéditions dans le but de satisfaire des groupes d'intérêt ou d'accomplir une mission humanitaire. Certains auteurs républicains vont jusqu'à prétendre que, par ces expéditions, Napoléon III cherche à détourner l'attention des Français de la politique intérieure³²⁸ ou à renforcer son prestige³²⁹. Seulement quelques historiens discernent, chez le souverain, le fruit d'une véritable volonté d'agrandir le domaine colonial³³⁰. Par exemple, La Gorce constate des « [...] interventions d'un caractère fort différent, moins ambitieuses, plus positives et mieux calculées [que l'expédition du Mexique], résolues soit pour assurer notre commerce, soit pour étendre notre domaine colonial, soit pour venger l'humanité outragée.³³¹ ». Seignobos note, de son côté, qu'« à partir de 1858, Napoléon paraît s'intéresser plus activement aux colonies et cherche à les organiser suivant un plan d'ensemble.³³² ». Ces auteurs ne forment cependant qu'un groupe minoritaire. En ce qui a trait à l'Algérie, les auteurs jugent qu'elle ne figure pas dans les plans de l'Empereur qui, selon Delord, est complètement désintéressé d'elle³³³.

Les historiens proposent ainsi une interprétation qui exclut tout rôle de l'Empereur dans la politique coloniale. À ce sujet, il est à noter que la négation de l'existence d'un plan colonial dans les ouvrages par les auteurs républicains tend à dévaloriser l'œuvre du régime au détriment de celle de la III^e République. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si, dans son *Histoire de France*, Lavissee parle de « guerres lointaines » pour décrire les entreprises du Second Empire, mais de « politique coloniale » pour celles de la III^e République³³⁴.

En ce qui a trait à la gestion et aux résultats de la colonisation, ces derniers sont souvent présentés comme le succès de plusieurs individus plutôt que comme celui de l'Empereur. Par exemple, Seignobos affirme que la colonisation est due à « l'initiative de quelques officiers obscurs [qui a] fait à peu de frais du Sénégal et de la Cochinchine les amorces d'un empire

³²⁸ Delord, *Histoire du Second...*, tome 2, p. 651.

³²⁹ Regnault, *La France sous le...*, p. 92-93; Arnaud, *La Deuxième République...*, p. 206.

³³⁰ Aubry, *Le Second Empire*, p. 132.

³³¹ La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 3, p. 237.

³³² Seignobos, « Le déclin de l'Empire... », p. 198.

³³³ Delord, *Histoire du Second...*, tome 4, p. 74-75.

³³⁴ Ernest Lavissee, *La nouvelle première année d'Histoire de France (cours moyen 1^{re} et 2^e année)*, France, Éditions des Équateurs, 2010 [1913], p. 226 et p. 241-244.

colonial français en Afrique et en Asie³³⁵ ». De ce fait, dans ses ouvrages et celui d'Aubry, c'est le travail de Faidherbe est louangé pour la colonisation du Sénégal³³⁶. De même, les territoires et les avantages commerciaux acquis dans la politique d'Extrême-Orient sont attribués à des officiers. Le silence des auteurs républicains sur les acquisitions coloniales du Second Empire n'est pas étonnant puisque, comme Lavissee le fait dans son *Histoire de France*³³⁷, ceux-ci les attribuent à la III^e République.

Pour ce qui est du cas algérien, les auteurs y portent peu d'intérêt sauf pour faire des commentaires négatifs. Par exemple, Delord accuse l'Empereur d'avoir spolié les colons, entaché les relations entre ces derniers et les indigènes et laissé l'Algérie à elle-même³³⁸. Quelques auteurs lui reconnaissent une certaine influence dans la mise en place de réformes en Algérie³³⁹, mais dans l'ensemble, son apport est largement ignoré.

La politique coloniale de Napoléon III est donc présentée d'un œil peu favorable dans les ouvrages. Lorsqu'il est admis qu'elle a mené à des résultats positifs, le rôle de l'Empereur est négligé au profit d'autres acteurs. De plus, comme les auteurs utilisent davantage des sources diplomatiques officielles que des sources personnelles de l'Empereur pour dresser un portrait de sa politique coloniale, ceux-ci ne réussissent pas à se renseigner sur ses idées et ont alors une idée floue de ses objectifs coloniaux. Cette situation contribue ainsi à lui donner une mauvaise image dans l'historiographie.

L'étude des ouvrages de cette période démontre que la perception négative du régime est due à plusieurs facteurs. D'abord, l'absence d'intérêt envers les écrits de l'Empereur et la faible consultation de sources de qualité font en sorte que la pensée de Napoléon III et les objectifs du régime sont souvent analysés de façon simpliste ou exposés comme des rêveries du souverain. D'autre part, l'attitude hostile des auteurs républicains envers le régime et leur vision réaliste des relations internationales contribuent à dresser un portrait négatif de la politique extérieure. Les succès qui proviennent de sa gestion de ses politiques sont alors attribués à

³³⁵ Seignobos, « Le déclin de l'Empire... », p. 208.

³³⁶ *Idem*, « La Révolution de 1848... », p. 339; Aubry, *Le Second Empire*, p. 337.

³³⁷ Ernest Lavissee, *Histoire de France : de la Gaule à nos jours*, France, A. Colin, 2013 [1912], p. 168.

³³⁸ Delord, *Histoire du Second...*, tome 4, p. 92 et tome 6, p. 621-622.

³³⁹ Seignobos, « Le déclin de l'Empire... », p. 200-201; Ollivier, *L'Empire libéral*, vol. 12, p. 540; Aubry, *Le Second Empire*, p. 332-336.

d'autres acteurs tandis que le souverain reçoit des critiques. Ainsi, la trame qui sous-tend la majorité des ouvrages de cette période est que la politique extérieure de Napoléon III constitue une nouvelle preuve de l'incapacité du régime.

1940-aujourd'hui : une politique extérieure réhabilitée

À partir de 1940, le Second Empire est présenté d'un œil plus positif à la suite d'un changement dans la méthode utilisée pour analyser la politique extérieure. Dans un article publié en 1933, Georges Pagès insiste sur les difficultés que présente l'étude de la politique extérieure de Napoléon III en raison de son caractère personnel³⁴⁰. Quelques années plus tard, Pierre Renouvin reprend cette observation dans son cours sur la politique extérieure du régime en soulignant l'importance de connaître les idées générales de l'Empereur :

L'étude de la politique extérieure du Second Empire rencontre des difficultés particulières qui résultent presque toutes du caractère de Napoléon III et de ses méthodes de gouvernement. Il est donc nécessaire, comme préambule à ces leçons, de rappeler brièvement quelle conception a l'Empereur de son pouvoir, - de chercher à connaître l'homme, - et d'essayer enfin de définir, dans la mesure du possible, ses idées générales en politique extérieure.³⁴¹

Renouvin applique ce programme dans son *Histoire des relations internationales*³⁴². Il est suivi par les historiens du régime. Par conséquent, l'attention particulière qu'ils portent aux écrits de l'Empereur les aide à mieux comprendre ses idées. De plus, grâce à la disposition idéologique plus favorable des auteurs à l'égard du régime et à l'approfondissement des recherches sur la façon dont Napoléon III conduit sa politique étrangère et sur ses résultats, les auteurs sont en mesure de fournir un jugement plus rigoureux de sa politique.

La politique italienne

À partir de 1940, la politique italienne reçoit un traitement plus favorable. À la lumière d'un retour des historiens aux sources, de l'apparition de nouveaux travaux sur le régime et de l'attitude plus favorable des auteurs à l'égard du Second Empire, les idées de l'Empereur, sa conduite et les résultats de sa politique sont réexaminés dans les ouvrages.

³⁴⁰ Georges Pagès, « La politique extérieure de Napoléon III », *Bulletin du Comité International des Sciences Historiques*, 1933, p. 16.

³⁴¹ Renouvin, *Histoire extérieure du Second Empire...*, p. 1.

³⁴² *Idem*, *Histoire des relations internationales*, Paris, Hachette, 1955, tome V : Le XIX^e siècle, vol. 1 : De 1815 à 1871, p. 268-273.

La réévaluation des écrits de l'Empereur mène à un adoucissement des critiques. Si le projet de confédération italienne n'est plus vu comme une chimère, des historiens soulignent encore la difficulté de la mise en place d'un tel projet³⁴³, d'autant plus que l'Empereur ne semble pas être opposé à l'unification italienne³⁴⁴. D'autre part, même si les auteurs ne nient pas que la politique italienne soit motivée par le principe des nationalités, ils contestent le fait que Napoléon III priorise cette théorie sur les intérêts français³⁴⁵. À ce propos, Adrien Dansette note que « [la] pensée sinieuse [de l'Empereur], répugnant à se conformer à la rigidité d'une doctrine arrêtée, épousait de savantes combinaisons qui permettraient à la fois de satisfaire ses principes idéologiques et les intérêts nationaux.³⁴⁶ ». Ainsi, Napoléon III a toujours en tête des considérations stratégiques nationales comme le montre sa motivation à acquérir Nice et la Savoie et à ériger les futurs États confédérés italiens en satellites français.

La manière dont l'Empereur a conduit la politique italienne est également réévaluée grâce à la publication de nouveaux travaux qui s'appuient sur des recherches dans les archives. Rejetant toute manipulation par Cavour, les auteurs proposent trois raisons pour expliquer l'irrésolution et les hésitations de Napoléon III. D'abord, en analysant à nouveau ses *Idées napoléoniennes*, les historiens identifient un nouveau principe primordial dans sa politique : la conservation de l'ordre plutôt que la révolution. En effet, l'idée d'un Napoléon III apprenti sorcier qui déchaîne les mouvements révolutionnaires est rejetée par les auteurs. Au contraire, ils soulignent que l'Empereur cherche à recréer de nouveaux États de façon ordonnée en évitant que ce soit la Révolution qui le fasse, ce qui expliquerait les hésitations de sa politique³⁴⁷. Éric Anceau résume ainsi la complexité de la position de Napoléon III :

Aussi, la mise en œuvre politique du principe [des nationalités] ne manquera pas de poser à Louis-Napoléon quelques difficultés, entraînant celui-ci dans des hésitations, voire dans des contradictions préjudiciables pour le pays. Car une fois le principe posé, il ne s'agit pas pour l'empereur de libérer les peuples au bénéfice de mouvements révolutionnaires ; dans son esprit, le principe des nationalités doit certes garantir un ordre international nouveau mais c'est encore un ordre. D'autre part, cet ordre

³⁴³ Dansette, *Du 2 décembre au...*, p. 179; Bordonove, *Napoléon III*, p. 230; Lahlou, *Napoléon III...*, p. 115; Anceau, *Napoléon III*, p. 381-383.

³⁴⁴ Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 251; Milza, *Napoléon III*, p. 609; Nofri, *Napoléon III...*, p. 329.

³⁴⁵ Barbier, *Silences sur le...*, p. 50-51; Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 282; Aprile, *La II^e République...*, p. 360; Milza, *Napoléon III*, p. 443; Anceau, *Napoléon III*, p. 561; Dargent, *Napoléon III...*, p. 295; Nofri, *Napoléon III...*, p. 289.

³⁴⁶ Dansette, *Deuxième République*, p. 277.

³⁴⁷ Girard, *Napoléon III*, p. 249; Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 234; Milza, *Napoléon III*, p. 370-371; Anceau, *Napoléon III*, p. 269-270.

nouveau ne peut s'établir qu'à partir du moment où il parvient au préalable à détruire le système imposé en 1815 à la France par les monarchies européennes.³⁴⁸

À ce principe, certains auteurs vont en ajouter un second : le retour au concert européen pour régler les conflits³⁴⁹. En effet, les tentatives de Napoléon III pour faire appel à des congrès pour résoudre les conflits constituent un autre aspect de la politique italienne de l'Empereur qui est perçu comme de l'indécision. Finalement, le dernier élément qui conduit les auteurs à conclure que l'Empereur est hésitant est sa façon de gérer les événements. Napoléon III est présenté comme un homme qui est à la remorque de ces derniers et qui attend les occasions propices pour réagir, d'où ses prises de décisions souvent lentes. Sa double politique n'est donc pas empreinte de mauvaises intentions, mais souffle le chaud et le froid en tentant de satisfaire les ambitions italiennes, tout en évitant de froisser ses appuis du côté catholique. Comme le souligne Nofri, « [...] la question [italienne] est avant tout un enjeu de politique intérieure française aux ramifications et aux implications électorales complexes et nombreuses.³⁵⁰ ».

À la lumière de nouvelles recherches qui réinterprètent la politique italienne, les résultats de cette dernière sont également jugés plus favorablement par l'historiographie. Les publications récentes n'omettent plus de mentionner le succès qu'a été l'acquisition de Nice et de la Savoie. Jean-Baptiste Barbier souligne « [...] qu'il s'agit de territoires positivement précieux, en raison de leur position géographique et stratégique, pour notre sécurité nationale [...]»³⁵¹, alors que Girard et Milza signalent que cela constitue un retour aux frontières de 1813³⁵². D'autre part, les auteurs nuancent les succès du régime. Même s'il admet que la politique de Napoléon III a isolé la France, Girard note qu'« il apparaît en position de force dans une Europe au total assez peu armée.³⁵³ ». De son côté, Milza souligne que ce n'est pas tant le programme italien qui mène à l'échec des tentatives d'alliance, mais plutôt les complications qui en résultent³⁵⁴. Cependant, Milza et Anceau s'accordent sur le fait que la

³⁴⁸ Dargent, *Napoléon III...*, p. 294.

³⁴⁹ *Ibid.*, p. 293; Yon, *Le Second Empire...*, p. 90; Sagnes, *Napoléon III...*, p. 487.

³⁵⁰ Nofri, *Napoléon III...*, p. 316.

³⁵¹ Barbier, *Silences sur le...*, p. 64.

³⁵² Girard, *Napoléon III*, p. 295; Milza, *Napoléon III*, p. 434.

³⁵³ *Ibid.*, p. 324-325.

³⁵⁴ Milza, *Napoléon III*, p. 618.

question romaine est l'une des causes de l'absence d'alliances avec l'Autriche et l'Italie en 1870³⁵⁵. L'examen des résultats de la politique italienne est donc plus favorable au régime.

Ainsi, grâce à leur meilleure connaissance des idées de Napoléon III, à l'émergence de nouvelles recherches sur le régime et à leurs dispositions plus favorables à l'égard du Second Empire, les auteurs sont en mesure de souligner ses réussites et de nuancer les critiques qui avaient été faites par leurs prédécesseurs. Ce changement de perception permet de mieux reconnaître les réalisations du régime au niveau de sa politique extérieure.

La politique prussienne et la guerre de 1870

La réinterprétation de la politique prussienne et des événements entourant la guerre contribue à diminuer la responsabilité du régime lors de la déroute de 1870. En analysant sa politique prussienne dans un état d'esprit moins négatif à l'endroit de Napoléon III, en s'appuyant sur des recherches récentes, en intégrant dans leur analyse de nouveaux documents issus d'archives et en enrichissant leur analyse par l'étude de ses écrits, les auteurs sont en mesure de mieux comprendre son rôle dans ces événements. Notons que ce regain d'intérêt pour le sujet se réalise dans un contexte où les auteurs effectuent des rapprochements entre la guerre de 1870 et « la drôle de guerre ».

La perception des idées de l'Empereur n'a pas changé par rapport à ce qu'elle était avant 1940. Les auteurs continuent de lui reprocher son obsession pour la théorie des nationalités en faveur de la Prusse, même si, à la lecture de sa brochure *Des Idées napoléoniennes*, ils admettent que son adhésion au principe des nationalités poursuit un objectif noble : la création d'une confédération européenne basée sur la liberté où coexistent des États-nations. D'autre part, la majorité des auteurs lui reprochent encore de s'être lancé « [...] dans des demandes maladroites de compensation à la Prusse.³⁵⁶ ». Ce qui change dans l'analyse des auteurs, c'est la façon dont ils jugent sa gestion des événements.

Bien que, comme les auteurs précédents, les nouveaux historiens reprochent à l'Empereur sa conduite hésitante et contradictoire, ils sont plus circonspects par rapport à sa

³⁵⁵ *Ibid.*, p. 654; Anceau, *Napoléon III*, p. 494.

³⁵⁶ Sagnes, *Napoléon III...*, p. 491.

responsabilité. En se basant sur des sources provenant de l'entourage de l'Empereur, tous les auteurs notent qu'à partir de 1866, les effets de la lithiase sur son comportement le rendent sensible à l'humeur de l'opinion publique et à l'influence de son entourage. L'Empereur souffre d'ailleurs d'une crise terrible causée par sa maladie au moment du conflit austro-prussien qui le pousse à l'abstention. Comme le décrit Anceau, sa maladie a des conséquences graves sur sa conduite dans les événements à venir :

[à partir de 1867,] Napoléon III devint alors un souverain intermittent. Entre deux crises, il dirigeait la France comme à l'ordinaire ; pendant, il n'était pas en état de le faire. Le chloral que ses médecins lui administraient le faisait somnoler. Tant que des décisions rapides dans des domaines graves ne s'imposaient pas, le pays n'eut pas à en souffrir.³⁵⁷

Outre ses problèmes de santé, sa non-réaction dans la guerre de 1866 serait également justifiable d'un point de vue stratégique puisque Napoléon III avait l'intention d'utiliser le conflit pour ramener la Vénétie dans le giron italien afin de se réconcilier l'Italie³⁵⁸. D'autre part, en ce qui a trait à la durée de la guerre, les auteurs s'appuient sur des recherches pour démontrer que l'Empereur n'était pas le seul à avoir cru qu'elle serait longue : les chancelleries d'Europe étaient également de cet avis. De plus, certains historiens notent que l'opinion publique favorisait la non-intervention³⁵⁹, ce qui expliquerait la décision de l'Empereur. Enfin, s'ils critiquent sa gestion de l'affaire des compensations, ils soulignent que sa maladie et les pressions de la population française qui craint la Prusse³⁶⁰ constituent des facteurs atténuants qui ont pesé sur sa décision d'entreprendre cette politique.

Influencés par une perception moins négative du Second Empire que leurs prédécesseurs, les historiens s'interrogent également sur l'idée selon laquelle l'Empereur est le grand fautif de la déroute de 1870. Ils signalent que s'il n'est pas disculpé d'avoir déclaré la guerre, plusieurs facteurs nuancent sa responsabilité. D'abord, dans un contexte où il est très malade³⁶¹, l'ensemble des auteurs insistent, en se basant sur des sources, sur l'influence néfaste qu'ont eue sur lui les bonapartistes autoritaires par leurs demandes de garanties lors de l'affaire

³⁵⁷ Anceau, *Napoléon III*, p. 407-409.

³⁵⁸ Girard, *Napoléon III*, p. 376-377; Yon, *Le Second Empire...*, p. 102; Milza, *Napoléon III*, p. 613; Anceau, *Napoléon III*, p. 434-435.

³⁵⁹ Bordonove, *Napoléon III*, p. 299; Milza, *Napoléon III*, p. 651.

³⁶⁰ Girard, *Napoléon III*, p. 384; Yon, *Le Second Empire...*, p. 103; Milza, *Napoléon III*, p. 651.

³⁶¹ Dansette, *Du 2 décembre au...*, p. 385; Milza, *Napoléon III*, p. 691; Nofri, *Napoléon III...*, p. 443-444.

Hohenzollern, leurs pressions pour retourner à l'Empire autoritaire et leur appui en faveur de la guerre. De plus, en s'appuyant sur des recherches, les auteurs contestent le prétendu pacifisme qui aurait régné à l'époque en relevant que la majorité des journaux, des députés et de l'opinion publique désiraient la guerre. Enfin, les historiens écartent le blâme adressé à l'Empereur sur la réforme militaire en notant qu'il a porté contre vents et marées le projet de réforme militaire face à une opposition, des généraux et un ministère de la Guerre peu réceptifs. Les propos de Dansette résument bien la situation dans laquelle était plongé le souverain :

Il faut rendre cette justice à Napoléon III que, seul, il conçut et voulut une véritable réforme militaire, en poursuivit la réalisation sans se décourager, tentant de convaincre tous ceux qui l'approchaient. Mais la lucidité et la conviction du souverain n'eurent pas raison du mauvais vouloir des généraux et des parlementaires.³⁶²

Cette interprétation de la réforme militaire tend ainsi à mettre en lumière le rôle joué par d'autres acteurs dans l'échec de la réforme militaire. Ainsi, à la lumière de ces divers facteurs, les auteurs atténuent la responsabilité de l'Empereur dans la défaite de 1870.

L'analyse de la perception de la politique prussienne montre que les historiens remettent en question l'interprétation désignant Napoléon III comme le responsable de la déroute française. L'apport de recherches récentes et de l'étude de nouvelles sources, le meilleur état d'esprit des auteurs à l'égard du régime et l'intérêt porté à ses écrits permettent ainsi l'émergence d'une image plus positive de l'Empereur dans l'historiographie.

La politique mexicaine

À partir de la fin des années 1930, les auteurs se penchent davantage sur l'expédition du Mexique. Grâce à un examen attentif des écrits de Napoléon III, l'étude des correspondances diplomatique et impériale, les dispositions plus favorables des auteurs envers le régime et l'analyse plus approfondie des circonstances de l'expédition à la lumière de nouveaux travaux sur le sujet, ses idées et ses actions sont perçues plus favorablement par les auteurs.

Dans les ouvrages rédigés avant 1940, les auteurs avaient conclu que l'expédition était une chimère provenant de son imagination. Cette perception change, entre autres, parce que l'attitude des auteurs devient plus favorable au régime et à l'examen plus approfondi de ses

³⁶² *Ibid.*, p. 288.

écrits qu'effectue Christian Schefer³⁶³. En plus de soutenir que Napoléon III désire créer un Empire latin pour des raisons géostratégiques et construire un canal pour accroître le commerce, les historiens relèvent que l'expédition mexicaine comporte des motivations économiques particulières. Selon les auteurs, l'Empereur, influencé par Michel Chevalier et sa brochure *Le Mexique ancien et moderne*, verrait le Mexique comme un potentiel État industriel client de la France. Plusieurs auteurs en citent des exemples. Raphaël Dargent soutient que la pénurie de coton, due à la guerre civile américaine, expliquerait l'intérêt pour le Mexique³⁶⁴. Pierre Milza note également que le contexte est propice à une intervention :

Plus déterminantes ont sans doute été les considérations proprement économiques. Depuis longtemps, l'Empereur s'intéresse de près à l'Amérique centrale : exploitation des ressources agricoles et minières, canal transocéanique, marché d'exportation pour les produits industriels français, etc. Par ses dimensions et par l'importance de ses richesses potentielles le Mexique paraît tout naturellement désigné pour attirer les investissements et offrir aux manufacturiers français matières premières et débouchés. Le moment est d'autant plus favorable que le conflit qui oppose, depuis 1861, les États du nord et du sud des États-Unis condamne l'industrie textile hexagonale à une "faim du coton" dont les effets commencent à se faire durement sentir dans certaine [sic] régions.³⁶⁵

De son côté, en se basant sur une étude de Jean-François Lecaillon, Aprile signale que « les promesses économiques [qu'offre le Mexique] peuvent contrebalancer les mécomptes du libre-échange.³⁶⁶ ». Enfin, s'appuyant sur l'ouvrage de Shirley J. Black³⁶⁷, d'autres auteurs soulignent que la présence de mines d'argent dans l'État du Sonora offre une opportunité intéressante pour rééquilibrer le marché bimétallique français bouleversé par l'afflux de l'or californien³⁶⁸. L'apport de récents travaux permet ainsi d'établir que l'expédition mexicaine repose sur des bases plus solides que ce qui en a été dit dans les ouvrages.

Pour ce qui est de la gestion de l'affaire, les historiens ne remettent pas en question l'influence négative du lobby mexicain sur l'Empereur. Cependant, en consultant sa correspondance, les auteurs constatent qu'il a été mal renseigné par les membres du corps diplomatique comme l'ambassadeur Saligny, qui lui a fourni des informations inexacts sur les

³⁶³ Christian Schefer, *La Grande Pensée de Napoléon III. Les origines de l'expédition au Mexique*, Paris, Rivière, 1939.

³⁶⁴ Milza, *Napoléon III*, p. 640; Dargent, *Napoléon III...*, p. 312; Anceau, *Napoléon III*, p. 392; Jean-François Lecaillon, *Napoléon III et le Mexique. Les illusions d'un grand dessein*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 38-39.

³⁶⁵ *Ibid.*

³⁶⁶ Lecaillon, *Napoléon III et le Mexique...*, p. 39; Aprile, *La II^e République...*, p. 323.

³⁶⁷ Shirley J. Black, *Napoleon III and Mexican silver*, Silverton, Ferrell Publications, 2000.

³⁶⁸ Aprile, *La II^e République...*, p. 323; Sagnes, *Napoléon III...*, p. 470-471; Anceau, *Napoléon III*, p. 392.

lieux, les forces en présence et les chances de réussite³⁶⁹. Éric Anceau remarque à ce sujet que « mal renseigné sur l'état des forces au Mexique, en particulier par le nouveau représentant français sur place, Dubois de Saligny, Napoléon III était persuadé qu'"un parti considérable [était] prêt à s'emparer du pouvoir, à convoquer une assemblée nationale et à proclamer la monarchie"³⁷⁰ ». À la lumière de cette observation, les auteurs sont moins enclins à faire reposer entièrement les déboires de la France au Mexique sur ses épaules.

Sur le plan des résultats, les auteurs adhèrent toujours au consensus selon lequel l'expédition est un échec militaire et financier, mais apportent des nuances à leur jugement. Anceau et Milza soulignent que le rôle des États-Unis a été sous-estimé dans cette affaire. Par leur étude de la correspondance impériale, ils ont découvert que, pour des raisons liées à l'approvisionnement en coton, l'Empereur s'est compromis avec les sudistes³⁷¹. Par conséquent, les États-Unis ont financé en hommes et en matériel le parti républicain mexicain, ce qui a ajouté aux difficultés auxquelles les forces impériales étaient confrontées. Le rôle joué par l'incompétence de Maximilien, qui est maintenant reconnue par l'ensemble des historiens, est un autre aspect qui tend à réduire la responsabilité du régime dans cet échec.

Ainsi, la consultation de sources d'époque comme les écrits de l'Empereur et la correspondance impériale, l'apport de nouvelles recherches sur le sujet ainsi que la perception plus positive du Second Empire qu'ont les auteurs qui étudient le régime ont permis de développer une perception plus positive de sa politique mexicaine.

La politique coloniale

À partir de 1940, la perception de la politique coloniale change radicalement dans les ouvrages. Plusieurs facteurs entraînent cette évolution : l'intérêt porté à la pensée de l'Empereur et au rôle joué par les saint-simoniens, la publication de nouveaux travaux basés sur des recherches en archives et le détachement des auteurs par rapport à la III^e République qui les mène à s'intéresser plus objectivement à la politique coloniale du Second Empire.

³⁶⁹ Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 267-268; Lecaillon, *Napoléon III et le Mexique...*, p. 50-51; Yon, *Le Second Empire...*, p. 98.

³⁷⁰ Anceau, *Napoléon III*, p. 392.

³⁷¹ Milza, *Napoléon III*, p. 640-641; Anceau, *Napoléon III*, p. 430-431.

Si les auteurs admettent que l'Empereur n'a pas de programme cohérent, ils arrivent à un consensus sur le fait qu'il possède une volonté d'agrandir le territoire français qui s'appuie sur les préceptes du saint-simonisme. Cette observation est notée par Michel Reuillard³⁷² qui signale que Gustave d'Eichthal et Ismaïl Urbain ont élaboré une théorie coloniale saint-simonienne. Cette interprétation permet alors de lier le projet colonial au saint-simonisme. Par exemple, comme le soulignent des auteurs³⁷³, l'Empereur a abordé la question arabe dans ses *Idées napoléoniennes* en soutenant que la France a une mission civilisatrice à remplir. Ils notent que son projet de royaume arabe s'inspire de sa lecture de la brochure *Colonisation de l'Algérie* (1843), rédigée par Prosper Enfantin, et des conseils du colonel Ferdinand Lapasset, du préfet Frédéric Lacroix et d'Ismaïl Urbain, spécialiste des affaires algériennes au ministère de la Guerre³⁷⁴. Ainsi, l'attention portée aux écrits de Napoléon III et à l'idéologie saint-simonienne aide les auteurs à apprécier ses idées en matière de politique coloniale. Il est à noter que cet intérêt pour sa pensée est lié au contexte de la décolonisation algérienne qui mène plusieurs historiens et Charles de Gaulle, à regretter l'abandon de la politique arabe de l'Empereur³⁷⁵.

Alors que certains auteurs précédents avaient tenté d'occulter les succès de la politique coloniale du régime au profit de la III^e République, les nouveaux auteurs reconnaissent que les conquêtes et expéditions sous le Second Empire ont joué un rôle crucial dans la constitution de l'Empire colonial. Séguin note à ce sujet que « [...] Louis Napoléon a jeté les bases de ce qui sera l'Empire colonial français et qu'il a fait mieux qu'ouvrir la voie à l'œuvre de la III^e République.³⁷⁶ ». De plus, ces historiens rejettent l'idée que les officiers aient joué un rôle central dans la colonisation en soulignant que c'est l'Empereur qui en a été le maître d'œuvre³⁷⁷. À ce sujet, Milza reconnaît que les critiques de Séguin sur la façon dont la colonisation a été abordée dans les ouvrages d'avant 1930 sont justes :

³⁷² Michel Reuillard, *Les saint-simoniens et la tentation coloniale. Les explorations africaines et le gouvernement néo-calédonien de Charles Guillain (1808-1875)*, Paris, L'Harmattan, 1995.

³⁷³ Plessis, *De la fête impériale...*, p. 198; Dargent, *Napoléon III...*, p. 317; Gérard Arboit, *Aux sources de la politique arabe de la France. Le Second Empire au Machrek*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 32-33.

³⁷⁴ Charles-Robert Ageron, « L'"Algérie algérienne" sous Napoléon III : Ismaïl Urbain », dans Charles-Robert Ageron, dir. *L'"Algérie algérienne" de Napoléon III à de Gaulle*, Paris, Sindbad, 1980, p. 17-36.

³⁷⁵ Yon, *Le Second Empire...*, p. 95; Dargent, *Napoléon III...*, p. 323; Arboit, *Aux sources de la...*, p. 9; Nofri, *Napoléon III...*, p. 378; Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, vol. 1, p. 87.

³⁷⁶ Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 270.

³⁷⁷ Barbier, *Silences sur le...*, p. 117; Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 270; Milza, *Napoléon III*, p. 625.

Philippe Séguin a raison de reprocher à Lavis et à l'historiographie officielle de la III^e République le peu de cas qu'ils font des initiatives de l'empereur en matière de politique coloniale. Il est faux d'affirmer en effet que la création d'une « amorce » d'Empire colonial français fut le résultat, obtenu « à peu de frais », « grâce à l'initiative de quelques officiers ».³⁷⁸

En s'appuyant sur des travaux, les auteurs nomment, entre autres, l'expansion et la modernisation de la marine, l'application du libre-échange aux colonies et la construction du canal de Suez comme preuves de son rôle dans l'application d'une politique coloniale³⁷⁹.

En ce qui a trait à l'Algérie, la façon dont il gère la colonie, tant par sa pacification que par la mise en place de réformes, est perçue positivement. Raymond Sereau soutient que la promotion de Napoléon-Jérôme et de Chasseloup-Laubat à la tête du ministère de l'Algérie montre la volonté de l'Empereur d'instaurer les mêmes réformes qui furent appliquées en France³⁸⁰, ce qui est confirmé par de nombreux auteurs qui lui succèdent. Cependant, si les historiens voient quand même la politique algérienne comme un échec³⁸¹, ils relativisent ce revers en s'appuyant sur de nouvelles recherches sur l'Algérie coloniale qui démontrent que l'opposition des colons et des militaires a été l'un des principaux obstacles aux réformes de la colonie. Certains auteurs ajoutent que les problèmes liés à des catastrophes naturelles ont également nui à la mise en place de réformes³⁸². Malgré ces difficultés, Anceau souligne que l'Algérie a tout de même bénéficié d'un « grand essor économique et de l'attention du régime³⁸³ ». Ainsi, la gestion de la colonisation et les résultats obtenus sont considérés de façon beaucoup plus favorable par les historiens.

Les nouveaux ouvrages présentent donc une image plus positive du régime qui est due à un intérêt accru aux écrits et aux idées de Napoléon III, à une meilleure compréhension de l'influence des principes saint-simoniens dans sa pensée et du rôle de l'Empereur dans le développement et les réussites de la colonisation ainsi qu'à l'arrivée de nouveaux travaux qui se basent sur des recherches minutieuses de fonds d'archives.

³⁷⁸ Milza, *Napoléon III*, p. 625.

³⁷⁹ Yon, *Le Second Empire...*, p. 94; Milza, *Napoléon III*, p. 626; Sagnes, *Napoléon III...*, p. 458; Anceau, *Napoléon III*, p. 370-372; Dargent, *Napoléon III...*, p. 318.

³⁸⁰ Sereau, *Connaissez-vous Napoléon III*, p. 139-165.

³⁸¹ Sagnes, *Napoléon III...*, p. 464; Lahlou, *Napoléon III...*, p. 127; Nofri, *Napoléon III...*, p. 399.

³⁸² Milza, *Napoléon III*, p. 631; Anceau, *Napoléon III*, p. 460.

³⁸³ Anceau, *Napoléon III*, p. 368.

Conclusion sur la section

L'étude du traitement de la politique extérieure du régime a fait ressortir plusieurs facteurs qui ont contribué à perpétuer ou à contester la légende noire du Second Empire dans l'historiographie. D'abord, plusieurs ouvrages ont clairement montré qu'avant 1940, le biais défavorable de certains auteurs envers le régime, la faible utilisation de sources pour appuyer leurs dires, l'absence d'un examen en profondeur des idées de l'Empereur ainsi que le décalage entre la conception réaliste des relations internationales des auteurs et la conception idéaliste de l'Empereur ont contribué à présenter une image négative du régime. Après 1940, plusieurs facteurs contribuent à changer cette perception. L'apparition de travaux qui étudient plus attentivement les idées de l'Empereur et le rôle joué par le saint-simonisme dans ses projets aident à mieux comprendre sa pensée. L'arrivée d'auteurs idéologiquement plus favorables à l'égard du Second Empire permet de présenter le régime de façon plus positive. L'émergence de nouveaux travaux, qui se basent sur des sources inexploitées et inédites, contribue à dresser un tableau plus clair des objectifs, des échecs et des réussites de la politique extérieure du Second Empire dont le caractère personnel est défini l'un des traits centraux.

2.5 Personnalité de Napoléon III

Le dernier aspect qui sera abordé dans ce chapitre est la personnalité de l'Empereur. Parmi les quatre thèmes qui ont été analysés dans ce chapitre, ce dernier est celui qui a eu l'impact le plus durable dans l'historiographie. Jusqu'aux années 1940, les auteurs présentent un portrait négatif de sa personnalité. Cette perception est le fruit de leurs dispositions idéologiques défavorables à l'égard du régime, de leur utilisation de critères spécifiques à leur époque pour juger Napoléon III et de leur examen d'un faible nombre de sources de qualité pour cerner sa personnalité. Après 1940, dans un contexte où la biographie et l'intérêt pour Napoléon III reviennent au goût du jour, la perception des auteurs change. L'apparition d'auteurs moins engagés idéologiquement en faveur du républicanisme, l'étude de la personnalité de l'Empereur à la lumière de critères contemporains et la consultation d'un plus grand nombre de sources provenant de fonds d'archives privés permettent d'informer les auteurs sur sa personne. Ces changements contribuent alors à améliorer sa réputation dans l'historiographie française.

1870-1940 : un Napoléon III critiqué

Les études publiées de 1870 à 1940 proposent une image négative de l'Empereur qui s'explique d'abord par le fait que les auteurs se basent sur des ouï-dire et des témoignages interposés pour le décrire au lieu de sources directes. D'autre part, ceux-ci brosent un portrait de l'Empereur qui est fortement influencé par leurs biais idéologiques et par les critères utilisés pour juger des hommes politiques à leur époque. Les critiques qui émergent de leurs analyses visent alors autant sa culture générale que sa capacité à gouverner.

Louis-Napoléon Bonaparte, un homme d'État inculte

À l'époque de Louis-Napoléon, la culture des politiciens servait à distinguer les hommes « considérables » qui ont reçu une éducation classique et possèdent une culture générale jugée complète, tels qu'Adolphe Thiers, de ceux qui ont suivi une formation anticonformiste. Comme l'Empereur a eu une éducation cosmopolite peu commune pour l'époque, ses contemporains, dont notamment les républicains, le jugent avec dédain. Sa culture est perçue comme insuffisante pour un chef d'État en raison de ses lacunes en matière de rhétorique, de connaissances générales, de goût artistique et d'usages³⁸⁴. Ce jugement s'applique également aux ministres qui sont décrits comme des parvenus « nu-pieds dans des bottes vernies » (D'Haussonville) et des incompetents³⁸⁵. Dans les ouvrages d'histoire, ces critiques sont reprises par les auteurs issus des mêmes traditions politiques qui négligent également de se baser sur des sources directes pour juger l'Empereur. Ce portrait de Seignobos en constitue un bon exemple.

Napoléon III savait bien trois langues étrangères : l'italien, l'anglais, l'allemand, science rare chez les Français de ce temps et, comme il avait vécu dans différents pays et subi des aventures variées, il donnait l'impression d'une "grande variété de connaissances". [...] Il avait une instruction très différente de celle des Français de son temps, plus large parce qu'elle n'était pas limitée à la France, plus incohérente parce qu'il n'avait pas fait d'études régulières. [...] il est probable qu'il se croyait écrivain. Il écrivait dans une langue sans précision et encombrée de formules. Plus tard, il se passionna pour l'histoire, et il y apporta une parfaite inexpérience et très peu de critique. Il ne s'intéressait ni à la littérature, ni à la musique, ni à la peinture, il n'affecta même pas de protéger les lettres ou les arts.³⁸⁶

Bien qu'il lui reconnaisse certaines qualités, Seignobos présente un portrait plutôt défavorable de l'Empereur qui se base sur sa perception de quelques écrits et sur des témoignages indirects.

³⁸⁴ Plessis, *De la fête impériale...*, p. 14.

³⁸⁵ Ernest Renan, *La Réforme intellectuelle et morale*, Paris, Michel Lévy frères, 1871, p. 354-361.

³⁸⁶ Seignobos, « La Révolution de 1848... », p. 247.

Ainsi, il n'est pas surprenant de constater que seul Ollivier, qui a connu personnellement l'Empereur, lui reconnaît une solide culture³⁸⁷.

Louis-Napoléon Bonaparte, un politique incompetent

L'autre facette de sa personnalité qui est dénigrée, et ce, par l'ensemble des auteurs, est sa compétence en tant que politique. L'Empereur est décrit comme un homme peu intelligent³⁸⁸ qui s'adonne à des rêveries imprudentes. Les auteurs signalent son manque de cohésion dans ses idées et son indécision³⁸⁹, défauts qui sont perçus par les républicains comme les preuves de son incompetence. De plus, ces derniers n'hésitent pas à le peindre comme un parvenu maladroit qui s'appuie sur son entourage et sur la chance pour régner. À cet effet, Delord souligne que « L'Empereur n'avait jamais été un grand politique [...] »³⁹⁰. Plus modéré que ses compatriotes, Seignobos lui reconnaît de la ténacité dans ses objectifs, mais note qu'il négligeait les moyens de les atteindre et les conséquences de ses actes³⁹¹. De son côté, La Gorce relève le manque de réalisme de l'Empereur dans ses projets³⁹². Le seul qui lui voit des aptitudes politiques est Ollivier qui le qualifie « d'intelligent, de loyal, de patriotique, de généreux, dans sa conduite de chef d'État dont le mobile principal n'a cessé d'être la passion du bien et de la grandeur. »³⁹³. Sa description reste cependant un cas isolé.

Ainsi, à la lumière de ces exemples, il apparaît que les descriptions des auteurs insistent davantage sur les défauts que sur les qualités de Louis-Napoléon Bonaparte. Si les reproches des auteurs républicains s'expliquent en partie par leur animosité à l'égard du régime, il s'avère indéniable que l'absence de témoignages directs sur l'Empereur a joué un rôle dans la création de ces perceptions négatives. De ce fait, il est peu surprenant de constater que des auteurs mieux outillés en sources comme La Gorce et Ollivier aient proposé des interprétations plus modérées de l'image de l'Empereur. Outre cet aspect, la présence de préjugés chez les auteurs, pour qui

³⁸⁷ Ollivier, *L'Empire libéral*, vol. 2, p. 68.

³⁸⁸ Deschamps, *Histoire de la chute...*, p.32; Hamel, *Histoire illustrée du...*, tome 1, p. 290; Arnaud, *La Deuxième République...*, p. 101-102.

³⁸⁹ Guériot, *Napoléon III*, tome 1, p.67; Aubry, *Le Second Empire*, p. 676-677.

³⁹⁰ Delord, *Histoire du Second...*, tome 6, p. 567.

³⁹¹ Seignobos, « La Révolution de 1848... », p. 246.

³⁹² La Gorce, *Histoire du Second...*, tome 1, préface p. V.

³⁹³ Ollivier, *L'Empire libéral*, vol. 2, p. 3-5.

Napoléon III ne cadre pas avec l'idéal qu'ils se font d'un chef d'État de leur époque, est un autre facteur qui explique le consensus des auteurs sur sa personnalité.

En somme, les auteurs de cette époque sont très critiques de Louis-Napoléon Bonaparte. Ceux-ci jugent que, pour un homme d'État, il possède une culture générale insatisfaisante et des capacités intellectuelles déficientes. Cette interprétation résulte de trois facteurs : le militantisme des auteurs républicains, l'adhésion des auteurs à un modèle d'homme politique idéal qui ne correspond pas à l'Empereur ainsi que le manque de consultation de sources liées à des gens ayant connu directement l'Empereur. Ce portrait peu complaisant correspond ainsi à une opinion partagée par la majorité des auteurs de cette époque.

1940-aujourd'hui : un Napoléon III redécouvert

À partir de 1940, la réputation de Napoléon III comme homme politique devient plus positive. Trois changements mènent les auteurs à réfuter l'idée qu'il serait inculte et incompetent: l'état d'esprit plus favorable des auteurs envers l'Empereur, l'évaluation de Napoléon III à la lumière de nouveaux critères qui valorisent sa personne et la consultation de sources négligées par les historiens comme ses correspondances et ses écrits.

Louis-Napoléon Bonaparte, l'intellectuel

Durant cette période, la perception d'un Napoléon III médiocre laisse place à celle de l'autodidacte cultivé. Pour ce faire, en plus de consulter ses publications dont la teneur a été décrite au cours de ce chapitre, les auteurs se penchent sur son instruction et le reste de son activité intellectuelle. Sa connaissance de plusieurs langues, son éducation cosmopolite et ses séjours à l'étranger sont vus comme des atouts indéniables dans sa formation³⁹⁴. Les nombreuses lectures qu'il effectue en Angleterre et à Ham démontreraient sa profonde curiosité. Jean Sagnes remarque d'ailleurs que sa bibliothèque comporte des sujets aussi variés que l'histoire, la géographie, la littérature, les mathématiques, la physique, la mécanique, la stratégie et l'art militaire³⁹⁵. À cet effet, l'examen de sources comme les *Lettres de Napoléon III à Mme Cornu*³⁹⁶

³⁹⁴ Yon, *Le Second Empire...*, p. 85; Sagnes, *Napoléon III...*, p. 409; Anceau, *Napoléon III*, p. 565; Nofri, *Napoléon III...*, p. 76.

³⁹⁵ Sagnes, *Napoléon III...*, p. 28.

³⁹⁶ Napoléon III, *Lettres de Napoléon III à Mme Cornu*, Paris, Éd. des Presses Modernes, 1937, 2 vol. Il est à noter qu'Hortense Cornu a effectué de nombreuses recherches pour Louis-Napoléon alors qu'il était en prison en lui procurant des documents. Sa correspondance est donc très pertinente pour les historiens.

et les archives de l'armée sont d'un grand secours aux historiens puisqu'elles les informent sur son activité intellectuelle. Ainsi, comme le rappelle Milza, tout ce travail vise un objectif qui dépasse sa simple érudition : réaliser son destin politique.

La lecture constitue moins pour lui un délassément qu'un moyen d'acquérir les compétences qui lui seront utiles pour accomplir, il n'en doute pas, la mission que la Providence lui a assignée. Il en est de même de l'écriture. [...] elle vise à rappeler au public que le prétendant est toujours bien vivant, qu'il n'a pas renoncé à faire triompher son programme et qu'en faisant appel à lui le pays aurait à sa tête un homme d'État pourvu de capacités multiples.³⁹⁷

Les historiens notent que l'Empereur, pour atteindre son but, n'hésite pas à faire sentir sa présence sur la place publique par les brochures, la publication d'articles dans des journaux et l'entretien d'une correspondance régulière avec des hommes importants de son époque. Toute cette activité montre donc que l'Empereur est un intellectuel accompli.

Un bon exemple qui fait douter de l'idée d'un Napoléon III peu cultivé est son *Histoire de Jules César*. S'appuyant sur les critiques de spécialistes de la période, Milza reconnaît la qualité indéniable de son contenu³⁹⁸ alors que Sagnes souligne son approche méthodologique méticuleuse³⁹⁹. D'ailleurs, pour son ouvrage, l'Empereur a ordonné des fouilles qui ont mené à la création du musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, ce qui fait dire à Éric Anceau que « Napoléon III fut le souverain qui fit le plus pour l'histoire ancienne et les fouilles archéologiques⁴⁰⁰ ». Ainsi, l'étude de sa contribution en histoire et en archéologie a permis aux auteurs de mettre en valeur son mécénat et son engagement en faveur de la culture.

D'autre part, les historiens évoquent maints exemples de son intérêt pour les arts. Comme en font foi ses nombreuses sorties et la construction de l'opéra Garnier, il est un grand amateur d'opéra et de ballet. En architecture et en peinture, ses goûts classiques correspondent à ceux des notables de son époque. Pour les genres qu'il n'affectionne pas, il garde une certaine ouverture d'esprit, comme le montre la création du salon des réprochés en peinture en 1863. Ainsi, comme le souligne Sagnes, bien que l'Empereur ne partage pas certains goûts artistiques,

³⁹⁷ Milza, *Napoléon III*, p. 140.

³⁹⁸ *Ibid.*, p. 575-583.

³⁹⁹ Sagnes, *Napoléon III...*, p. 413-420.

⁴⁰⁰ Anceau, *Napoléon III*, p. 410.

sa tolérance à l'égard des styles non conventionnels, ses nombreuses subventions et sa volonté d'étendre l'accès à la culture montrent sa sollicitude à l'égard des arts⁴⁰¹.

En somme, même si l'Empereur a suivi une voie peu orthodoxe, il n'est pas si démuné intellectuellement que ce qui a été prétendu. Il détiendrait en outre des connaissances qui le démarquent des hommes politiques de son temps. Sagnes affirme en ce sens « qu'aucun homme d'État français du XIX^e siècle ne peut rivaliser avec lui pour les connaissances dans les domaines les plus divers.⁴⁰² ». L'étude plus sérieuse des qualités politiques de l'Empereur et l'intérêt porté à des sources d'époque mènent ainsi les auteurs à conclure qu'il n'est pas l'homme d'État ignorant qui a été décrit auparavant.

Louis-Napoléon Bonaparte, un homme politique compétent

Outre sa culture, ses aptitudes politiques sont revalorisées. En plus de délaisser les critiques qui le présentaient comme un rêveur peu intelligent et de lui découvrir des qualités politiques, les comparaisons entre de Gaulle et Napoléon III mènent les auteurs à voir, chez ce dernier, un communicateur inné et un homme providentiel. Aussi, l'attention portée aux sources d'époque, qui débute avec les recherches d'Adrien Dansette dans les archives impériales⁴⁰³, aide les historiens à tracer un portrait plus précis de ses qualités politiques.

La mise en disponibilité de nouvelles sources contribue à faire changer drastiquement l'image de Napoléon III. Alors qu'autrefois il était représenté comme un rêveur, certains auteurs le défendent en affirmant que cette perception n'est que le reflet de sa puissante imagination et de sa remarquable intuition⁴⁰⁴. Son indécision est maintenant présentée comme une profonde capacité de réflexion qui lui permet de mûrir longuement ses projets. De plus, les auteurs relèvent que son pragmatisme lui confère une certaine facilité d'adaptation. Anceau note à ce sujet que « Napoléon III n'avait de cesse de dénoncer le "mysticisme des théories" et affirmait avec force et constance qu'il n'était pas lui-même un idéologue⁴⁰⁵ ». Ainsi, à la lumière de ces observations, les auteurs en viennent à le décrire comme un individu qui tend vers l'idéalisme

⁴⁰¹ Sagnes, *Napoléon III...*, p. 438-455.

⁴⁰² *Ibid.*, p. 409.

⁴⁰³ Dansette, *Du 2 décembre au...*, signet de la quatrième de couverture.

⁴⁰⁴ Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 32; Bordonove, *Napoléon III*, p. 415; Anceau, *Napoléon III*, p. 215.

⁴⁰⁵ Anceau, *Napoléon III*, p. 247.

et le pragmatisme. Louis Girard relève « [qu'il] était à la fois un visionnaire et un calculateur plein d'astuce⁴⁰⁶ » alors que Raphaël Lahlou constate qu'il « hérite [de sa mère] un pragmatisme absolu et un esprit rêveur⁴⁰⁷ ». Les auteurs arrivent donc à la conclusion que l'Empereur a les qualités nécessaires pour être un homme d'État compétent. Ils lui reconnaissent également deux dons : un talent de communicateur inné et une confiance totale en sa mission providentielle.

L'intérêt porté aux médias de masse depuis les années trente et à la façon dont Charles de Gaulle cultive son image dans les médias à partir des années soixante a des répercussions sur la perception de l'Empereur. En effet, les historiens s'intéressent aux méthodes qu'il emploie pour gérer sa notoriété dans les médias de son époque.

D'abord, en étudiant ses écrits, les auteurs constatent qu'il sait les utiliser à des fins politiques. Ses brochures sont vues comme un moyen d'éclairer le public sur ses idées⁴⁰⁸ tout comme la publication de lettres-programmes⁴⁰⁹. Cependant, c'est la presse, moyen de communication principal de l'époque, qui lui est le plus utile. Pour certains auteurs, en subventionnant des titres acquis au bonapartisme et en publiant dans des feuilles républicaines modérées, Bonaparte montre qu'il n'hésite pas à faire de la propagande en faveur de ses idées⁴¹⁰, quitte à utiliser la légende napoléonienne. Anceau relève d'ailleurs que la presse bonapartiste adopte diverses lignes éditoriales afin de rallier le plus de tendances politiques possible.

Une presse bonapartiste fut rapidement créée grâce à la disparition du cautionnement [Louis-Napoléon Bonaparte devait à répondre à des critères d'âge et de nationalités pour être déclaré citoyen français]. Habilement, chaque catégorie de Français était visée par des titres de presse spécifiques. *La Constitution* cherchait à rassurer bourgeois et conservateurs en présentant Louis-Napoléon comme l'ami de l'ordre et le défenseur de la propriété. *La République napoléonienne* et *Le Napoléonien* visaient les républicains modérés, en soulignant la solidarité de leurs intérêts avec ceux des bonapartistes face aux périls blanc et rouge. *L'Organisation sociale* et *Le Napoléon républicain* se préoccupaient des couches populaires, en n'hésitant pas à s'en prendre aux dominants. *L'Aigle républicaine*, enfin privilégiait l'armée.⁴¹¹

⁴⁰⁶ Girard, *Napoléon III*, p. 73.

⁴⁰⁷ Lahlou, *Napoléon III...*, p. 15.

⁴⁰⁸ Desternes et Chandet, *Napoléon III...*, p. 91-92; Bordonove, *Napoléon III*, p. 50; Aprile, *La II^e République...*, p. 132; Anceau, *Napoléon III*, p. 79 et p. 101-102.

⁴⁰⁹ Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 221; Bruyère-Ostells, *Napoléon III...*, p. 47-48.

⁴¹⁰ Desternes et Chandet, *Napoléon III...*, p. 127-128; Adrien Dansette, *Louis-Napoléon à la conquête du pouvoir*, Paris, Hachette, 1961, p. 159.

⁴¹¹ Anceau, *Napoléon III*, p. 123.

L'étude des journaux permet donc aux auteurs de noter qu'elles font partie des stratégies communicationnelles de Louis-Napoléon. Ainsi, Georges Bordonove lui reconnaît « un don de publiciste et de propagandiste⁴¹² » alors que, de leur côté, Séguin et Bruyère-Ostells soulignent que son sens de la communication revêt un caractère moderne⁴¹³.

Finalement, la « médiatisation » de ses voyages en France est une autre preuve de son talent de communicateur. Anceau remarque qu'« il avait pris conscience de l'existence d'une opinion publique et de la nécessité de la modeler par une propagande appropriée.⁴¹⁴ ». Dansette ajoute qu'« il a un sens très fin de l'opinion [...] et sait ce qu'il faut dire et comment il faut le dire⁴¹⁵ ». En le comparant à Charles de Gaulle, les auteurs relèvent que l'Empereur effectue de nombreuses tournées dans le but de soigner sa popularité⁴¹⁶ et de maintenir son lien avec le peuple⁴¹⁷. Comme pour les politiciens actuels, ses voyages sont mûris d'avance. Séguin note qu'ils sont « soigneusement préparés, avec un grand souci du détail : une enquête préalable poussée sur les personnes qu'on rencontrera et les problèmes qu'il faudra soulever.⁴¹⁸ ». De plus, comme cela se fait aujourd'hui, l'Empereur adapte son discours selon ses publics pour faire passer son message⁴¹⁹. Ses voyages à travers la France montrent donc qu'il sait comment gérer son image auprès de la population.

L'autre aspect de sa personnalité qui est développé dans les ouvrages est son caractère d'homme providentiel. Les nouveaux auteurs s'y intéressent en montrant en quoi ce trait constitue un élément fondamental de son individualité. Il est important de noter que l'intérêt croissant pour cette facette de sa personnalité est étroitement lié à la multiplication de comparaisons effectuées entre lui et de Gaulle.

Dans les publications écrites depuis 1940, le caractère d'homme providentiel de Louis-Napoléon Bonaparte est perçu comme l'une de ses qualités centrales. En raison de son héritage familial, du culte qu'il voue à son oncle et de sa relecture du *Mémorial de Sainte-Hélène*, il est

⁴¹² Bordonove, *Napoléon III*, p. 58.

⁴¹³ Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 221; Bruyère-Ostells, *Napoléon III...*, p. 47-48.

⁴¹⁴ Anceau, *Napoléon III*, p. 247.

⁴¹⁵ Dansette, *Du 2 décembre au...*, p. 48.

⁴¹⁶ Milza, *Napoléon III*, p. 213-214.

⁴¹⁷ Lahlou, *Napoléon III...*, p. 55.

⁴¹⁸ Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 221.

⁴¹⁹ Dansette, *Louis-Napoléon...*, p. 333; Aprile, *La II^e République...*, p. 244.

animé d'une « foi inébranlable dans des objectifs fixés de longue date et qu'il faut réaliser en dépit des obstacles⁴²⁰ ». Les auteurs voient cette notion de mission divine dans ses *Idées napoléoniennes* qui soulignent l'importance du progrès dans l'histoire et du rôle des hommes providentiels⁴²¹. Milza perçoit d'ailleurs dans les thèses de cette œuvre et dans son *Histoire de Jules César*, une référence au césarisme plébiscitaire de la Rome impériale et à César comme homme providentiel⁴²². La portée de cette mission se reflète donc dans la pensée d'un Napoléon III convaincu du bien-fondé de ses intentions.

Quelle en est la conséquence sur ses actions? L'idée qu'il soit guidé par une mission providentielle a pour effet d'alimenter la motivation et la pugnacité de Napoléon III. Nombreux sont les auteurs qui soulignent sa ténacité et son ambition dans ses projets⁴²³. Dansette note d'ailleurs que cette volonté le porte à ne point douter en ses qualités :

[...] la force de sa foi napoléonienne et la certitude de son triomphe ultime le préservent de la débâcle et même de la résignation où pourraient l'entraîner des échecs humiliants. Ployé sous le fardeau de la gloire familiale, il va se raidir et, sous un masque d'impassibilité, se mettre au service de rêves dont personne ne reçoit la confiance. Son romantisme du désespoir va céder devant un romantisme de l'action. À force de volonté et de ténacité, il maîtrisera le destin.⁴²⁴

Bonaparte projette donc l'image d'un politique confiant en lui-même et prêt à tout pour arriver à ses objectifs. En accord avec ce principe, Anceau relève que sa mission divine et ses références à César constituent une justification du coup d'État puisque, dans son esprit, « ces hommes providentiels ne relevaient pas de la morale ordinaire et pouvaient recourir au coup de force pour sauver leur pays de l'anarchie. Seuls Dieu et l'histoire étaient à même de les juger.⁴²⁵ ». Napoléon III est alors convaincu qu'il est l'unique personne apte à poser les gestes nécessaires pour le bien de la France. Par conséquent, lorsque ses projets sont confrontés à une opposition, il n'hésite pas à persévérer sachant qu'il est guidé par des forces supérieures⁴²⁶. Ainsi, Napoléon III est confiant en son jugement et en ses actes puisqu'il les sait sanctionnés par le destin.

⁴²⁰ Lahlou, *Napoléon III...*, p. 15.

⁴²¹ Sagnes, *Napoléon III...*, p. 52-53; Milza, *Napoléon III*, p. 115-116.

⁴²² Milza, *Napoléon III*, p. 755-756.

⁴²³ Jean-Baptiste Barbier, *Mensonges sur le Second Empire*, Paris, Librairie française, 1959, p. 126; Dansette, *Du 2 décembre au...*, p. 50; Séguin, *Louis Napoléon...*, p. 13; Anceau, *Napoléon III*, p. 559.

⁴²⁴ Dansette, *Louis-Napoléon...*, p. 96.

⁴²⁵ Anceau, *Napoléon III*, p. 412-413.

⁴²⁶ Girard, *Napoléon III*, p. 191.

Comme cela lui confère une aura qu'il saura exploiter politiquement, les auteurs en concluent que cela démontre son talent d'homme politique.

Ces nouvelles interprétations accordent donc à l'Empereur l'étoffe d'un chef d'État. Jean-Claude Yon affirme à ce sujet que « sa supériorité [par rapport aux hommes politiques de son temps] est indéniable dans l'intelligence politique avec laquelle il conquiert le pouvoir.⁴²⁷ ». Pour Alain Plessis, « [...] loin d'avoir été un pantin insignifiant, il a eu l'étoffe d'un homme politique original, très supérieur aux membres de son entourage et à la plupart de ses adversaires, beaucoup complexe aussi qu'on ne le supposait [...]»⁴²⁸ ». Pour les historiens, Napoléon III fait donc figure d'un homme politique hors du commun.

En somme, à la lumière de la découverte de qualités politiques modernes chez lui, de l'arrivée d'historiens plus favorables au régime ou moins engagés en faveur des républicains et de l'apport de sources privées qui nous informent sur sa personne, l'historiographie présente maintenant Napoléon III comme un intellectuel et un homme politique important de son époque.

Conclusion de la section

L'étude de la personnalité de Louis-Napoléon Bonaparte a fait ressortir plusieurs facteurs qui ont joué un rôle sur sa perception dans l'historiographie. L'engagement des auteurs républicains qui ont une opinion défavorable du régime, la perception particulière qu'ont les auteurs des hommes politiques de leur époque et le peu d'attention accordé aux sources privées pour comprendre Napoléon III ont fait en sorte que, jusqu'en 1940, sa qualité d'homme politique a hérité d'une mauvaise réputation. Après 1940, son image s'est améliorée grâce à l'apparition d'auteurs plus favorables au régime simultanément à la disparition d'auteurs républicains plus engagés, à l'évaluation des qualités politiques de l'Empereur selon des critères modernes et à l'étude de sources directes qui informent sur sa personne. Ces changements ont pour conséquence de faire battre en brèche la légende noire du Second Empire dans l'historiographie.

⁴²⁷ Yon, *Le Second Empire...*, p. 16.

⁴²⁸ Plessis, *De la fête impériale...*, p. 12.

2.6 Conclusion du chapitre

Si le premier chapitre a démontré que des facteurs extérieurs à l'écriture de l'histoire peuvent changer la manière dont sont rédigés des ouvrages, le second a établi que des facteurs propres à la rédaction des publications ont influencé les auteurs dans l'écriture de travaux sur le Second Empire. En effet, que ce soit par la manière dont on perçoit le bilan économique et social du régime, la politique intérieure, la politique extérieure ou la personnalité de Napoléon III, ces influences ont conduit à des perceptions négatives ou positives sur le régime et l'Empereur.

Parmi les facteurs qui ont participé à la création d'une interprétation négative, deux reviennent constamment. D'abord, la présence d'a priori idéologiques chez les auteurs républicains les pousse à porter un jugement défavorable à l'égard du Second Empire. D'autre part, le peu d'attention accordé à l'étude de sources pouvant informer sur les conceptions de l'Empereur, comme ses écrits et ses correspondances, a souvent mené les auteurs à se construire une opinion incomplète de sa pensée. En conséquence, de 1870 à 1940, Napoléon III est critiqué sur sa personne, sur ses idées, sur la manière dont il les applique ou sur les résultats qu'il obtient. Ainsi, à quelques exceptions près, les ouvrages reflètent une image plutôt négative du régime.

Plusieurs éléments ont contribué à présenter le Second Empire sous un jour plus positif. Le premier est la disparition progressive d'auteurs républicains opposés au régime et à l'Empereur au profit d'autres plus favorables envers ces derniers. Le second est l'intérêt porté à des sources plus fiables et plus nombreuses qui aide à reconnaître les idées de l'Empereur, ses réussites ainsi qu'à mieux apprécier sa personnalité. Un autre aspect est l'apparition de nouvelles recherches, souvent basées sur des sources peu consultées, voire inédites, qui permet d'élargir notre connaissance du régime. Au niveau des idéologies, l'apparition d'études sur le saint-simonisme et le bonapartisme contribue à une meilleure compréhension du Second Empire. De plus, l'étude de la dynamique entre l'Empereur, ses subordonnés et ses alliés mène à saisir le caractère complexe du régime. Finalement, l'étude de sa personnalité à la lumière de critères contemporains permet de ne pas occulter les qualités de Napoléon III. Tous ces facteurs participent ainsi à la déconstruction progressive de la légende noire du régime en faveur d'une interprétation plus favorable.

Conclusion

Ce mémoire a démontré qu'analyser l'évolution de l'historiographie du Second Empire, c'est suivre la trace d'un périple long et ardu durant lequel les historiens se sont heurtés à de nombreux écueils avant d'arriver à destination. Dans le premier chapitre, il a été établi que les obstacles externes à l'écriture des ouvrages proviennent autant des auteurs que du contexte de rédaction ou de la discipline historique. Il a également été déterminé que ces trois aspects renferment des particularités qui provoquent un changement de perception des historiens à l'égard du régime. Dans le second chapitre, l'étude des interprétations des politiques socio-économique, intérieure et extérieure du Second Empire ainsi que de la personnalité de Louis-Napoléon Bonaparte a démontré que certains facteurs, liés au contenu des travaux, ont joué un rôle dans la perception du régime. L'évolution lente de l'historiographie du Second Empire et de Napoléon III a donc été causée par un ensemble d'éléments externes et internes à l'écriture des ouvrages.

Afin de mettre en valeur les conclusions tirées de l'étude de cette historiographie, il est pertinent de confronter le cas de Napoléon III à un phénomène similaire, celui de Robespierre, qui a été frappé par une légende noire dès le 9 Thermidor. Comme l'historiographie de l'Incorruptible partage de nombreux points de convergence avec celle de Napoléon III, la comparaison entre ces deux historiographies constitue une occasion de voir plus clairement la façon dont un sujet controversé doit être étudié dans l'historiographie.

L'examen de l'historiographie du Second Empire a démontré la difficulté qu'ont les auteurs à adopter un point de vue idéologiquement neutre dans leurs interprétations. Ce carcan qui les emprisonne dans l'écriture d'une histoire partisane jusqu'aux années 1930-1940 a été expliqué, entre autres, par le fait que le régime est honni autant par les auteurs de la gauche que ceux de la droite. Cette spécificité est due à son positionnement particulier dans l'histoire politique. En effet, comme le bonapartisme ne respecte pas la séparation traditionnelle entre les idées de gauche et celles de droite, il est difficile pour les auteurs d'être favorables au régime. Les critiques fusent alors des deux côtés. Celles de la gauche républicaine sont bien connues : Napoléon III est présenté comme un dictateur autoritaire et accusé d'être le fossoyeur de la

Seconde République. Elles convergent avec celles de la droite sur un événement unique, mais ô combien incontournable : la débâcle de 1870, dont tous tiennent l'Empereur responsable.

La comparaison avec l'historiographie de Robespierre est pertinente sur plusieurs points. Dans un premier temps, alors que la légende noire du Second Empire tire ses origines de luttes politiques entre le régime et les républicains, celle de Robespierre est issue d'un combat entre montagnards et thermidoriens. D'autre part, cette historiographie a également essuyé des critiques sévères provenant de multiples familles politiques : contre-révolutionnaire (ex. Joseph de Maistre et Edmund Burke), libérale (ex. Alexis de Tocqueville, François Guizot et Hippolyte Taine) et parfois républicaine (ex. Jules Michelet et Edgar Quinet). Tout comme pour Louis-Napoléon Bonaparte, peu d'auteurs sont enclins à prendre la défense de Robespierre dans les décennies qui suivent sa chute. Cela s'explique par le fait que son bilan est peu reluisant : la Terreur est perçue comme une dérive horrible et incompréhensible où Robespierre fait acte de tyran sanguinaire⁴²⁹.

En considérant que les deux historiographies ont des préjugés qui jouent en leur défaveur, il devient par conséquent difficile d'en arriver à un traitement impartial de ces sujets. Les légendes noires qui les entourent bénéficient alors de fondations assez solides pour exercer une influence durable dans l'historiographie. Ainsi, pour en arriver à un changement de perception favorable, il est nécessaire qu'il y ait une évolution dans les mœurs politiques des historiens. Cette mutation ne peut s'effectuer que par le désengagement des historiens idéologiquement opposés au personnage concerné et/ou par l'arrivée d'historiens qui partagent certaines prédispositions idéologiques favorables au sujet comme Philippe Séguin dans le cas de Napoléon III et Jean Jaurès pour celui de Robespierre.

Pour survenir, cette évolution des mentalités politiques doit profiter d'un contexte historique propice à ce changement, d'où l'importance de l'arrivée d'événements catalyseurs qui provoquent un renversement des perceptions. Dans le cas du Second Empire, deux moments clés ont été identifiés : la victoire de la France en 1918 qui mène au rapatriement de l'Alsace-

⁴²⁹ Jolène Bureau, « Aux origines de la légende noire de Robespierre : les premiers récits sur l'événement-Thermidor », dans Sophie Wahnich, dir. *Histoire d'un trésor perdu. Transmettre la Révolution française*, Paris, Les Prairies Ordinaires, 2013, p. 124-126.

Lorraine et la défaite de 1940. Le premier événement sert à désamorcer l'hostilité générale envers le régime alors que le second mène à relativiser l'ampleur de la catastrophe de 1870. Ces deux moments modifient la représentation de l'historiographie du Second Empire en la rendant beaucoup plus favorable au régime et à l'Empereur. En ce qui a trait au cas de Robespierre, ce dernier est plus complexe. Si les Trois Glorieuses et l'effervescence précédant la révolution de 1848 conduisent à un regain d'intérêt pour sa personne, on constate un retour à la légende noire après les événements de la Commune qui sont associés à la Terreur par les historiens de la Troisième République. Cette fluctuation de la perception des auteurs montre donc que les événements ont un rôle important dans cette historiographie.

Cette observation nous mène au constat suivant : pour qu'une évolution historiographique sur un sujet controversé puisse s'accomplir, il est indispensable que le contexte historique et les auteurs soient favorables à un changement d'interprétation. Ainsi, comme cela a été proposé dans l'introduction du mémoire, le passage du temps est souvent nécessaire pour apaiser les esprits ou raviver la curiosité pour un sujet.

En plus de ces deux aspects, il ne faut pas oublier qu'un troisième élément, souvent omis par les historiens, a des répercussions sur l'évolution de ces historiographies : le développement de la discipline historique. En effet, les premiers ouvrages publiés sur Napoléon III et Robespierre le sont au XIX^e siècle, durant une période où l'histoire commence à devenir une discipline professionnelle. Comme les historiens formés dans ce domaine sont peu nombreux et que la méthode historique n'est pas encore codifiée, la qualité des travaux varie fortement d'un individu à l'autre. Ce n'est qu'à partir du moment où la discipline se professionnalise et que la méthode historique s'ancre dans la routine des historiens que la qualité des ouvrages tend à s'améliorer. L'étude de l'historiographie du Second Empire a d'ailleurs démontré l'existence d'un fossé important entre les publications de professionnels et d'amateurs. Les premiers travaux sur Robespierre, qui apparaissent plusieurs années avant ceux sur Napoléon III, subissent les mêmes contrecoups de cette situation. À titre d'exemple, la qualité de la documentation consultée pour l'*Histoire de la Révolution* de Jules Michelet est nettement supérieure à celle dépouillée pour l'*Histoire de la Révolution française* de Jacques Necker. Plus récemment, une étude de Marc Belissa et Julien Louvrier montre que les ouvrages écrits par des non-historiens ou des non-spécialistes de l'époque et du personnage étudiés font piètre figure

d'un point de vue méthodologique comparativement à ceux rédigés par des historiens professionnels⁴³⁰. Ainsi, même si elle ne constitue pas une panacée contre tout biais idéologique des auteurs, la professionnalisation de la discipline a un impact significatif sur le traitement d'un sujet qui engendre la controverse.

Outre la question de la professionnalisation de l'histoire, analyser la discipline historique mène inévitablement à poser des questions sur les courants historiographiques. L'historiographie du Second Empire a été très sensible à l'influence des écoles historiques dont, en particulier, celle de l'École des Annales. Sa longue prépondérance a instauré la primauté des genres social et économique sur l'histoire politique durant une bonne partie du XX^e siècle, ce qui a eu pour résultat de prolonger la vie de plusieurs idées préconçues sur Napoléon III. L'historiographie de Robespierre a moins été touchée par ce problème puisque les recherches et les débats sur l'Incorruptible ont porté sur sa pensée politique ainsi que ses idées économiques et sociales. Ces discussions ont notamment pris la forme d'une controverse historiographique entre Albert Mathiez et Alphonse Aulard sur la question de l'appartenance de Robespierre au clan révolutionnaire ou à celui de la bourgeoisie. Cependant, tout comme l'historiographie de Napoléon III, celle de Robespierre n'a pas échappé à l'affaiblissement du genre biographique. En effet, Belissa et Louvrier notent que seulement trois biographies sur le personnage ont été publiées entre 1930 et 1970⁴³¹, ce qui montre que cette historiographie n'échappe pas aux tendances de la discipline historique. Les courants historiographiques ont donc eu une influence sur le traitement de sujets particuliers. Ainsi, même si sa portée n'est pas aussi importante que celle des auteurs ou du contexte historique, l'état de la discipline historique a des répercussions non négligeables sur la façon dont sont exposés les sujets délicats dans les publications des historiens.

À la lumière de ces observations, nous pouvons déduire qu'en présence d'un sujet historique controversé, il est nécessaire que des circonstances externes à la rédaction favorables soient réunies pour qu'il y ait une évolution historiographique. La présence d'auteurs qui sont moins idéologiquement engagés ou plus favorables à l'égard de leur objet d'étude, l'arrivée

⁴³⁰ Marc Belissa et Julien Louvrier, « Robespierre dans les publications françaises et anglophones depuis l'an 2000 », *Annales historiques de la Révolution française*, 371 (janvier-mars 2013), p. 77-80.

⁴³¹ *Ibid.*, p. 88.

d'événements qui adoucissent les critiques ou provoquent un regain d'intérêt pour un sujet et l'apparition de changements au sein de la discipline historique, qui créent des tendances propres à l'écriture de meilleurs ouvrages, sont des éléments essentiels au développement d'une historiographie qui soulève la polémique.

À partir du moment où les conditions externes nécessaires à un changement de paradigme historiographique sont réunies, la prochaine étape dans le développement d'une historiographie sur un sujet controversé se situe au niveau du contenu des ouvrages. Plusieurs ingrédients doivent alors être rassemblés pour améliorer drastiquement la perception d'un sujet : la consultation de sources pertinentes, une connaissance affermie des idéologies en jeu et un intérêt plus prononcé pour les aspects positifs de l'objet étudié que pour ses facettes négatives.

L'examen de sources de première main est l'un des aspects les plus cruciaux du travail de l'historien. Cela est particulièrement vrai pour l'historiographie du Second Empire. Comme le second chapitre de ce mémoire en a fait la démonstration, c'est en effectuant un travail dans les archives pour obtenir des sources de qualité que les historiens ont pu interpréter adéquatement les différentes politiques du régime et la personnalité de l'Empereur. Cet effort a souvent fait la différence entre les bons travaux comme ceux d'Adrien Dansette, qui se basent sur des archives impériales, et les publications vite désuètes comme la fresque de Taxile Delord, qui se fonde sur peu de sources. L'historiographie de Robespierre est soumise aux mêmes contraintes. Les premiers travaux qui s'appuient sur un nombre négligeable de sources, comme l'*Histoire de la Révolution française* de Jacques Necker, font piètre figure face à leurs successeurs. De leur côté, les auteurs qui se penchent sur des sources d'époque produisent des ouvrages de meilleure qualité qui offrent des portraits variés de Robespierre. À titre d'exemple, Jules Michelet consulte, entre autres, la réimpression du *Moniteur universel* qui est effectuée par Léonard Gallois entre 1840 et 1845 pour établir sa représentation de Robespierre. Quelques décennies plus tard, pour leurs publications, Alphonse Aulard et Albert Mathiez exécutent un travail méticuleux qui leur permet d'obtenir des archives de première main, dont plusieurs documents encore inconnus des historiens⁴³².

⁴³² James Friguglietti, « La querelle Mathiez-Aulard et les origines de la Société des études robespierristes », *Annales historiques de la Révolution française*, 353 (juillet-septembre 2008), p. 7; Michel Vovelle, « Robespierre

Ainsi, l'historiographie du Second Empire et celle de Robespierre illustrent que les sources jouent un rôle incontournable dans la remise en question d'idées reçues sur des personnages ou des périodes historiques. Le retour des historiens aux sources constitue donc un passage obligé dans la destruction de mythes sur un sujet controversé.

Une autre étape importante consiste à méditer sur les idéologies et concepts qui sont en jeu. Leur examen est nécessaire puisqu'il porte à réfléchir sur les acteurs historiques et leurs idées dans une perspective qui dépasse la simple étude factuelle de leurs décisions. Expliquer les idéologies, c'est donc privilégier la compréhension du long terme dans lequel évolue un acteur historique plutôt que la courte durée. Ce mémoire a démontré qu'il est important de saisir les concepts de bonapartisme et de saint-simonisme pour découvrir comment ces idées-forces guident l'Empereur et façonnent les politiques impériales. Il a aussi été établi qu'une meilleure compréhension de ces idéologies a aidé les historiens à mieux apprécier les décisions prises par Napoléon III.

Les idéologies interviennent également dans la perception que les auteurs ont de Robespierre. D'ailleurs, les grands débats historiographiques sur le personnage touchent sa pensée politique qui est mal connue des historiens. Par exemple, comme le remarque Yannick Bosc, l'Incorruptible a été associé, selon l'interprétation libérale ou marxiste de la Révolution que les auteurs adoptaient, à des idéologies contradictoires comme le libéralisme et le communisme⁴³³. De leur côté, Belissa et Louvrier mentionnent que plusieurs facettes idéologiques de Robespierre, qui mériteraient d'être approfondies, sont toujours dans l'ombre, dont, entre autres, « [...] le républicanisme de Robespierre, sa conception de l'état social, sa position de législateur-philosophe [et] sa place dans toute une série de débats relativement peu étudiés ces derniers temps⁴³⁴ ». Semblablement au cas de Napoléon III, la méconnaissance des conceptions de Robespierre a compliqué la compréhension de sa personnalité et des événements liés à la Terreur. Cette confusion a également eu des répercussions négatives sur ses contemporains puisque certains thermidoriens en ont profité pour le décrédibiliser en dénonçant

dans l'historiographie républicaine », dans collectif d'auteurs, dir. *Images de Robespierre. Actes du colloque international de Naples, 27-29 septembre 1993*, Naples, Vivarium, 1996, p. 180.

⁴³³ Yannick Bosc, « Robespierre libéral », *Annales historiques de la Révolution française*, 371 (janvier-mars 2013), p. 95-114.

⁴³⁴ Belissa et Louvrier, « Robespierre dans les publications françaises... », p. 93.

son incohérence, son hypocrisie, son goût du pouvoir et son opportunisme⁴³⁵. Ces propos, qui alimentent la légende noire sur Robespierre, ne sont pas sans rappeler les critiques des républicains envers l'Empereur qui ont été décrites dans le second chapitre.

Ainsi, ces deux historiographies montrent que, pour analyser un sujet controversé, une connaissance des idéologies centrales aux personnages concernés est incontournable pour clarifier leur rôle dans les événements et les juger selon des critères appropriés. À cet égard, si les historiens comprennent mieux aujourd'hui la pensée de Napoléon III, il leur reste encore du chemin à parcourir pour découvrir celle de Robespierre.

Le dernier aspect essentiel pour modifier la perception historiographique d'un sujet est une approche qui doit valoriser ses côtés positifs et pas seulement ses facettes négatives. Dans le second chapitre, il a été démontré que l'impression défavorable que les auteurs avaient du Second Empire était alimentée par l'attention démesurée qu'ils portaient aux mauvaises décisions et aux échecs de l'Empereur. Ce n'est qu'à partir du moment où les historiens se sont penchés sur ses décisions et ses réalisations que leur perception du régime et de Napoléon III s'est améliorée. Évidemment, ce changement de perspective dans leur analyse a souvent été soutenu par une prédisposition idéologique plus favorable à l'égard du régime.

L'historiographie de Robespierre connaît un problème semblable, mais qui tarde à être réglé. Les premiers historiens qui ont écrit sur la Terreur ont particulièrement mis l'accent sur la dimension politique de Robespierre en le peignant sous les traits d'un dictateur responsable des dérives révolutionnaires. Cette représentation a persisté si longtemps qu'elle s'est imprégnée dans la mémoire collective des Français où, désormais, l'image du Robespierre mythique et politique s'impose sur celle du Robespierre historique et privé⁴³⁶. Si certains universitaires comme Michel Biard ont dénoncé cette situation⁴³⁷, l'Incorruptible reste encore emprisonné dans un débat où il est fortement critiqué par des historiens de droite et loué par des historiens de gauche dont certains membres de la Société des études robespierristes. Afin de sortir de ce cul-de-sac, il serait donc pertinent pour les auteurs de se concentrer davantage sur l'individu,

⁴³⁵ Bosc, « Robespierre libéral », p. 97.

⁴³⁶ Bureau, « Aux origines de la légende noire de Robespierre... », p. 91.

⁴³⁷ Michel Biard, « Je vous laisse ma mémoire [...] », *Annales historiques de la Révolution française*, 371 (janvier-mars 2013), p. 3-8.

ses décisions et ses réalisations plutôt que ce qu'il représente comme symbole politique à leurs yeux.

Ainsi, ces deux historiographies montrent que l'approche qui est valorisée dans les ouvrages pour analyser un tel sujet a des répercussions importantes sur sa perception. Dans le cas du Second Empire, c'est en changeant de perspective à l'égard de leur objet d'étude que les auteurs en sont arrivés à une interprétation plus favorable du régime et de l'Empereur, travail qui reste encore à faire du côté de l'historiographie de Robespierre.

À la lumière de ces nombreuses réflexions, il est pertinent de se demander s'il n'y a pas de remède efficace pour traiter un sujet controversé. La comparaison entre ces deux historiographies montre que certaines conditions doivent être réunies pour en arriver à aborder un tel sujet de manière convenable. S'il n'existe pas de « recette » qui permettrait de briser le cercle vicieux dans lequel sont plongées certaines historiographies, il reste que le meilleur moyen pour faire progresser les connaissances sur une thématique est de s'y intéresser. Le faible nombre de travaux portant sur Robespierre depuis 2000⁴³⁸ peut expliquer l'impasse dans laquelle cette historiographie est plongée. À l'inverse, depuis les années 1990, l'historiographie du Second Empire et de Napoléon III a connu un grand élan dans le nombre de publications. Ce regain d'intérêt a eu un impact positif sur sa perception puisque les historiens en ont profité pour évacuer des partis pris tenaces qui accablaient cette historiographie. Il reste cependant beaucoup de travail à accomplir pour comprendre la riche complexité du Second Empire et de Napoléon III. En plus de poursuivre les études sur l'histoire culturelle du régime, il serait intéressant d'entreprendre des recherches approfondies sur la relation que l'Empereur entretenait avec la science. Dans cette lignée, sa correspondance avec Louis Pasteur constituerait un cas instructif pour voir si la curiosité de Napoléon III à l'égard des découvertes scientifiques et des inventions de son époque contribuait à la modernité du régime.

⁴³⁸ Belissa et Louvrier, « Robespierre dans les publications françaises... », p. 90.

Bibliographie

Sources primaires et mémoires

De Cassagnac, Granier. *Souvenirs du Second Empire*. Paris, E. Dentu, 1879-1882. 3 volumes.

De La Fauconnerie, Dugué. *Souvenirs d'un vieil homme, 1866-1879*. Paris, Ollendorf, 1912. 330 pages.

De Rémusat, Charles. *Mémoires de ma vie*. Paris, Plon, 1967. 2 volumes.

De Viel Castel, Horace. *Mémoires sur le règne de Napoléon III (1851-1864)*. Paris, Robert Laffont, 2005 [1983-1984]. 1128 pages.

Du Camp, Maxime. *Souvenirs d'un demi-siècle, 1830-1882*. Paris, Hachette 1949. 2 volumes.

Napoléon III. *Lettres de Napoléon III à Mme Cornu*, présentation de Marcel Emerit. Paris, Presses Modernes, 1937. 2 volumes.

Papiers et correspondance de la famille impériale. Paris, Imp. Nationale, 1870, rééd. L. Beauvais, 1872. 2 volumes.

Ouvrages

Anceau, Éric. *Comprendre le Second Empire*. 1^{re} éd. Paris, Saint-Sulpice, 1999. 191 pages.

Anceau, Éric. *La France de 1848 à 1870. Entre ordre et mouvement*. Paris, L.G.F., 2002. 256 pages.

Anceau, Éric. *Napoléon III*. 1^{re} éd. Paris, Taillandier, 2008. 750 pages.

Antonetti, Guy. *Histoire contemporaine politique et sociale*. 1^{re} éd. Paris, Presses universitaires de France, 1986. 527 pages.

Aprile, Sylvie. *La II^e République et le Second Empire : 1848-1870 : du prince président à Napoléon III*. 1^{re} éd. Paris, Pygmalion, 2000. 397 pages.

Arboit, Gérard. *Aux sources de la politique arabe de la France : le Second Empire au Machrek*. Paris, L'Harmattan, 2000. 336 pages.

Arnaud, René. *La Deuxième République et le Second Empire*. 2^e éd. Paris, Hachette, 1929. 345 pages.

Aubry, Octave. *Le Second Empire*. 1^{re} éd. Paris, Fayard, 1938. 697 pages.

Avezou, Laurent. *Raconter la France : Histoire d'une histoire*. Paris, Armand Colin, 2008. 432 pages.

Barbier, Jean-Baptiste. *Mensonges sur le Second Empire*. Paris, Librairie française, 1959. 506 pages.

Barbier, Jean-Baptiste. *Outrances sur le Second Empire*. Paris, Librairie française, 1956. 497 pages.

Barbier, Jean-Baptiste. *Silences sur le Second Empire*. Paris, Librairie française, 1967. 283 pages.

Berdoulay, Vincent. *La formation de l'école française de géographie (1870-1914)*. Paris, Éditions du CTHS, 1995. 245 pages.

Bizière, Jean-Maurice et Pierre Vayssière. *Histoire et historiens : Antiquité, Moyen Âge, France moderne et contemporaine*. Paris, Hachette, 1995. 254 pages. (Coll. « Carré Histoire »).

Black, Shirley J. *Napoleon III and Mexican silver*. Silverton, Ferrell Publications, 2000. 155 pages.

Blanchard, Marcel. *Le Second Empire*. 3^e éd. Paris, Colin, 1964 [1950]. 220 pages.

Bordonove, Georges. *Napoléon III*. Paris, Pygmalion, 1998. 457 pages.

Bourdé, Guy et Hervé Martin. *Les écoles historiques*. Paris, Seuil, 1983. 341 pages. (Coll. « Points », « Histoire H67 »).

Bruyère-Ostells, Walter. *Napoléon III et le Second Empire*. 1^{re} éd. Paris, Vuibert, 2004. 330 pages.

Burguière, André. *L'école des Annales : une histoire intellectuelle*. 1^{re} éd. Paris, Odile Jacob, 2006. 366 pages.

Campbell, Stuart L. *The Second Empire revisited. A study in French historiography*. New Brunswick (New Jersey), Rutgers University Press, 1978. 231 pages.

Carbonell, Charles-Olivier. *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*. 1^{re} éd. Toulouse, Privat, 1976. 605 pages.

Choisel, Francis. *Bonapartisme et gaullisme*. Paris, Albatros, 1987. 379 pages.

Clark, Stuart, dir. *The Annales School. Critical assessments*. Londres / New York, Routledge, 1999. 4 volumes.

Comité français des sciences historiques et Centre national de la recherche scientifique. *La recherche historique en France de 1940 à 1965*. Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1965. 518 pages.

Coutau-Begarie, Hervé. *Le phénomène "nouvelle histoire"*. Paris, Economica, 1983. 409 pages.

Dansette, Adrien. *Deuxième République et Second Empire*. Paris, Fayard, 1942. 341 pages. (Coll. « Connaissance de l'histoire »).

Dansette, Adrien. *Du 2 décembre au 4 septembre. Le Second Empire*. Paris, Hachette, 1972. 509 pages.

Dansette, Adrien. *Louis-Napoléon à la conquête du pouvoir*. Paris, Hachette, 1961. 496 pages.

Dansette, Adrien. *Naissance de la France moderne : Le Second Empire*. Paris, Hachette, 1976. 397 pages.

Dargent, Raphaël. *Napoléon III : l'Empereur du peuple*. Paris, Grancher, 2009. 382 pages.

Delacroix, Christian. *Les courants historiques en France : XIX^e-XX^e siècle*. 2^e éd. Paris, Gallimard, 2007. 724 pages.

Delord, Taxile. *Histoire du Second Empire, 1848-1869*. Paris, Germer Baillière, 1869-1876. 6 volumes.

Den Boer, Pim. *History as a profession : the study of history in France (1818-1914)*. Princeton (New Jersey), Princeton University Press, 1998. 470 pages.

Deschamps, Auguste. *Histoire de la chute du Second Empire*. Paris, A.Lacroix: Verboeckhoven et cie, 1871. 488 pages.

Desternes, Suzanne et Henriette Chandet. *Napoléon III, homme du XX^e siècle*. Paris, Hachette, 1961. 365 pages.

Dewald, Jonathan. *Lost worlds: the emergence of French social history, 1815-1970*. 1^{re} éd. Pennsylvania, Pennsylvania State University Press, 2006. 241 pages.

Dosse, François. *L'histoire en miettes : Des Annales à la « nouvelle histoire »*. Paris, La Découverte, 2010 [1987]. 267 pages.

- Duveau, Georges. *La vie ouvrière en France : sous le Second Empire*. Paris, Gallimard, 1946. 605 pages.
- Fohlen, Claude. *L'industrie textile sous le Second Empire*. Paris, Plon, 1956. 534 pages.
- Garrigues, Jean. *La France de 1848-1870*. Paris, Armand Colin, 1995. 190 pages. (Coll. « Coursus »)
- Girard, Louis. *Napoléon III*. Paris, Fayard, 1986. 550 pages.
- Guériot, Paul. *Napoléon III*. Paris, Payot, 1980 [1933]. 2 volumes.
- Hamel, Ernest. *Histoire illustrée du Second Empire : précédée des événements de 1848 à 1852*. Paris, Degorce, 1873. 3 volumes.
- Jaurès, Jean, dir. *Histoire socialiste 1789-1900*. Paris, J. Rouff et cie, 1901-1908. 13 tomes.
- Jullian, Camille. *Notes sur l'histoire de France au XIX^e siècle*. Paris, Slatkine Reprints, 1979. 128 pages.
- La Gorce, Agnès de. *Une vocation d'historien : Pierre de la Gorce*. 1^{re} éd. Paris, Plon, 1948. 224 pages.
- La Gorce, Pierre de. *Histoire du Second Empire*. 1^{re} éd. Paris, Plon-Nourrit, 1894-1906. 7 volumes.
- La Gorce, Pierre de. *Napoléon III et sa politique*. 3^e éd. Paris, Plon, 1933. 182 pages.
- Lahlou, Raphaël. *Napoléon III, ou, l'obstination couronnée*. 1^{re} éd. Paris, B. Giovanangeli, 2006. 143 pages.
- Lamy, Étienne. *Études sur le Second Empire*. 1^{re} éd. Paris, Lévy, 1895. 483 pages.
- Langlois, Charles-Olivier et Charles Seignobos. *Introduction aux études historiques*. Paris, Kimé, 1992 [1898]. 284 pages.
- Lavisse, Ernest, dir. *Histoire de la France contemporaine*. Paris, Hachette, 1921-1922. 10 tomes.
- Lecaillon, Jean-François. *Napoléon III et le Mexique. Les illusions d'un grand dessein*. Paris, L'Harmattan, 1994. 260 pages.
- Leguèbe, Éric. *Napoléon III le Grand*. Paris, Guy Authier, 1978. 308 pages.

- Leterrier, Sophie-Anne. *Le XIX^e siècle historien : anthologie raisonnée*. Paris, Belin, 1997. 351 pages.
- Magen, Hippolyte. *Histoire du Second Empire*. 1^{re} éd. Bordeaux, Administration des publications illustrées, 1978. 800 pages.
- Milza, Pierre. *Napoléon III*. Paris, Perrin, 2006 [2004]. 852 pages.
- Miquel, Pierre. *Le Second Empire*. 1^{re} éd. Paris, Plon, 1992. 554 pages.
- Mitterand, François. *Le coup d'État permanent*. France, Plon, 1964. 285 pages.
- Nofri, Gaël. *Napoléon III : visionnaire de l'Europe des nations*. 1^{re} éd. Paris, Guibert, 2010. 525 pages.
- Ollivier, Émile. *L'Empire libéral*. Paris, Garnier, 1895-1918. 18 volumes.
- Pajot, Jeanne-Henri. *Napoléon III, l'Empereur calomnié*. Paris, Beauschêne, 1972. 156 pages.
- Peyrefitte, Alain. *C'était de Gaule*. France, Fayard, 1994. 3 volumes.
- Pierrard, Pierre. *La vie ouvrière à Lille sous le Second Empire*. Paris, Bloud et Gay, 1965. 532 pages.
- Plessis, Alain. *De la fête impériale au mur des Fédérés*. Paris, Seuil, 1979 [1973]. 250 pages. (Coll. « Nouvelle histoire de la France contemporaine »)
- Plessis, Alain. *Une histoire de la Banque de France sous le Second Empire*. Paris, Droz, 1983-1987. 3 volumes.
- Regnault, Augustin. *La France sous le second Empire (1852-1870)*. Paris, A. Messein, 1907. 358 pages.
- Rémond, René. *Les droites en France*. Paris, Aubier Montaigne, 1982 [1954]. 544 pages.
- Rémond, René, dir. *Pour une histoire politique*. Paris, Le Seuil, 1988. 402 pages.
- Renan, Ernest. *La Réforme intellectuelle et morale*. Paris, Michel Lévy frères, 2011 [1871]. 251 pages.
- Renouvin, Pierre. *Histoire des relations internationales*. Paris, Hachette, 1994 [1953-1958]. 8 tomes en 3 volumes.

Reuillard, Michel. *Les saint-simoniens et la tentation coloniale. Les explorations africaines et le gouvernement néo-calédonien de Charles Guillain (1808-1875)*. Paris, L'Harmattan, 1995. 580 pages.

Rioux, Jean-Pierre et Jean-François Sirinelli, dir. *Pour une histoire culturelle*. Paris, Seuil, 1997. 455 pages.

Rosanvallon, Pierre. *La démocratie inachevée*. Paris, Gallimard, 2003 [2000]. 591 pages.

Sagnes, Jean. *Napoléon III. Le parcours d'un saint-simonien*. France, Éditions Singulières, 2008. 602 pages.

Schefer, Christian. *La Grande Pensée de Napoléon III. Les origines de l'expédition au Mexique*. Paris, Rivière, 1939. 275 pages.

Sereau, Raymond. *Connaissez-vous Napoléon III*. Tournai, Bloud & Gay, 1960. 174 pages.

Séguin, Philippe. *Louis Napoléon le Grand*. Paris, Grasset, 1990. 447 pages.

Smith, William. *Napoléon III*. Paris, Hachette, 1982 [1972]. 394 pages.

Sorel, Albert. *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*. Paris, Plon, 1875. 2 volumes.

Venturi, Franco. *Historiens du XX^e siècle : Jaurès, Salvemini, Namier, Maturi, Tarle*. Genève, Droz, 1966. 265 pages.

Yon, Jean-Claude. *Histoire culturelle de la France au XIX^e siècle*. Paris, Armand Colin, 2010. 318 pages.

Yon, Jean-Claude. *Le Second Empire : politique, société et culture*. Paris, Armand Colin, 2004. 255 pages. (Coll. « U. Histoire »).

Yon, Jean-Claude, dir. *Les spectacles sous le Second Empire*. Paris, Armand Colin, 2010. 512 pages.

Actes du colloque de la Fondation Napoléon, 19-20 mai 2008. *Napoléon III, l'homme, le politique sous la direction de Pierre Milza*. Paris, Éditions Napoléon III, 2008. 492 pages.

Chapitres d'ouvrages collectifs

Ageron, Charles-Robert. « L'"Algérie algérienne" sous Napoléon III : Ismaïl Urbain » dans Charles-Robert-Ageron, dir. *L'"Algérie algérienne" de Napoléon III à de Gaulle*, Paris, Sindbad, 1980. P.17-36.

Anceau, Éric. « Morny dans le système politique du Second Empire » dans Dominique Barjot *et al.*, dir. *Morny et l'invention de Deauville*, Paris, Armand Colin, 2010. P.235-250.

Becker, Annette et Jean-Jacques. « Pierre Renouvin » dans Véronique Sales, dir. *Les historiens*, Paris, Armand Colin, 2003. P.104-118.

Bureau, Jolène. « Aux origines de la légende noire de Robespierre : les premiers récits sur l'événement-Thermidor » dans Sophie Wahnich, dir. *Histoire d'un trésor perdu. Transmettre la Révolution française*, Paris, Les Prairies Ordinaires, 2013. P.91-126.

Choisel, Francis. « Pourquoi réhabiliter le Second Empire...? » dans Actes du colloque du Souvenir Napoléonien, Maurice Agulhon *et al.*, dir. *Pourquoi réhabiliter le Second Empire ?*, 1^{re} éd. Paris, B. Giovanangeli, 1997. P.17-29.

De Certeau, Michel. « L'opération historique » dans Jacques Le Goff et Pierre Nora, dir. *Faire de l'histoire*, Tome 1, Paris, Gallimard, 1974. P.3-41.

Dumoulin, Olivier. « Histoire et historiens de droite » dans Jean-François Sirinelli, dir. *Histoire des droites en France*, Tome 2 : *Culture*, Paris, Gallimard, 1993. P.327-398.

Julliard, Jacques. « La politique » dans Jacques Le Goff et Pierre Nora, dir. *Faire de l'histoire*, Tome 2, Paris, Gallimard, 1974. P.229-250.

Nora, Pierre. « L'Histoire de France de Lavissee » dans Pierre Nora, dir. *Les lieux de mémoire*. Tome II : *La Nation*, Volume I : *Héritage, historiographie, paysage*, Paris, Gallimard, 1984-1992. P.317-375.

Nora, Pierre. « Lavissee, instituteur national » dans Pierre Nora, dir. *Les lieux de mémoire*. Tome I : *La République*, Paris, Gallimard, 1984-1992. P.247-289.

Pfister, Christian. « Introduction » dans Christian Pfister, dir. *Histoire et historiens depuis cinquante ans. Méthodes, organisation et résultats du travail historique de 1876 à 1926*, Paris, Alcan, 1927. P.VII-XVII.

Plessis, Alain. « L'histoire économique » dans François Bédarida, dir. *L'Histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme, 1995. P.271-280.

Tulard, Jean. « De Badinguet à Louis-Napoléon le Grand » dans Actes du colloque du Souvenir Napoléonien, Maurice Agulhon *et al.*, dir. *Pourquoi réhabiliter le Second Empire ?*, 1^{re} éd. Paris, B. Giovanangeli, 1997. P.9-15.

Vovelle, Michel. « Robespierre dans l'historiographie républicaine » dans collectif d'auteurs. *Images de Robespierre. Actes du colloque international de Naples, 27-29 septembre 1993*, Naples, Vivarium, 1996. P.163-196.

Articles de périodiques

Anceau, Éric. « Nouvelles voies de l'historiographie politique du Second Empire ». *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, 4 (mars 2008), p.10-26.

Baczko, Bronislaw. « Robespierre-roi ou comment sortir de la Terreur ». *Le Débat*, 39 (février 1986), p.104-122.

Belissa, Marc et Julien Louvrier. « Robespierre dans les publications françaises et anglophones depuis l'an 2000 ». *Annales historiques de la Révolution française*, 371 (janvier-mars 2013), p.73-93.

Biard, Michel. « Je vous laisse ma mémoire ». *Annales historiques de la Révolution française*, 371 (janvier-mars 2013), p.3-8.

Black, Shirley J. « Napoléon III et le Mexique : un triomphe monétaire ». *Revue historique*, 259 (janvier-mars 1978), p.55-73.

Bosc, Yannick. « Robespierre libéral ». *Annales historiques de la Révolution française*, 371 (janvier-mars 2013), p.95-114.

Brunn, Denis. « Les historiens anglais et américains et le Second Empire ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 21, 1 (janvier-mars 1974), p.94-104.

Bury, Patrick. « Quatre générations d'historiens anglo-saxons devant le Second Empire ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 21, 1 (janvier-mars 1974), p.86-93.

COLLECTIF. « Extraits de la discussion générale du colloque d'historiographie ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 21, 1 (janvier-mars 1974), p.181-185.

Emerit, Marcel. « Diplomates et explorateurs saint-simoniens ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 22, 3 (juillet-septembre 1975), p.397-415.

Fohlen, Claude. « Les historiens devant la politique américaine du Second Empire ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 21, 1 (janvier-mars 1974), p.127-134.

Frank, Robert. « Penser historiquement les relations internationales ». *Annuaire français des relations internationales*, 4 (2003), p.42-65.

Friguglietti, James. « La querelle Mathiez-Aulard et les origines de la Société des études robespierristes ». *Un siècle d'études révolutionnaires 1907-2007*, 353 (juillet-septembre 2008), p.2-23.

Furet, François. « La Révolution sans la Terreur ? Le débat des historiens du XIX^e siècle ». *Le Débat*, 13 (juin 1981), p.40-54.

Gervais, Jean-François. « Manichéisme d'un historien : Pierre de La Gorce et les nations de son temps ». *Revue d'histoire diplomatique*, 88 (septembre 1974), p.332-344.

Gervais, Jean-François, « Une théorie du changement en histoire : l'œuvre historique de Pierre de La Gorce ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 24 (janvier 1977), p.96-109.

Groulx, Lionel. « Pierre de La Gorce ». *Cahiers de l'Académie française*, 11 (1967), p.134.

Guiral, Pierre et Émile Témime. « L'historiographie du Second Empire ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 21 (janvier-mars 1974), p.1-17.

Higonnet, Patrice. « Le Sommeil de la Raison ». *Revue historique*, 653 (janvier 2010), p.99-159.

Huard, Raymond et Philippe Gut. « Louis Girard 1911-2003 ». *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 26-27 (2003), p.445-446.

Le Goff, Jacques. « Comment écrire une biographie historique aujourd'hui ? ». *Le Débat*, 54 (février 1989), p.48-53.

Martinière, Guy. « L'expédition mexicaine de Napoléon III dans l'historiographie française ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 21 (janvier-mars 1974), p.142-173.

Massa-Gille, Geneviève. « Critique du livre "Le Second Empire. Naissance de la France moderne" par Adrien Dansette ». *Bibliothèque de l'école des chartes*, 136, 1 (1978), p.188-189.

Nora, Pierre. « Ernest Lavisse. Son rôle dans la formation du sentiment national ». *Revue historique*, 228 (1962), p.73-106.

Pagès, Georges. « La politique extérieure de Napoléon III ». *Bulletin du Comité International des Sciences Historiques*, 1933.

Pingaud, Albert. « La politique extérieure du Second Empire ». *Revue historique*, 156 (1927), p.41-68.

Pingaud, Albert. « Napoléon III et ses projets de confédération italienne ». *Revue historique*, 155 (1927), p.333-336.

Rey-Goldzeiger, Annie. « Les problèmes algériens du Second Empire vus par les historiens français ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 21, (janvier-mars 1974), p.111-126.

Roche, Anne. « L'opposition au Second Empire dans quelques-unes de ses expressions et représentations littéraires ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 21 (janvier-mars 1974), p.33-45.

Schneider, J. et Ph. Vigier. « L'orientation des travaux universitaires en France ». *Revue historique*, 125 (1961), p.403.

Seignobos, Charles. « Ernest Lavisse ». *Revue universitaire*, 31 (1922), p.257-267.

Walch, Jean. « Romantisme et positivisme : une rupture épistémologique dans l'historiographie ». *Romantisme*, 21-22 (1978), p.161-172.

Articles de dictionnaires et d'encyclopédies

Amalvi, Christian. « LAVISSE, Ernest », p.181-183; Barral, Pierre. « GIRARD, Louis », p.129; *Idem*. « LA GORCE, Pierre de », p.171; Duclert, Vincent. « JAURÈS, Jean », p.163-165; Grévy, Jérôme. « DANSETTE, Adrien », p.68-69; Prost, Antoine, « SEIGNOBOS, Charles », p.288-289 dans Amalvi, Christian, dir. *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones : de Grégoire de Tours à Georges Duby*. Paris, Boutique de l'histoire, 2004. 366 pages.

Hutton, Patrick. « Lavisse, Ernest (1842-1922) », vol. 2, p.546; Michalik, Edward. « Seignobos, Charles (1854-1942) », vol. 2, p.823-824 dans D.R. Woolf, dir. *A global encyclopedia of historical writing*. New York, Garland Pub, 1998. 2 volumes.

Shepard, Todd David. « Ernest Lavisse 1842-1922 », vol. 1, p.694-695 et « Seignobos, Charles 1854-1942 », vol. 1, p.1080-1081 dans Kelly Boyd, dir. *Encyclopedia of historians and historical writing*. London, Chicago, Fitzroy Dearborn, 1999. 2 volumes.

Manuels scolaires

Lavisse, Ernest. *Histoire de France : de la Gaule à nos jours (cours élémentaire)*. France, Armand Colin, 2013 [1884]. 237 pages.

Lavisse, Ernest. *La nouvelle première année d'Histoire de France (cours moyen)*. France, Éditions des Équateurs, 2010 [1912]. 264 pages.

Mémoires et thèses

Anceau, Éric. « Les Députés du Second Empire. Prosopographie d'une élite du XIX^e siècle ». Thèse de doctorat (Histoire), Université Paris-IV, 1997. 1018 pages.

Caron-Deneuféglise, Christophe. « Le personnel politique bonapartiste du Pas-de-Calais sous le Second Empire ». Mémoire de master (Histoire), Université Lille-III, 1991. 2 volumes.

Girard, Louis. « La politique des travaux publics sous le Second Empire ». Thèse de doctorat (Histoire), École normale supérieure, Armand Colin, 1952. 415 pages.

Poncier, Anthony. « Les procureurs généraux du Second Empire ». Thèse de doctorat (Histoire), Université Paris-X-Nanterre, 2002. 2 volumes.

Notes de cours

Renouvin, Pierre. *Histoire extérieure du Second Empire. La politique extérieure du Second Empire* (notes de cours). Paris, Centre de documentation universitaire, 1948 [1940]. 191 pages.

